Ministère
des Collèges
et Universités

Tour d'horizon

Tour d'horizon

Un guide de l'éducation postsecondaire à l'intention des Franco-ontariens

Publié par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario pour l'année scolaire 1980-1981

Ministère
des Collèges
et Universités
Ontario

Le docteur Bette Stephenson, ministre
Dr. H. K. Fisher, sous-ministre

Préface



Le ministère des Collèges et Universités publie cette brochure dans le but d'informer les étudiants franco-ontariens des programmes et des cours d'enseignement postsecondaire qui seront dispensés en français en Ontario en 1980-1981. Nous espérons que ces renseignements aideront les étudiants franco-ontariens du niveau secondaire et les conseillers d'orientation à choisir parmi les possibilités d'éducation postsecondaire qui sont offertes en français.

Cette brochure ne remplace toutefois pas les annuaires des établissements d'enseignement postsecondaire ni les publications d'information sur leurs conditions d'admission. Les étudiants franco-ontariens, ayant l'intention de s'inscrire dans un collège ou une université de l'Ontario en 1980-1981 et qui désirent obtenir plus de renseignements sur les programmes et les cours dispensés en français, sont priés de consulter les annuaires et de contacter les responsables des admissions à l'établissement d'enseignement postsecondaire de leur choix.

Le Collège Glendon de l'Université York, l'Université Laurentienne, le Collège de l'Université de Sudbury, le Collège Universitaire de Hearst, l'Université d'Ottawa, l'Université Saint-Paul, le Royal Military College et le Collège dominicain de philosophie et de théologie offrent des cours ou des programmes en français en Ontario à l'intention des étudiants à temps plein et à temps partiel. Les collèges communautaires Algonquin, Cambrian, Canadore, Centennial, Niagara, Northern, Saint-Laurent, St-Clair et Sheridan offrent des cours ainsi que des programmes en français aux étudiants à temps plein et à temps partiel.

Cette édition de *Tour d'horizon* a été révisée au 30 juin 1979. Chaque section a été soumise par l'établissement mentionné. Au chapitre de chacun de ces établissements le lecteur trouvera un aperçu des programmes dont tous les cours sont disponibles en français, ceux dont une partie seulement des cours sont disponibles en français aussi bien qu'un bref aperçu des programmes d'éducation permanente dispensés en français. Il trouvera également des renseignements supplémentaires sur les frais de scolarité, le logement et les adresses des établissements.

Des renseignements sur les programmes et les cours du niveau postsecondaire qui ne sont offerts qu'en anglais sont résumés dans la brochure *Horizons*. Des exemplaires de *Horizons* et d'autres exemplaires de ce volume sont distribués gratuitement par le

Service des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1L2
Téléphone (416) 965-6407

Table des matières

Remarque:

Le diplôme d'études secondaires de l'Ontario correspond au Ontario Secondary School Graduation Diploma (OSSGD); 27 crédits reconnus par le ministère de l'Éducation.

Le diplôme d'études secondaires supérieures de l'Ontario correspond au Ontario Secondary School Honour Graduation Diploma (OSSHGD); 6 crédits au niveau de la 13e année de l'Ontario.

Coût des études postsecondaires pour les étudiants

Coût total
Le coût total d'une année d'études de huit mois dans un établissement d'enseignement postsecondaire peut varier entre $1 500 pour un étudiant qui vit à la maison et fréquente un collège communautaire et environ $3 400 ou plus pour un étudiant universitaire qui vit au campus ou dans une pension.

Frais de scolarité
Les frais de scolarité peuvent généralement se payer en deux fois, en septembre et en janvier. Les collèges d'arts appliqués et de technologie exigent que les candidats versent un acompte non remboursable sur leurs frais de scolarité au moment où ils acceptent l'offre d'admission de la part du collège. Certaines universités exigent également un acompte sur les frais de scolarité dans certains cours où le nombre des élèves est limité.

Le tableau ci-dessous indique les montants des frais annuels pour les étudiants à temps plein pour l'année académique 1979-1980, au niveau du premier grade universitaire. Ces montants comprennent la plupart du temps les frais d'activités parascolaires. Les frais de scolarité de chaque institution sont indiqués dans les sections propres à chaque université ou collège. Les prix sont approximatifs et peuvent changer sans avis préalable.

Programmes universitaires
Frais de scolarité annuels

arts	$ 752–$ 890
art dentaire	$1 013–$1 042
commerce	$ 762–$ 890
droit	$ 800–$ 870
éducation physique	$ 753–$ 867
génie	$ 783–$1 032
médecine	$ 974–$1 438
pédagogie	$ 765–$ 892
sciences	$ 751–$1 000
sciences infirmières	$ 796–$ 837

Autres établissements d'enseignement
Frais de scolarité annuels

Ontario College of Art	$ 610
Collèges communautaires (deux semestres)	$ 345
Ryerson Polytechnical Institute	$ 560
Écoles de formation d'aides-infirmiers	$ 150

Frais de scolarité des étudiants étrangers
En 1976, le gouvernement provincial a adopté une nouvelle politique concernant les frais de scolarité des étudiants étrangers fréquentant des établissements postsecondaires subventionnés par la province en Ontario. Cette politique réduit quelque peu le soutien financier accordé par le gouvernement aux universités et

aux collèges d'arts appliqués et de technologie pour certains groupes de nouveaux étudiants étrangers. La politique ne s'applique ni aux citoyens canadiens ni aux résidents permanents. En ce qui concerne les étudiants étrangers, elle ne s'applique ni aux agents diplomatiqes et consulaires et les personnes qui sont à leur charge, ni aux étudiants qui sont à la charge de personnes admises au Canada pour travailler, ni aux étudiants parrainés par l'Agence canadienne de développement international, ni aux étudiants admis au Canada en vertu d'échanges culturels admissibles. Les étudiants qui ne sont pas sûrs de leur statut ou qui désirent un supplément de renseignements doivent communiquer avec l'établissement où ils font leur demande d'admission.

La politique a pris effet dans les collèges en septembre 1976 et dans les universités en janvier 1977. Les étudiants étrangers qui ont terminé une ou plusieurs périodes de leur programme universitaire avant ces dates continueront à payer les mêmes frais que les étudiants auxquels la nouvelle politique ne s'applique pas jusqu'en mai 1980 (pour les universités) et décembre 1978 (pour les CAATs) ou jusqu'à ce qu'ils aient achevé leur programme courant d'études, suivant ce qui viendra en premier.

Les frais de scolarité des étudiants étrangers inscrits à n'importe quel programme d'un collège d'arts appliqués et de technologie sont de $750 par année scolaire de deux périodes d'études.

Comme les universités sont autonomes en matière de frais de scolarité, la décision finale revient au Conseil des gouverneurs. Généralement, les frais de scolarité des étudiants étrangers fréquentant une université sont de $750 par période d'études ou de $1 500 par année scolaire de deux périodes d'études; les frais des étudiants étrangers s'inscrivant pour trois périodes consécutives s'élèveraient à $2 250. Cependant, on recommande aux étudiants étrangers de se renseigner auprès des établissements concernés au sujet des frais à payer.

Transports

L'étudiant doit compter au minimum $25 par mois pour ses frais de déplacement s'il est domicilié trop loin pour aller aux cours à pied. Ce montant dépendra des coûts de transports en commun, transport collectif, frais de stationnement, etc.

Livres et accessoires

Les étudiants des universités et des collèges communautaires doivent compter dépenser entre de $150 et $500 par an pour les livres et les fournitures scolaires. Les étudiants inscrits à des cours spécialisés ou professionnels comme l'architecture, l'art dentaire et la médecine, la photographie, la cinématographie, la publicité et les arts graphiques doivent compter dépenser une somme supplémentaire pour l'achat des livres et des instruments requis.

Dans le programme universitaire de sciences infirmières, le coûts des livres peut varier entre $150 et $200, les fournitures scolaires entre $200 et $300. Dans les collèges communautaires, les étudiants inscrits dans les cours de sciences infirmières peuvent dépenser entre $100 et $400 pour les livres et les fournitures scolaires.

Frais des activités parascolaires
Les frais de scolarité comprennent dans la plupart des universités un supplément pour couvrir les frais des activités parascolaires comme les activités sportives, les conseils d'étudiants, les cotisations d'assurance-maladie, les droits d'inscription, etc. Dans certains établissements d'éducation postsecondaire, ces frais sont perçus séparément. Pour des renseignements plus précis, consultez les annuaires individuels des collèges et des universités.

Frais d'admission et d'examen
Toute demande d'admission soumise pour n'importe quelle année au Centre des admissions universitaires de l'Ontario doit être accompagnée d'un montant de $7. Pour de plus amples renseignements voir la page 41.

Les étudiants désireux de s'inscrire dans un collège d'arts appliqués et de technologie n'ont pas à envoyer de frais d'inscription. Cependant, certains établissements exigent un droit d'inscription des étudiants qui doivent passer un examen spécial.

Assurance-maladie
Si vos parents sont assurés par l'assurance-maladie de l'Ontario, vous êtes couvert à titre de personne à charge jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 21 ans, que vous vous mariez ou que vous preniez un emploi régulier. La prime mensuelle pour une personne seule est de $20. Elle est de $40 pour une famille. Les personnes seules dont le revenu imposable est $2 500 ou moins dans l'année courante et les familles dont le revenu imposable est estimé à $3 000 ou moins peuvent bénéficier d'une assistance au paiement des primes. Si vous n'êtes pas couvert par l'un des régimes en existence ou si vous désirez des renseignements sur l'assurance-maladie, veuillez contacter le Régime d'assurance-maladie de l'Ontario, B.P. 1744, Toronto, Ontario M4G 2T3, Téléphone (416) 482-1111.

Chambres et pension
Toutes les universités ontariennes et quelques collèges d'arts appliqués et de technologie ont des résidences pour leurs étudiants. Le coût de résidences varie entre $1 400 et $2 300 ou plus par année d'études, selon le nombre d'étudiants en résidence et le nombre de repas servis. Vous trouverez des renseignements plus précis soit dans les sections particulières à chaque institution de *Tour d'horizon,* soit dans les annuaires des universités. Les étudiants qui choisissent de se loger et de prendre pension en dehors des résidences doivent compter au moins $50 par semaine pour payer ces frais. Chaque institution a un service de logement qui maintient une liste des logements disponibles hors du campus.

Frais divers
En plus des coûts essentiels pour la chambre et la pension et les frais de scolarité, tout étudiant doit prévoir quelques dépenses supplémentaires lorsqu'il évalue ses dépenses totales pour une année dans une université ou un collège. Il faut compter une moyenne hebdomadaire de $15 pour les coûts divers comme le blanchissage, les besoins personnels et les loisirs.

Aide financière

Les étudiants qui ont besoin d'une aide financière pour fréquenter une université, un collège communautaire ou tout autre établissement d'enseignement postsecondaire peuvent l'obtenir de la part du gouvernement ou de sources privées.

Plusieurs sociétés, organismes, associations et cercles offrent des bourses aux étudiants particulièrement doués dans leurs disciplines et plusieurs universités offrent des bourses de mérite aux étudiants exceptionnels. Pour tout renseignement sur ces bourses, veuillez vous renseigner auprès du conseiller en orientation professionnelle de votre école ou consulter les annuaires ou les agents de l'aide financière des établissements d'enseignement postsecondaire.

Dans les collèges et universités de l'Ontario, deux étudiants à temps plein sur cinq environ reçoivent une aide financière du gouvernement de l'Ontario par l'entremise des programmes d'aide financière décrits ci-après.

Mérite scolaire de l'Ontario
Le ministère de l'Éducation décerne une bourse de $100 aux étudiants de 13e année de l'Ontario qui obtiennent une moyenne de 80 pour cent ou plus dans six crédits de la 13e année. Les étudiants n'ont pas à faire de demande pour cette bourse; elle est octroyée selon la recommandation du directeur de l'école secondaire. Des renseignements plus précis pourront être obtenus du bureau d'orientation de votre école.

Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO)
Le but du RAFEO est d'aider les étudiants qui ont besoin d'argent pour continuer leurs études postsecondaires. Quoique l'aide accordée ne soit pas fonction de votre réussite scolaire, on attend de vous cependant que vos études se déroulent de façon satisfaisante. Le RAFEO fournit les fonds nécessaires à compléter les ressources financières de l'étudiant et celles de sa famille proche.

Le RAFEO conjugue quatre régimes:

- le Régime de bourses d'études de l'Ontario,
- le Régime canadien de prêts aux étudiants,
- le Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario,
- le Régime spécial de bourses de l'Ontario.

Les points importants du programme sont décrits ci-dessous. Pour de plus amples renseignements, demandez une copie de la brochure *Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario* 1979-1980, auprès de l'agent d'orientation de votre école, de l'agent d'aide financière de l'institution que vous comptez fréquenter, ou du ministère des Collèges et Universités à l'adresse indiquée à la fin de cette section. La brochure sur le RAFEO, pour l'année scolaire 1980-1981, ainsi que les formulaires de demande, seront distribués aux écoles secondaires de l'Ontario dès le printemps 1980.

Une seule formule permet aux étudiants de faire une demande d'aide financière aux termes du Régime de bourses d'études de l'Ontario, du Régime canadien de prêts aux étudiants, et du Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario. Lors de l'examen de votre demande d'aide financière, le Ministère évalue le montant de la bourse que vous pouvez recevoir aux termes du Régime de bourses d'études de l'Ontario. Il détermine ensuite le montant du

prêt supplémentaire auquel vous pouvez avoir droit. Vous êtes entièrement libre de déterminer le montant du prêt consenti que vous allez accepter.

Une formule distincte est mise à la disposition des candidats désirant bénéficier de l'aide du Régime spécial de bourses de l'Ontario (décrit plus loin).

Admissibilité

Vous pouvez être admissible à une bourse ou à un prêt du RAFEO si vous comptez fréquenter l'un des établissements suivants en Ontario:

- un collège d'arts appliqués et de technologie,
- un collège de technologie agricole,
- une école de formation d'aides-infirmiers,
- le Ontario College of Art,
- le Niagara Parks Commission School of Horticulture,
- le Regis College,
- le Royal Conservatory of Music,
- le Royal Military College of Canada (Régime canadien de prêts aux étudiants seulement),
- le Ryerson Polytechnical Institute,
- le Toronto Institute of Medical Technology.

Vous pouvez être admissible à une bourse ou au Régime canadien de prêts aux étudiants si vous comptez fréquenter une université ou un collège d'arts appliqués et de technologie quelconque au Canada, ou un collège militaire du Canada. Vous ne pouvez bénéficier des prestations du Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario que si vous étudiez en Ontario.

Pour être admissible vous devez être citoyen canadien ou immigrant reçu et remplir les conditions de domicile en Ontario. Vous devez aussi remplir toutes les conditions en ce qui a trait aux cours et aux programmes des régimes individuels. Le Régime canadien de prêts aux étudiants exige que vous suiviez au moins 60% des cours d'un programme complet normal qui dure au moins 26 semaines et qui mène à un degré, un certificat ou un diplôme.

Le Régime de bourses d'études de l'Ontario et le Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario n'imposent aucune condition restrictive pour le nombre de cours que vous devez suivre. Les étudiants à temps partiel sont aussi admissibles. Cependant, pour recevoir une bourse, votre période d'études doit durer au moins 10 semaines; pour un prêt, au moins quatre semaines.

Les résidents de l'Ontario qui désirent fréquenter des institutions privées ou des établissements d'enseignement postsecondaire à l'étranger, pourront être admissibles à un prêt selon le Régime canadien de prêts aux étudiants mais non à une bourse.

Calcul de vos besoins financiers

Aux termes du Régime de bourse d'études de l'Ontario et du Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario, vos besoins financiers se calculent en déduisant votre contribution financière des frais d'éducation admissibles. Vous recevrez de l'aide financière si vos frais d'éducation admissibles excèdent la contribution que vous, ou vous et votre famille êtes censés apporter. Cependant, si votre contribution financière est égale ou supérieure aux frais

de votre éducation postsecondaire, vous ne recevrez aucune aide financière aux termes du RAFEO.

Frais d'éducation admissibles
Les frais d'éducation admissibles comprennent les frais réels ou estimatifs suivants, fixés par chaque établissement et approuvés par le ministère des Collèges et Universités:
•frais de scolarité et frais obligatoires,
•livres et matériel,
•chambre et pension et dépenses personnelles,
•un voyage aller-retour à son domicile par an, et
•transports locaux.

Votre contribution financière
Votre contribution financière peut comprendre vos gains provenant d'un emploi pendant l'été, de toutes autres périodes de travail, avant votre inscription, ou d'une contribution de vos gains pour un emploi à temps partiel, après votre inscription. Une bourse d'études, des revenus provenant de programmes gouvernementaux, de placements, et tout autre revenu, peuvent aussi être considérés comme des sources financières.

Dans le cas de la plupart des étudiants qui quittent l'école secondaire et font une demande d'aide financière pour poursuivre des études postsecondaires, on attend des parents qu'ils contribuent au coût de l'éducation de l'étudiant dans la mesure de leurs ressources financières. A cet effet, le Ministère établit une évaluation objective du revenu des parents, de leurs frais essentiels et le nombre de personnes à leur charge. RAFEO contient des formules pour calculer la contribution des parents.

Prêts et bourses
Les prêts ne portent des intérêts qu'à partir de la date de remboursement généralement six mois après que l'étudiant a quitté ses études à temps plein. Les bourses d'études de l'Ontario ne sont généralement pas remboursables.

Le montant des prêts et bourses que vous recevez est fonction du calcul de vos besoins financiers. Les étudiants qui reçoivent de l'aide financière aux termes du Régime canadien de prêts aux étudiants peuvent emprunter un maximum de $1 800 par année scolaire. Les étudiants qui reçoivent de l'aide financière aux termes du Régime de prêts aux étudiants de l'Ontario peuvent emprunter un maximum de $900 par trimestre.

Où, quand et comment faire sa demande d'aide financière
Si vous envisagez de fréquenter un collège ou une université en Ontario ou l'un des établissements de l'Ontario figurant dans la liste ci-dessus, vous pouvez obtenir une formule de demande d'aide financière (RAFEO) auprès de l'agent de l'aide financière de l'établissement que vous comptez fréquenter.

Pour faire une demande à tout autre établissement d'enseignement postsecondaire, vous pouvez obtenir les formules nécessaires de la Direction de l'aide financière aux étudiants du ministère des Collèges et Universités, à l'adresse indiquée à la fin de cette section. Veuillez inscrire le nom de l'établissement que vous comptez fréquenter, lorsque vous demandez votre formule d'aide financière.

Envoyez votre demande d'aide financière à l'agent du régime de l'établissement que vous comptez fréquenter ou venez la lui remettre personnellement afin qu'il puisse la vérifier. Vous pouvez soumettre votre demande dès que les formulaires sont distribués, généralement en avril.

Vous devez soumettre votre demande le 1er juillet au plus tard si vous voulez qu'elle soit examinée assez tôt pour l'inscription d'automne.

Si vous avez l'intention de vous inscrire à un programme d'études trimestriel ou coopératif, votre demande d'aide financière doit être soumise avant la fin du premier mois de la période d'études pour laquelle vous faites votre demande.

Régime spécial de bourses de l'Ontario

Le Régime spécial de bourses de l'Ontario a pour but d'encourager les personnes qui ont des difficultés financières sérieuses à suivre des programmes postsecondaires à temps partiel si ces études peuvent aider à améliorer leurs compétences professionnelles et leurs possibilités d'augmentations de salaire. Vous pourrez être admissible à une bourse si vous:

- prenez ou avez l'intention de prendre un maximum de 60% d'un programme complet normal;
- êtes citoyen canadien ou immigrant reçu;
- êtes domicilié en Ontario depuis 12 mois consécutifs sans compter le temps passé à titre d'étudiant à temps plein;
- recevez des prestations d'assistance sociale, êtes sans emploi, ou avez un faible revenu familial;
- êtes admis ou inscrit à une université ou un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, le Ryerson Polytechnical Institute, le Ontario College of Art ou tout établissement privé d'enseignement technique de l'Ontario;
- prenez ou avez l'intention de prendre des cours en vue d'obtenir un grade, un diplôme ou un certificat. Les cours de rattrapage présentement offerts aux collèges d'arts appliqués et de technologie sont acceptables.

Si vous êtes admissible, vous pouvez recevoir une bourse pour payer vos frais de scolarité et droits obligatoires, vos livres et matériel et d'autres frais inhérents. Vous pouvez aussi recevoir une allocation supplémentaire pour aider à défrayer les coûts de garde d'enfants, etc. Le montant maximum d'aide financière accordé pour une année académique est de $1 200.

Autres renseignements

Pour tout renseignement sur un régime quelconque d'aide financière, veuillez contacter le conseiller en orientation de votre école, l'agent d'aide financière de l'établissement d'enseignement postsecondaire de votre choix ou les

Services des renseignements
Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4
Téléphone (416) 965-5241

Bourses d'études en langue seconde

Le Programme fédéral-provincial de bilinguisme en éducation au niveau postsecondaire, financé par le Secrétariat d'État et administré par le ministère des Collèges et Universités du gouvernement provincial, a deux objectifs principaux:
a) offrir aux Canadiens de la majorité de langue officielle dans chaque province davantage de possibilités d'acquérir une connaissance de l'autre langue officielle;
b) offrir aux Canadiens de la minorité de langue officielle dans chaque province davantage de possibilités de recevoir leur éducation dans leur propre langue.

En Ontario ceci signifie:
a) offrir aux Ontariens de langue anglaise davantage de possibilités d'acquérir une connaissance de la langue française;
b) offrir aux Ontariens de langue française davantage de possibilités de recevoir leur éducation dans la langue française.
Inclus sont les programmes suivants:

Bourses pour étudier en français
Le programme accorde une bourse d'une valeur maximale de $2 000 pour la première année d'études (deux périodes d'études successives) dans n'importe quelle discipline enseignée en français, à n'importe quel cycle, dans une université canadienne de langue française ou bilingue, dans un collège bilingue d'arts appliqués et de technologie en Ontario, ou dans un programme professionnel d'un CEGEP de langue française au Québec. Cette bourse n'est pas renouvelable.

Bourses d'été pour enseignants
Le programme est destiné aux enseignants des modules scolaires de langue française et aux enseignants du français langue seconde qui désirent suivre à temps plein certains cours d'été de courte durée pour améliorer la qualité de leur enseignement. Le montant de ces bourses peut s'élever jusqu'à $100 par semaine.

Cours d'été de langues secondes
Les bourses d'une valeur maximale de $850 sont versées directement aux établissements canadiens participants, au nom des étudiants au postsecondaire qui s'inscrivent aux cours d'immersion pendant six semaines dans leur langue seconde, soit l'anglais ou le français. Les bourses couvrent les frais de scolarité, de chambre et pension et d'activités culturelles.

Programme de moniteurs de langue seconde
Ce programme, qui fournit un salaire maximum de $3 000, donne à l'étudiant la possibilité de:
a) s'inscrire à temps plein dans un établissement d'enseignement universitaire dans le milieu de sa langue seconde et dans une autre province que celle où il est domicilié (dans certains cas, on peut devenir moniteur dans sa propre province);
b) travailler à temps partiel à titre de moniteur, assistant l'enseignement de sa langue première enseignée comme langue seconde, pendant six à huit heures par semaine.

La période d'engagement pour les moniteurs de langue seconde s'étend de septembre 1979 à mai 1980.

Pour tout renseignement précis sur les programmes de bourses pour l'année scolaire 1979-1980, veuillez vous adresser à la:

Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, 8e étage
Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4
Téléphone (416) 965-5241

Renseignements sur les collèges d'arts appliqués et de technologie(CAAT)

L'Ontario compte 22 collèges communautaires répartis sur plus de 90 campus desservant les principales régions économiques de la province.

Les neuf collèges suivants donnent des programmes d'études enseignés en français et certains cours en français à l'intention des étudiants franco-ontariens:
Collège Algonquin
Collège Cambrian
Collège Canadore
Collège Centennial
Collège Niagara
Collège Northern
Collège St-Clair
Collège Saint-Laurent
Collège Sheridan

Les collèges d'arts appliqués et de technologie offrent des programmes d'éducation professionnelle, technique et générale. Des cours en vue d'obtenir un emploi, sont aussi à la disposition des diplômés d'écoles secondaires, d'adultes, ainsi que de jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Le collège communautaire est un établissement polyvalent qui donne toute une gamme de cours du jour et du soir, à temps plein et à temps partiel. Les étudiants ont ainsi la possibilité d'acquérir des connaissances utiles dans les affaires et l'industrie et d'élargir ainsi leurs connaissances générales. Le principal but de ces collèges est de fournir une éducation professionnelle et de répondre aux besoins de la population locale.

Inscription

En 1978-1979, dans les 22 collèges communautaires, 85 700 étudiants étaient inscrits à temps plein. Le nombre approximatif d'étudiants à temps partiel était 200 000. Un grand nombre d'adultes à travers la province profitent des programmes d'éducation permanente des collèges communautaires.

Conditions générales d'admission

Puisque les conditions d'admission de plusieurs cours varient de collège en collège, les étudiants sont priés de consulter l'annuaire du collège qu'ils désirent fréquenter. Vous pouvez obtenir les annuaires soit du conseiller en orientation de votre école secondaire ou du registraire du collège.

Sont admises dans les collèges communautaires:

- toutes personnes qui détiennent le diplôme d'études secondaires obtenu à la fin de la 12e année d'études secondaires dans n'importe quelle spécialité ou programme, ou
- toutes personnes qui détiennent un diplôme supérieur d'études secondaires obtenu à la fin de la 13e année d'études secondaires, ou
- les candidats adultes, soit les personnes qui sont âgées de 19 ans à la date où commence le programme d'instruction auquel elles désirent s'inscrire.

Les étudiants seront admis aux collèges communautaires selon l'ordre prioritaire suivant:

- les résidents permanents de l'Ontario,
- les résidents permanents des autres provinces du Canada,
- les étudiants étrangers des pays du Commonwealth britannique,
- les étudiants étrangers des autres pays.

Programmes d'études offerts

Dans la plupart des collèges, les programmes d'études se divisent en catégories principales comme par exemple les arts appliqués, le commerce, les sciences infirmières, la technologie, les cours d'éducation permanente et de recyclage. Cependant certains collèges ont adopté des sous-catégories ou une réorganisation de ces catégories qui reflètent les principaux points de concentration adoptés dans ce collège.

L'enseignement des techniques infirmières se donne dans les collèges communautaires et non plus dans les hôpitaux et écoles régionales de techniques infirmières.

Les étudiants, pour être accrédités comme infirmiers de l'Ontario, passent, à la fin de leur programme d'études, les examens normalisés de techniques infirmières régis par le Collège des infirmières et infirmiers de l'Ontario (College of Nurses of Ontario).

Les collèges communautaires ensemble dispensent environ 2 000 programmes d'études. Des programmes menant à un diplôme de trois ans, un diplôme de deux ans, un certificat d'un an, des programmes d'apprentissage, des cours d'extension et des cours à temps partiel sont disponibles. Voir le tableau des programmeset des cours qui sont offerts en français dans les collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario et consulter le chapitre individuel des collèges dans *Tour d'horizon.* Pour des renseignements plus précis, consulter les annuaires des collèges ou rendre visite au collège près de chez vous.

Formation des adultes

Un choix varié de programmes de formation est offert aux adultes à l'intérieur des collèges.

Ces programmes font partie d'une initiative du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, planifiés en coopération avec l'industrie et le commerce; ils consistent à inculquer aux adultes de nouvelles connaissances académiques accrues et à donner des cours techniques et commerciaux, les rendant ainsi aptes à occuper un nouvel emploi.

Un particulier peut participer à ces programmes en tant qu'étudiant s'il en débourse lui-même les frais, ou en s'inscrivant à une succursale d'un Centre de la Main-d'oeuvre du Canada.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration de votre localité ou avec l'un des collèges d'arts appliqués et de technologie.

Éducation permanente

Le but de l'éducation permanente et des cours d'extension est de permettre à tous les membres de la collectivité d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de leur choix, à une heure et en un lieu qui leur conviennent, au moyen de cours à temps plein ou à temps partiel. Dans la mesure du possible, les

programmes offerts le soir le sont en parallèle aux programmes du jour afin que les étudiants intéressés puissent obtenir un diplôme. Outre ces cours, les collèges communautaires dispensent également des cours d'intérêt, de culture générale et de développement personnel qui ne mènent pas à l'obtention de crédits.

Possibilités de transfert pour les diplômés des CAAT

Bien que le but des collèges communautaires ne soit pas de former des étudiants pour l'admission à l'université, les diplômés des programmes de deux ans peuvent quelquefois être acceptés à la première année de certaines universités.

Les diplômés des programmes de trois ans qui ont les notes nécessaires de la dernière année peuvent, dans certaines circonstances, être acceptés à la deuxième année d'un programme universitaire. Les registraires des universités décident de chaque cas individuellement.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité dans un programme complet sont généralement de $172 par semestre ou de $345 par année d'études dans la majorité des programmes. Dans la plupart des cas, les étudiants doivent également s'acquitter de droits pour les activités parascolaires, pour les frais de laboratoires et autres frais afférents. Les frais de scolarité pour les étudiants étrangers sont de $750 par année scolaire de deux périodes d'études. Pour de plus amples renseignements, voir la section ''Coûts des études postsecondaires''.

Logement

Les collèges d'arts appliqués et de technologie avaient tout d'abord été conçus pour desservir la population domiciliée à une distance lui permettant de faire le trajet tous les jours. A part quelques exceptions, on n'a donc pas prévu de résidences pour les étudiants.

Les Collèges Cambrian, Canadore, Northern (campus Kirkland Lake), St-Laurent et Sheridan ont des résidences pour les étudiants.

Les étudiants peuvent se renseigner auprès du service de logement du collège qu'ils comptent fréquenter pour les possibilités de logement.

Autres renseignements

Pour de plus amples renseignements au sujet des collèges d'arts appliqués et de technologie, veuillez consulter la section consacrée à chacun des collèges dans *Tour d'horizon* ou l'annuaire de chaque collège, ou adressez-vous à la:

Direction des affaires collégiales
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1C1
Téléphone (416) 965-5375

Programmes et cours offerts dans les collèges d'arts appliqués et de technologie en Ontario

● programme entièrement donné en français

■ programme donné partiellement en français et en anglais

★ cours donné en français dans une discipline mais non un programme

R cours de recyclage donné en français selon la demande

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	St-Clair	Saint-Laurent	Sheridan	
									Amélioration des connaissances générales
	R								Affaires et commerce
R							R		Anglais langue seconde
							R		Cours commercial de révision
							R		Cours de rattrapage-Niveau A
							R		Cours de rattrapage-Niveau 1
							R		Cours de rattrapage-Niveau 2
							R		Cours de rattrapage-Niveau 3
							R		Cours de rattrapage-Niveau 4
R					★	●	R	●	Français langue seconde
		R							Secrétaire bilingue
	R						R		Sténographie commerciale
									Arts en général
●									Art commercial
●									Artisanat
							★		Arts et bricolage
●									Arts et sciences
●							■		Beaux-arts
			★						Chansonnier québécois
							★		Communication fonctionnelle
●									Design d'intérieur
							■		Design graphique
							★		Droit et affaires
			★		★				Économie
			★						Études canadiennes
			★			★			Expression écrite (française)
			★		★			●	Français pour francophones
●									Hippotechnie
●									Journalisme
			★			★		★	Littérature canadienne-française
			★					●	Littérature française contemporaine
			★						Philosophie
			★		★	★	★		Psychologie
							★		Psychologie de la croissance
●									Radiotélédiffusion
■									Réalisation cinématographique
			★						Roman canadien-français
							★		Stages pratiques

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	St-Clair	Saint-Laurent	Sheridan	
									Commerce, administration et gestion
●	■				■		■		Administration des affaires:
							■		administration de l'évaluation
							R		commerce au détail
●					■		■		commerce général
●							★	■	gestion
								■	relations interpersonnelles
								■	relations publiques
■									Aide juridique
							★		Amélioration des possibilités d'emploi
							★		Assurance dans les communications orales
							■		Finance
							■		Finance bilingue
							★		Fiscalité
							■		Gestion de détail
							R		Gestion entreprise agricole
							■		Gestion industrielle
							★		Industrie de la fabrication
							★		Mathématiques
							★		Planification budgétaire
							★		Prix de revient
●							★		Publicité
							★		Résolution de problèmes
							★		Théorie macroéconomique
							★		Théorie microéconomique
									Commerce et comptabilité
●	■				★		★		Comptabilité
									Commerce: informatique
							★		Analyse de systèmes
●	■						■		Informatique-ordinatique
●					★		■		Marketing (commercialisation)
							★		Programmation
									Commerce: secrétariat
							★		Dactylographie bilingue
		■			■		■		Dictaphone
									Secrétariat:
■	■	■		■	■		■		bilingue
■	■						■		de direction
■	■				■		■		juridique
■					■		■		médical
							★		Stages pratiques
		■			■		★		Sténographie **R** (St-Laurent)

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	St-Clair	Saint-Laurent	Sheridan	
									Construction
							R		Aide en construction
							R		Atelier de construction mécanique
●									Construction
							■		Maçonnerie
									Hygiène et professions similaires
●							■		Laboratoire médical (technologie)
●	■	■			★		■		Sciences infirmières
●									Soins dentaires (assistant)
●									Techniques d'éducation pour déficients mentaux
●									Technologie des sciences respiratoires
									Services à l'enseignement
●	■								Bibliotechnique
									Services communautaires
●	■					★			Administration des lois et de la sécurité
	●								Animation communautaire
							★		Contes enfantins
●					★		■		Éducation des petits
							★		Éducation pré-scolaire
	●				★				Enfance exceptionnelle
●									Gestion d'établissements-service des loisirs
●									Hautes études en loisir
							★		Musique et activités physiques
							★		Science pour les petits
●	●				■				Service social (Services sociaux)
							★		Sociologie et problèmes sociaux
							★		Stages pratiques
							■		Techniques des sciences du comportement
									Technologie-technicien (général)
●									Aide en arts graphiques
●									Architectural
●									Arts graphiques (imprimerie)
●									Biochimique
●									Cartographie (photogrammétrie)
							R		Dessin industriel
●									Éducation spécialisée
●									Horticulture et paysagisme
●									Levés
							★		Mathématiques
●									Musées
●									Photographie
							★		Physique

Algonquin	Cambrian	Canadore	Centennial	Niagara	Northern	St-Clair	Saint-Laurent	Sheridan	
									Technologie-technicien (génie)
	■								Chimie/métallurgie
●	■						■		Électronique
							R		Électronique
■							■		Génie chimique
■							■		Génie civil
■									Génie industriel
●							■		Génie mécanique
							■		Génie naval
							■		Instrumentation industrielle
							★		Mathématiques
							R		Mécanique des petits moteurs
■									Ordinateurs
							★		Principes d'électricité
							★		Physique
●							R		Soudage et fabrication
									Apprentissage et cours préparatoire à l'emploi
							R		Ajusteur-soudure
●							R		Charpenterie
●									Coiffure pour dames
							R		Commis-caissier
●							R		Commis-dactylographe
							R		Couture industrielle
							R		Lambrisseur d'extérieur
●									Lattage
							R		Mécanicien d'automobiles
							R		Menuiserie générale
							R		Peinture et décoration
							R		Réparation de véhicules automobiles
							R		Technogénie des machines fixes

Collège Algonquin

Ottawa

Président: Laurent Isabelle

Le Collège Algonquin fut déclaré bilingue dès sa fondation en 1967. Situé dans la capitale nationale, son territoire s'étend sur cinq comtés.

Deux des comtés, soit, Prescott et Russell, sont en grande majorité francophones. Le secteur 1 du Collège Algonquin compte 25 pour cent de population de langue française.

Le collège occupe aujourd'hui 12 campus et centres d'enseignement. Il est le plus vaste des collège communautaires de l'Ontario.

Afin de mieux desservir la collectivité francophone dans son territoire, le Collège Algonquin s'efforce de devenir rapidement une institution véritablement bilingue. Il répond aux besoins de ses élèves de langue française en leur offrant 50 programmes postsecondaires en français. Le nombre de ces derniers continuera d'augmenter jusqu'à ce que les francophones jouissent de tous les avantages éducationnels et culturels déjà offerts aux anglophones.

Le bilinguisme au Collège Algonquin a deux orientations primordiales, soit emploi ainsi que croissance culturelle de l'individu. Le collège est situé au coeur d'un pays officiellement bilingue où abondent des postes bilingues.

Les diplômés d'Algonquin pouvant travailler aussi bien en anglais qu'en français n'ont pas de difficulté à trouver de l'emploi dans la région de la capitale nationale ou ailleurs, puisque le bilinguisme est de plus en plus demandé par les employeurs.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 8 605
Temps partiel 12 663
Programmes entièrement en français 1 436

Programmes d'études entièrement en français ou bilingue

Conditions d'admission
Le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année de l'Ontario) ou l'équivalent. Les critères employés peuvent être l'âge, la personnalité, l'expérience, la santé, le physique, les résultats d'examens, les réponses à des questionnaires, ou des travaux antérieurs.

Si le nombre des candidats admissibles à un programme excède de beaucoup celui des places disponibles, on choisira au hasard, les noms de ceux invités à des entrevues.

Campus d'Ottawa

Arts appliqués
Programmes de trois ans
Design d'intérieur, technologie des musées.

Programmes de deux ans
Administration de la loi et de la sécurité, art commercial, artisanat, beaux-arts, bibliotechnique, design d'intérieur, éducation des petits, gestion d'établissements de loisirs, hautes études en loisirs, horticulture et paysagisme, journalisme, programme général d'arts et de sciences, publicité, radiotélédiffusion, techniques d'éducation pour déficients mentaux, techniques d'éducation spécialisée, travail social.

Programme d'un an
Hippotechnie.

Commerce
Programme de trois ans
Administration des affaires (concentration en commerce général, comptabilité, gestion, informatique, marketing).

Programmes de deux ans
Aide juridique bilingue, commerce (concentration en comptabilité, informatique, marketing), secrétariat bilingue de direction, secrétariat juridique bilingue, secrétariat médical bilingue.

Programmes d'un an
Secrétariat bilingue de direction, secrétariat juridique bilingue, secrétariat médical bilingue, travail de bureau.

Cours d'apprentissage
Coiffure pour dames.
Le Directeur des admissions du collège ne choisit pas les candidats aux programmes d'apprentissage. Les demandes à ce sujet doivent être adressées au bureau le plus proche de la Direction de la formation industrielle du ministère des Collèges et Universités.

Sciences de la santé
Programmes de trois ans
Technologie du laboratoire médical, technologie des sciences respiratoires.

Programme de deux ans
Sciences infirmières.

Programme d'un an
Soins dentaires.

Technologie et métiers
Programmes de trois ans
Architecture (technologie de l'), biochimie (technologie de la), électronique (technologie de l'), mécanique (technologie de la), réalisation cinématographique bilingue.

Programmes de deux ans
Architecture, arts graphiques (imprimerie), cartographie (programme général et concentration photogrammétrie), construction, électronique, levés (arpentage), photographie, réalisation cinématographique bilingue.

Programmes d'un an
Arts graphiques, soudage et fabrication.

Cours d'apprentissage
Charpenterie, lattage bilingue.

Campus Haute-Vallée de l'Outaouais
315, rue Pembroke est
Pembroke, Ontario K8A 3K2

Programme de deux ans
Techniques forestières.

Éducation permanente
La Division de l'éducation permanente croit que la collectivité, ou le milieu de vie, est le laboratoire d'apprentissage le plus important et le plus efficace, et que le collège, en tant qu'institution, ne contribue que partiellement aux processus d'apprentissage.

Elle veut rejoindre les collectivités isolées, telles que groupes à faible revenu, minorités, endroits éloignés, groupes professionnels ayant besoin de techniques de travail, mais non attirés par les cours habituels.

Elle encourage la participation, c'est-à-dire qu'elle donne le plus possible de latitude et de responsabilité à la collectivité pour la mise au point des programmes et de leur évaluation. Dans certains domaines, la Division de l'éducation permanente ne joue réelement qu'un rôle de catalyseur.

Afin de concentrer ses efforts sur les buts ci-dessus mentionnés, la Division de l'éducation permanente laisse aux quatre autres divisions du collège la responsabilité administrative et pédagogique des cours d'éducation permanente qui donnent droit à des crédits ou reproduisent plus ou moins les cours réguliers du jour à l'intention d'adultes étudiant à temps partiel.

La Division de l'éducation permanente est, toutefois, directement responsable des cours d'intérêt général et des programmes qui ne font pas partie des catégories ci-dessus mentionnées, ou qui correspondent mieux à sa philosophie et ses méthodes.

La Division de l'éducation permanente est directement responsable des programmes suivants:

- Campus d'Hawkesbury: Les activités dans ce secteur se situent dans deux secteurs particuliers, la formation professionnelle des adultes et l'éducation communautaire.
- Campus Lanark: Le Collège Algonquin, desservant tout le comté de Lanark et son territoire adjacent avec ses deux campus, l'un à Perth et l'autre à Almonte, offre des cours à temps partiel crédités et d'intérêt général, des programmes à temps plein et partiel pour adultes commandités par la main-d'oeuvre du Canada et un service de développement communautaire.
- Centre Haute-Vallée de l'Outaouais (Pembroke): Le centre met sur pied et coordonne les programmes de l'éducation permanente. Le centre offre des cours d'intérêt général et des cours crédités, des programmes commandités par la main-d'oeuvre du Canada ainsi qu'un service de développement communautaire.
- Éducation communautaire: Le secteur "Éducation communautaire" se compose de trois activités complémentaires:
(1) intervention rurale (Prescott-Russell), (2) intervention urbaine (Ottawa-Carleton), (3) technologie appliquée (Centre Rural, Plantagenet).
- Formation de base des adultes: En collaboration avec la main-doeuvre du Canada, le Collège Algonquin offre en français et en anglais un programme de recyclage scolaire. Le programme a pour but de recycler l'étudiant pour lui permettre d'améliorer ses chances d'obtenir un emploi et de poursuivre ses études tant au niveau scolaire que collégial. Des programmes de préparation fondamentale à l'emploi et d'alphabétisation sont également offerts sous ce secteur.
- Programmes de formation professionnelle: Ce service offre, en collaboration avec la Commission de la fonction publique et la Société des comptables industriels et généraux autorisés, des cours professionnels de la Société en vue de l'obtention de certificats. Des cours de l'Institut d'assurance et de l'Institut des secrétaires et d'administrateurs agréés

sont également offerts pour obtention de la reconnaissance professionnelle de ces deux organismes.
•Programme de formation pratique: Ce service offre les trois programmes suivants:
–la Formation industrielle de main-d'oeuvre du Canada en vertu de laquelle les employeurs ontariens qui ont besoin de services de formation et de recyclage de leur personnel peuvent bénéficier de la participation directe des gouvernements provinciaux et fédéral,
–la Formation pour le commerce et l'industrie en vertu de laquelle les employeurs et les associations peuvent répondre aux besoins de leurs membres en leur offrant la formation et l'apprentissage nécessaires,
–l'Opération expérience pratique Ontario, un programme provincial, qui veut venir en aide aux jeunes gens de 16 à 24 ans qui ont terminé leurs études et qui recherchent de l'emploi à plein temps. Il leur fait acquérir l'expérience pratique nécessaire pour se trouver du travail.
•Projets spéciaux: La Division de l'éducation permanente offre des projets spéciaux qui comprennent, entre autres, les quatre domaines suivants: développement communautaire, secrétariat de conférences, cours d'intérêt général et le programme place aux femmes.

Pour renseignements généraux, communiquer avec le bureau principal de l'éducation permanente à Ottawa. Téléphone (613) 725-7478.

Les cours d'éducation permanente qu'offrent les divisions scolaires sont surtout orientés vers des carrières, et permettent aux étudiants d'acquérir les crédits nécessaires pour obtenir des diplômes.

La documentation au sujet de ces cours peut être obtenue directement des divisions scolaires, ou du:
Bureau principal de l'éducation permanente
Bureau B2
1385, avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7478

Adresses et numéros de téléphone
De plus amples renseignements au sujet des conditions d'admission ou d'un programme particulier, peuvent être obtenus du:
Directeur des admissions
Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie
1385, avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7432

Pour tout renseignement concernant l'aide financière et les formulaires de demande, communiquer avec:
L'Agent de l'aide financière
Collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie
1385, avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario K2G 1V8
Téléphone (613) 725-7210

Collège Cambrian

Sudbury

Président: J. T. Koski

Le Collège Cambrian fut fondé pour desservir les districts de Sudbury et de Manitoulin. Environ 40 pour cent de la population du district de Sudbury est francophone. En conséquence, la région possède cinq écoles secondaires et deux collèges confessionnels de langue française. La ville de Sudbury est une ville officiellement bilingue et plusieurs entreprises et détaillants traitent de leurs affaires en français.

Le Collège Cambrian fut déclaré bilingue en 1976 et sa nouvelle division de programmes et services de langue française compte un doyen et un nombreux personnel enseignant.

Plusieurs programmes sont offerts en français et certains sont bilingues; la décision d'établir un programme suivant une modalité plutôt qu'une autre dépend du genre de travail entrepris par l'étudiant après l'obtention de son diplôme.

En offrant un nombre grandissant de programmes, nous visons un double objectif: celui de satisfaire les besoins et les aspirations de la population francophone de notre région, et du point de vue des étudiants qui désirent continuer leurs études en français, et de celui des employeurs qui cherchent du personnel francophone ou bilingue compétent.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 2 666
Temps partiel 5 898
Programmes entièrement en français 75
Programmes partiellement en français 80

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent acceptable ou le statut d'étudiant adulte. Ils doivent aussi remplir les conditions d'admission spécifiques indiquées après la description de chaque programme.

Technologie et sciences de la santé
•Sciences infirmières: un programme de vingt mois (2 ans) dont 50% des cours sont donnés en français.
Conditions d'admission:
au moins deux crédits en mathématiques, et quatre crédits en sciences (deux au niveau avancé). On recommande fortement que les étudiants aient une moyenne de 60% dans leurs études au niveau avancé ou 70% dans leurs études au niveau général. Les étudiants doivent parler couramment le français et l'anglais et satisfaire aux exigences physiques et médicales les pour ce programme. Les candidats qui satisfont aux exigences minimales devront remplir un questionnaire et subir un test d'aptitude.
•Technicien en électronique: un programme de 4 semestres (2 ans) à l'intérieur duquel on utilisera le français comme langue d'enseignement pour le français, les mathématiques et la physique.
Conditions d'admission:
anglais (2 crédits), français (2 crédits), mathématiques (2 crédits) et physique, au niveau supérieur, ainsi qu'une niveau adéquat d'aptitude en dessin industriel.
•Electrical engineering technician, electronics engineering technician, instrumentation (industrial) engineering technician: on utilisera le français comme langue d'enseignement pour les cours de français, mathématiques et physiques.
•Technicien et technologue en génie chimique: des programmes de 4 semestres (technicien) et de 6 semestres (technologue) à l'intérieur desquels on utilisera le français comme langue d'enseignement pour le français, les mathématiques et la chimie générale.
Conditions d'admission:
anglais, français, mathématiques, chimie et physique au niveau supérieur (11e et 12e). Si le candidat désire poursuivre ses études au niveau de technologue, nous recommandons fortement qu'il ait une moyenne d'au moins 60% auniveau avancé ou d'au moins 70% au niveau général dans les matières ci-dessus indiquées.
•Medical laboratory technology, chemical technology (environmental option) metallurgical engineering technician, metallurgical engineering technology: on utilisera le français comme langue d'enseignement pour les cours de français, mathématiques et chimie générale.

Commerce
•Administration des affaires: un programme de six semestres (3 ans) dont 50% des cours sont donnés en français
Conditions d'admission:
Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études dans ce domaine devront maintenir un note d'au moins "C" au premier semestre dans les sujets de base suivants: marketing, comptabilité et informatique.
•Comptabilité: un programme de 4 ou 6 semestres (2 ou 3 ans) dont 50% des cours sont donnés en français.
Conditions d'admission:
Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études dans ce domaine devront maintenir une note d'au moins "C" en comptabilité et en informatique au premier semestre.
•Informatique: un programme de 4 ou 6 semestres (2 ou 3 ans) dont 50% des cours sont donnés en français.
Conditions d'admission:
Les étudiants qui désirent poursuivre leurs études dans ce domaine devont maintenir un note d'au moins "C" en comptabilité et en informatique au premier semestre.
•Secrétaire bilingue générale: un programme de 2 semestres (1 an) dont 50% des cours sont donnés en français.
Conditions d'admission:
avoir une bonne maîtrise du français.
•Secrétaire bilingue de direction: un programme de 2 semestres (1 an) dont 50% des cours sont données en français.
Conditions d'admission:
Les candidats doivent parler couramment le français et être diplômés d'un programme du niveau 1 du collège, avec connaissances en routines de bureau, une vitesse de 40 mots à la minute en dactylographie et 80 mots à la minute pour l'étudiant choisissant la sténographie. On accepte tout système de sténographie reconnu. Une connaissance poussée des deux langues officielles est nécessaire.

•Secrétaire juridique bilingue: un programme de 2 semestres (1 an) dont 50% des cours sont donnés en français.
Conditions d'admission:
Les candidats doivent parler couramment le français et posséder un certificat collégial Niveau 1 ou un diplôme de fin d'études secondaires de l'Ontario (27 crédits) avec connaissances en routines de bureau, une vitesse de 40 mots à la minute en dactylographie et 80 mots à la minute pour l'étudiant choisissant la sténographie. On accepte tout système de sténographie reconnu.

Services communautaires
•Bibliotechniques: un programme de 4 semestres (2 ans) dont 50% des cours sont donnés en français.
Conditions d'admission:
au moins trois (3) crédits en français. Il serait avantageux pour les candidats de posséder des crédits en dactylographie.
•Animation communautaire: un programme de 4 semestres (2 ans) dont tous les cours sont donnés en français.
Conditions d'admission:
Les candidats adultes qui ne fréquentent plus l'école depuis plus d'un an sont les bienvenus même s'ils ne détiennent pas le diplôme de fin d'études secondaires.
•Enfance exceptionnelle: un programme de 4 semestres (2 ans) dont 80% des cours sont donnés en français.
Conditions d'admission:
Une considération spéciale est accordée aux candidats âgés de dix-neuf ans ou plus qui ont déjà acquis de l'expérience dans ce domaine. Bien que souhaitable, une expérience antérieure de travail auprès des enfants n'est pas requise. Les candidats devront remplir un questionnaire avant d'être admis.
•Administration de la loi et de la sécurité: un programme de 2 ou 4 semestres (1 ou 2 ans) dont 50% des cours sont donnés en français.
Conditions d'admission:
Les étudiants qui désirent se joindre aux forces policières devraient se renseigner au sujet des conditions d'admission: conditionnement physique, taille, poids et acuité visuelle. On demande que les candidats remplissent un questionnaire avant d'être admis.
•Services sociaux: un programme de 4 semestres (2 ans) dont 50% des cours sont donnés en français.
Condition d'admission:
le candidat devrait être âgé de dix-neuf ans ou plus. Les étudiants adultes ne fréquentant plus l'école depuis plus d'un an sont les bienvenus même s'ils ne détiennent pas le diplôme de fin d'études secondaires. De fait, le niveau de maturité et de motivation de l'étudiant constitue un facteur de sélection. Les candidats devront remplir un questionnaire avant d'être admis. Puisque ce programme attire un grand nombre d'étudiants, les candidats sont priés de faire leur demande d'admission avant le 15 février.

Éducation permanente
La Division de l'éducation permanente du collège Cambrian offre des programmes d'éducation aux adultes des districts de Sudbury et de Manitoulin. Nous fournissons une grande variété de moyens par lesquels les gens peuvent continuer à augmenter leurs connaissances techniques, à acquérir de nouvelles connaissances, à remplir leurs temps libres d'activités profitables et agréables, ou à s'avancer dans leur carrière en améliorant leurs qualifications académiques.

À moins d'avis contraire dans le cas d'un cours particulier, tout adulte peu importe son âge, sa résidence, son éducation ou expérience préalables, peut s'inscrire aux cours énumérés dans l'annuaire. Si certains cours exigent un prérequis, celui-ci sera stipulé dans la description des cours. Pour de plus amples renseignements, les étudiants doivent s'adresser à la Division de l'éducation permanente, Collège Cambrian, 1400, chemin Barrydowne, Sudbury, Ontario P3A 3V8, ou composer 560-0330.

Éducation des adultes
Les programmes d'éducation des adultes ont pour but de préparer les adultes pour un meilleur emploi. Les adultes non qualifiés et sans emploi y reçoivent une formation technique dans le domaine des métiers, du travail de bureau, etc.

Certains s'y inscrivent pour apprendre l'anglais, d'autres pour suivre des cours de recyclage qui se donnent en français ou en anglais. Ces cours leur permettront de profiter de meilleures possibilités d'emploi. Un grand nombre d'adultes désirent suivre des cours de recyclage dans le but de se lancer dans l'apprentissage d'un métier ou de s'inscrire à un programme postsecondaire à plein temps.

Recyclage académique–français
•Français, mathématiques, sciences, English: les cours débutent tous les lundis. Les étudiants qui ne savent ni lire ni écrire commencent au niveau I. Ceux ayant terminé avec succès le niveau IV (12e année) sont admissibles aux programmes postsecondaires offerts par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario. La langue principale d'instruction est le français, mais on enseigne aussi l'anglais écrit et oral.

Affaires et commerce
•Secrétaire ou commis-dactylo bilingue: un programme de 40 semaines dont les cours débutent tous les lundis.

Puisque ce programme est bilingue, la documentation utilisée dans ces cours sera dans les deux langues. La principales langue d'instruction est cependant le français. Le programme est conçu à aider l'étudiant dans la langue qui lui cause le plus de difficultés.

Les cours compris dans ce programme sont les suivants: dactylographie, sténographie, techniques de bureau, correspondance et dictaphone. Des cours de business machines, bookkeeping et accounting sont aussi offerts au choix et se donnent seulement en anglais.
Conditions d'admission:
L'étudiant doit avoir réussi un cours de français de troisième niveau, un cours de mathématiques de troisième niveau, et posséder une certaine compétence en anglais.

Autres renseignements

Résidence et logement
La résidence, pour hommes et femmes, comprend 203 chambres simples. Il y a cinq étages, dont trois sont mixtes et deux sont occupés par des femmes seulement. Chaque chambre est munie d'une garde-robe, d'un pupitre avec lampe et chaise, d'un tableau d'affichage, d'un lit avec veilleuse, et d'un évier. Il y a aussi une salle d'entreposage pour les malles.

Les étudiants qui désirent habiter en résidence devraient faire leur demande dès réception de leur lettre d'admission du Bureau du registraire, puisque la priorité sera accordée aux demandes qui auront été reçues les premières. Écrivez directement au Coordonnateur de la résidence, 885 sud, rue Régent, Sudbury, Ontario.

Au cours de l'été et de l'automne, le Bureau du registraire met à la disposition des étudiants une liste des logements disponibles. Quoiqu'on signale le type de logement et le coût de location, le collège ne vérifie ni ne garantit la qualité des chambres ou des appartements mentionnés. Le coût de location d'une chambre, pension incluse, peut varier, selon l'emplacement et le genre de logement.

Frais supplémentaires
Enfance exceptionnelle et services sociaux: dépenses et pension durant les stages de formation pratique; frais d'inscription ($50) à un séminaire qui aura lieu à l'extérieur de la ville. Bibliotechniques: $75 pour voyages aux bibliothèques à l'extérieur de la ville. Chimie/métallurgie: frais d'équipement de $25. (remboursable) Électronique: $40. pour le matériel requis dans des projets d'étudiants. Les montants indiquésci-dessus peuvent être modifiés.

Bibliothèque
La bibliothèque renferme environ 25 000 livres, 1 200 périodiques et journaux, 3 500 diapositives et microfilms, 500 films, films fixes et boucles et 2 500 enregistrements, bandes et partitions (de musique).

Aide financière
Le directeur des admissions est responsable du programme d'aide financière au collège. Il dispose de renseignements conernant l'aide gouvernementale disponible, et peut vous fournir des détails sur les bourses d'études accordées par des individus ou des compagnies privées, sur les subventions et prêts d'urgence et sur la caisse de prêts du collège.

Services de consultation
Le collège offre un service de consultation individuelle ou de groupe aux étudiants qui désirent discuter d'études, de carrière, de problèmes personnels, de problèmes médicaux et d'aide financière. On administre aussi les tests d'intérêts et d'aptitudes et donne des séminaires sur le développement personnel. Ces services professionnels sont complètement confidentiels.

Sports
Étant membre de l'Association athlétique des collèges de l'Ontario, le collège Cambrian participe aux compétitions masculines et féminines organisées par l'association. Les étudiants ont aussi la chance de participer aux programmes intra-muros de sports offerts par le collège.

En plus de ces activités organisées, les installations sportives du collège sont mises à la disposition des étudiants qui désirent organiser d'autres programmes de loisirs. Au sein de la communauté, il y a la possibilité de pratiquer les sports suivants: le bateau, la natation, le curling, le ski, les quilles, la pêche et la chasse.

Adresse et numéro de téléphone
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:
Directeur des admissions
Collège Cambrian d'arts appliqués et de technologie
1400, chemin Barrydowne
Sudbury, Ontario P3A 3V8
Téléphone (705) 566-8101

Collège Canadore

North Bay

Président: Murray Hewgill

Le Collège Canadore, un des 22 collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario ouvrit ses portes en 1967. Il fut d'abord affilié au Collège Cambrian de Sudbury, puis s'en sépara en 1972 pour devenir Canadore.

Canadore fait partie d'un site pittoresque avec vue sur le lac Nipissing et la ville de North Bay. Son campus comprend des résidences pour étudiants.

Dès 1967, Canadore collabora avec les conseillers d'écoles secondaires françaises, pour aider les étudiants dans le choix de leurs carrières.

La Division de l'éducation permanente de Canadore offre une variété de cours en français à temps partiel.

Le Collège n'offre actuellement que le programme de secrétariat bilingue comprenant tenue de bureau, dactylographie, sténographie et dictaphone, dont la moitié des cours sont donnés en français. L'étudiant peut choisir le cours de sténographie ou de dictaphone.

Inscription actuelle 1978-1979

Temps plein	1 640	
Temps partiel	2 393	
Centre de recyclage		407
T.I.B.I.		545
Éducation permanente		5 428
		6 380

Conditions générales d'admission

Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent acceptable ou le statut d'étudiant adulte. Ils doivent aussi remplir les conditions d'admission spécifiques indiquées après la description de chaque programme.

Programmes dont certains cours sont donnés en français

- Secrétariat bilingue: programme d'un an conduisant à un certificat. Cinquante pour cent des cours obligatoires sont donnés en français.
Conditions d'admission:
Les candidats doivent parler couramment le français et l'anglais, posséder des connaissances en techniques de bureau, et une vitesse minimum de 40 m/m en dactylographie. Les étudiants qui choisissent l'option de sténographie peuvent l'étudier dans les deux langues. Certains se concentrent sur l'étude du dictaphone.
Les cours de "stenographer" et "dicta" au niveau collégial peuvent servir de pré-requis pour un étudiant qui maîtrise les deux langues. Après deux ans, l'étudiant reçoit deux certificats dont un pour le cours de "stenographer" et l'autre pour le cours de secrétariat bilingue. Les étudiants adultes sont admissibles.
- Sciences infirmières (option bilingue): programme de deux ans décernant le diplôme des sciences infirmières (option bilingue). Cette option permettra à 10 ou 12 élèves d'enrichir leur programme régulier avec la terminologie française des sciences infirmières. L'expérience clinique durant la première année du programme sera obtenue dans un hôpital à caractère français. L'élève aurait, en plus, le choix d'étudier les sujets des sciences sociales en français.
Condition d'admission:
la chimie et la biologie.
- Administration des affaires: programme de six ou quatre semestres avec certains cours offerts en français.
- Administration alimentaire et hôtelière (option bilingue): programme de quatre semestres.

Éducation permanente

Canadore offre ses services d'éducation permanente surtout aux candidats du district de Nipissing, au nord et nord-est de l'Ontario, mais les autres candidats, c'est-à-dire ceux du Québec et du sud de l'Ontario, sont aussi encouragés à poser leurs candidatures.

Toutes les demandes sont étudiées par le directeur des admissions qui peut accepter ou rejeter la demande d'un candidat dont les qualifications ne sont pas suffisantes pour un cours. Il faut, cependant, noter qu'il est possible qu'à cause du manque d'espace, tous les candidats, même ceux possédant les qualifications nécessaires dans chaque cours, ne soient pas automatiquement admis.

Les formulaires de demande d'admission peuvent être obtenus aux écoles secondaires ou au:
Bureau des admissions
Collège Canadore d'arts appliqués et de technologie
C.P. 5001
North Bay, Ontario P1B 8K9

Les demandes d'admission sont examinées jusqu'à la date d'inscription, mais il est préférable de faire la demande au printemps. Voir notre annuaire pour les titres des cours offerts.

L'inscription et le début des classes sont en septembre, au campus du collège, sur la route Gormanville.

Autres renseignements

Frais de scolarité

Frais annuels pour deux semestres $418
Dépôt (partie non remboursable des frais de scolarité) $50
Solde des frais de scolarité $295
Matériel pédagogique $15
Activités athlétiques $55
Assurance accident $3

Logement

Le campus a, pour les étudiants, des maisonnettes entièrement meublées, comprenant chacune six chambres simples, salon, salle à manger, ainsi que cuisine avec réfrigérateur et cuisinière.

Services aux étudiants

Orientation, prêts, bourses, placement, magasin, sports intra-muros et intercollégiaux, Association d'athlétisme des collèges de l'Ontario.

Adresses et numéros de téléphone

De plus amples renseignements au sujet des programmes et de l'aide financière aux étudiants peuvent être obtenus du:
Bureau des admissions
Collège Canadore d'arts appliqués et de technologie
C.P. 5001
North Bay, Ontario P1B 8K9
Téléphone (705) 474-7600 #2133

Prêts et Bourses
Collège Canadore d'arts appliqués et de technologie
C.P. 5001
North Bay, Ontario P1B 8K9
Téléphone (705) 474-7600 #2215

Pour tout renseignement et pour les demandes d'admission pour la résidence du Collège, veuillez communiquer avec:
The Residence Manager (Directeur du logement)
College Education Centre Residence
C.P. 5005
North Bay, Ontario P1B 8L7
Téléphone (705) 474-1550

Collège Centennial

Scarborough

Président: I. B. McCauley

Centennial, le premier collège communautaire fondé en Ontario, ouvrit ses portes en octobre 1966, au 651, avenue Warden, Scarborough. En septembre 1979, le campus East York s'est ajouté à Warden Woods, Ashtonbee et Progress.

Avant même que le besoin ne se fasse sentir, Centennial offrait des cours en français pour étudiants francophones. Trois étudiants francophones inscrits en 1970 aux programmes d'études en anglais, ont, cependant, pu compléter leurs options en français, au moyen de divers cours de littérature canadienne-française. Une quarantaine d'étudiants se sont perfectionnés en 1977-1978 dans le roman canadien-français, en plus de suivre, en français, des cours d'économie canadienne, d'études canadiennes et de philosophie.

Il est difficile de mettre sur pied des programmes entièrement en français dans la ville de Toronto. Ceux du Collège Centennial sont structurés pour que l'étudiant fasse le tiers de ses études dans le domaine de l'éducation générale, domaine à multiples options.

Centennial offre, en plus des cours de français, certaines options en langue française telles que les études canadiennes, la philosophie, l'économie et/ou la psychologie. Bien que l'étudiant suive le programme en anglais, il a le choix de faire le tiers de ses études en français, au moyen des cours en éducation générale à sa disposition. De plus, le collège propose qu'au premier semestre, l'étudiant francophone s'inscrive au cours de français, au lieu de suivre celui de "Freshman English". L'usage de la langue anglaise est réservé aux cours spécialisés de son programme. Centennial répond aux besoins des francophones quand la demande le justifie.

Depuis 1967, les étudiants francophones sont chaleureusement accueillis au Centre de Français du Collège Centennial, lequel a été agrandi et mieux aménagé avant le début de l'année académique 1977-1978. La bibliothèque a depuis longtemps une section de livres, disques et films français. Il y a, tous les ans, un voyage au Carnaval de Québec organisé par l'Association des étudiants, ainsi qu'un échange entre le CEGEP La Pocatière et Centennial, sous la directiondes professeurs de français.

Centennial est le seul collège d'arts appliqués et de technologie, en Ontario, agrégé par le conseil des Ministres d'éducation (Canada) pour le cours d'été de langue seconde. Ce cours est offert au CEGEP La Pocatière (Québec).

Depuis le 1er septembre 1977, Centennial est étroitement lié aux centres et aux organismes francophones de Toronto, dans le domaine de l'éducation permanente. Il collabore à la mise sur pied de cours d'éducation populaire en langue française, tente aussi de découvrir les besoins réels des adultes francophones de Toronto, et d'y répondre adéquatement.

Centennial contribue, depuis 1966, à l'avancement du bilinguisme à Toronto, au moyen de son enseignement du français langue seconde et de ses cours de français pour francophones. Il s'efforcera, au cours de la prochaine décennie, de jouer, au rythme des demandes et des fonds disponibles, un rôle encore plus efficace auprès des jeunes étudiants et des adultes francophones désirant vivre et étudier en français.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 4 838
Programmes partiellement en français 40
Temps partiel 9 084

Programmes dont certains cours sont donnés en français
Tous les programmes d'études sont offerts en anglais, avec possibilité de certaines options en français.

Cours de français pour francophones
La littérature canadienne-française, le roman canadien-français, la littérature française contemporaine, le rôle de la femme dans la littérature canadienne-française, un cours d'expression écrite, le chansonnier québécois.

L'étudiant peut suivre, en français, certains cours d'éducation générale, soit: le tiers de son programme d'études, dont, le français obligatoire de première année pour étudiants francophones, la philosophie, l'économie, les études canadiennes ainsi que la psychologie.

Éducation permanente
Le Service d'éducation permanente offre des cours de français et d'anglais langue seconde à tous les niveaux, un cours de littérature canadienne-française, ainsi que le chansonnier québécois.

On peut s'inscrire à l'un des cinq campus trois fois par année, soit, en septembre, en janvier, ainsi qu'au début de mai. Ces cours intéressent les adultes et exigent le diplôme de fin de scolarité, ou le statut d'étudiant adulte.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Chaque semestre $172.50
Activités parascolaires $22.50

Logement
Les Services aux étudiants fournissent des listes d'appartements et de chambres disponibles dans les environs du collège.

Services aux étudiants
Un conseiller bilingue est à la disposition des étudiants francophones qui ont besoin d'aide ou d'orientation personnelle.

Adresses et numéros de téléphone
De plus amples renseignements au sujet des programmes et de l'aide financière peuvent être obtenus du:
Bureau des admissions
Collège Centennial d'arts appliqués et de technologie
C.P. 631, Station "A"
Scarborough, Ontario M1K 5E9
Téléphone (416) 694-3241

Services des prêts et bourses aux étudiants
Collège Centennial d'arts appliqués et de technologie
C.P. 631, Station "A"
Scarborough, Ontario M1K 5E9
Téléphone (416) 694-3241

Collège Niagara

Welland

Président: Jacqueline P. Robarts

Au cours des huit dernières années, le Collège Niagara a tenté de promouvoir, dans la péninsule du Niagara, une plus grande connaissance de la langue française. Certaines des mesures adoptées visaient à servir les besoins de plus de 25 000 francophones de la région.

Le cours actuel de secrétariat bilingue est partiellement donné en français, et des cours de conversation française et de français appliqué sont offerts aux étudiants réguliers du collège.

Le Collège Niagara, désigné par la Commission de la Fonction Publique du Canada, comme centre d'entraînement linguistique, offre des cours de français aux employés de la fonction publique ainsi qu'aux employés des diverses industries de la région.

Un comité consultatif de programmes en français fut récemment créé pour bénéficier des conseils de francophones de la région, dans la planification éducative éventuelle, ainsi que dans la promotion des cours en français au niveau collégial.

Des projets d'avenir sont: le programme d'un an avec certificat intitulé "Français–instrument de travail", ainsi que des sections supplémentaires enfrançais dans certains programmes existant déjà, telles que relations humaines et matières facultatives en français.

Les diplômés du programme de secrétariat bilingue du Collège Niagara ont obtenu des emplois à des niveaux supérieurs des gouvernements provinciaux et fédéral dans le domaine de l'éducation, ainsi que sur le plan national et international de l'industrie.

Nous sommes convaincus que les diplômés des futurs programmes en français pourront aussi bénéficier des offres alléchantes du monde du travail.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 3 002
Programmes partiellement en français 10
Temps partiel 6 122

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent acceptable ou le statut d'étudiant adulte. Ils doivent aussi remplir les conditions d'admission spécifiques indiquées après la description de chaque programme.

Programmes dont certains cours sont donnés en français
•Secrétariat bilingue: quatre semestres
Conditions d'admission:
Les candidats adultes doivent avoir au moins 19 ans et un niveau d'éducation acceptable, ou réussir des examens d'admission.

Éducation permanente
Les programmes du diplôme collégial sont offerts à temps partiel, selon la demande individuelle. Des cours de français, langue parlée, sont aussi offerts. Quelques cours communautaires sont offerts entièrement en français, selon la demande.

De plus amples renseignements peuvent être obenus du Bureau des admissions du collège.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Les frais de scolarité sont de $387. Il y aura, dans certains programmes d'arts appliqués et de technologie, des frais additionnels pour le matériel scolaire. Pour de plus amples renseignements, voir l'annuaire du collège.

Logement
Il n'y a pas de résidence au campus. Un service de logement est, cependant, à la disposition des étudiants pour leur aider à se loger en ville. Des renseignements peuvent être obtenus du Bureau du registraire.

Adresses et numéros de téléphone
Des renseignements au sujet des programmes et des conditions d'admission peuvent être obtenus de:
Mme Mary Petruzella
Bureau des admissions
Collège Niagara d'arts appliqués et de technologie
C.P. 1005
Woodland Road
Welland, Ontario L3B 5S2
Téléphone (416) 735-2211 #316

Des renseignements au sujet de l'aide financière peuvent être obtenus de:
Mme Mary Ellen Patterson
Agent de l'aide financière
Collège Niagara d'arts appliqués et de technologie
C.P. 1005
Woodlawn Road
Welland, Ontario L3B 5S2
Téléphone (416) 735-2211 #348

Collège Northern

South Porcupine

Président: J.H. Drysdale

Situé dans les districts de Cochrane et de Témiscaming, le Collège Northern en est le centre d'enseignement. Environ la moitié de la population est francophone, et le français est la langue prédominante d'un grand nombre de villes et de localités de cette région.

La politique du Collège Northern est d'offrir, dans la mesure du possible, tous les programmes d'études et de cours dans les deux langues officielles, en plus de programmes en français pour répondre aux besoins de la communauté franco-ontarienne.

Faute de demande, le collège n'a pas actuellement un grande variété de programmes d'études postsecondaires en français, mais nous continuerons d'offrir un plus grand choix, et nous engageons à élaborer un programme d'intérêt évident, quel qu'il soit.

La plupart des programmes de la Division de recyclage (Retraining Division) sont offerts en français et anglais, et, dans les districts de Cochrane et de Témiscaming, plusieurs des programmes de spécialisation pour carrières, et de vulgarisation d'intérêt général, au cours des récentes années, étaient en français.

Le Collège Northern s'est solennellement engagé à développer le nord de l'Ontario en donnant à la population la possibilité de s'instruire. Une étroite collaboration avec le collège est essentielle pour que ce dernier réponde aux besoins des franco-ontariens de la région. Une dynamique institution multiculturelle et polyglotte est essentielle au développement d'une communauté dans le nord de notre province, où chacun comprend les besoins des autres.

Dans le nord de l'Ontario, la connaissance du français est non seulement un avantage, mais une nécessité pour faire affaire avec le public. Tous les programmes d'enseignement en français du Collège Northern conduisent à des carrières et des professions exigeant la connaissance du français.

Un grand nombre de nos étudiant demeurent dans le nord de l'Ontario, d'autres vont chercher des emplois ailleurs dans la province, et n'ont aucune difficulté à s'établir n'importe où, s'ils parlent français.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein (postsecondaire) 989
Programmes partiellement en français 72

Temps plein (recyclage) 447
Programmes entièrement en français 44
Programmes partiellement en français 126
Temps partiel 3 811

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent acceptable ou le statut d'étudiant adulte. Ils doivent aussi remplir les conditions d'admission spécifiques indiquées après la description de chaque programme.

Programmes dont certains cours sont donnés en français

Campus Porcupine

Affaires
•Secrétariat bilingue: programme de deux ans conduisant à un diplôme.
Conditions d'admission:
le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), l'équivalent acceptable, ou le statut d'étudiant adulte.
•Administration des affaires: programme de deux ans ou de trois ans menant à un diplôme. Les étudiants auront l'option de prendre jusqu'à 50% des cours en français.

Arts appliqués
•Travail social: programme de deux ans conduisant à un diplôme. Les étudiants auront l'option de prendre jusqu'à 50% des cours en français.
Conditions d'admission:
L'évaluation des candidats nécessite des entrevues inviduelles.

Campus Kirkland Lake

Affaires
•Administration des affaires: programme de deux ans ou de trois ans menant à un diplôme. Les étudiants auront l'option de prendre jusqu'à 50% des cours en français.
•Administration des affaires–Produits forestiers:
programme de deux ans ou de trois ans. Les gradués seront qualifiés pour occuper des postes en marketing, comptabilité ou administration au sein de compagnies qui se spécialisent dans l'exploration forestière.

Éducation permanente
La politique du Collège Northern est de donner dans la mesure du possible, tous les cours d'éducation permanente, dans les deux langues officielles, ainsi que n'importe quel cours pour répondre aux besoins de la communauté franco-ontarienne dans les districts de Cochrane et de Temiskaming.

La plupart de nos cours, dans presque toutes les communautés des districts de Cochrane et de Temiskaming, sont donnés d'octobre à mai, mais quelques-uns le sont durant l'été. Consulter notre annuaire pour les titres et endroits des cours.

Recyclage
L'inscription des étudiants est par l'entremise du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, celui des Affaires sociales, ou d'autres agences gouvernementales. L'horaire est établi pour que les étudiants puissent commencer de jour en jour. Les étudiants commandités reçoivent une allocation du gouvernement fédéral.

Autres renseignements

Frais de scolarité

Campus Porcupine

Dépôt	$50
Une année (deux semestres)	295
Activités étudiantes	40
	385

Campus Haileybury et Kirkland Lake

Dépôt	$50
Une année (deux semestres)	295
Activités étudiantes	60
	405

Logement
Seul le campus de Kirkland Lake a une résidence pour étudiants. Pour tout renseignement s'adresser au Directeur du Collège Northern à Kirkland Lake.

Le bureau de logement hors-campus maintient une liste de chambres, d'appartements et de maisons pour étudiants. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau des admissions du collège.

Adresses et numéros de téléphone
De plus amples renseignements au sujet des conditions d'admission et des programmes peuvent être obtenus du:
Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus Haileybury
C.P. 849
Haileybury, Ontario P0J 1K0
Téléphone (705) 672-3376

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus Kirkland Lake
140 est, chemin Government
Kirkland Lake, Ontario P2N 3L2
Téléphone (705) 567-9291

Collège Northern d'arts appliqués et de technologie
Campus Porcupine
C.P. 2002
South Porcupine, Ontario P0N 1H0
Téléphone (705) 235-3211

Collège St-Clair

Windsor

Président: R. Bruce McAusland

Le Collège St-Clair a été fondé pour desservir les comtés d'Essex et de Kent, dans le sud-ouest de la province. Ses facultés de technologie, de commerce, d'arts appliqués ainsi que celle de sciences médicales, sont reconnues pour la qualité de leurs programmes.

Les cours du collège sont donnés au campus principal à Windsor, au campus secondaire à Chatham, ainsi qu'à quelques centres de petits villages et petites villes des comtés d'Essex et de Kent.

Pour desservir l'importante population francophone dans cette région de la province, le collège offre des cours en français, au moyen de ses services d'éducation permanente.

Inscription actuelle 1978-1979

Temps plein	4 344
Éducation permanente	9 577
Centre de recyclage	948
Éducation industrielle	213
	15 082
Temps partiel	11 051

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent acceptable ou le statut d'étudiant adulte.

Éducation permanente

Cours en français
Le Service d'éducation permanente offre les cours suivants: bridge pour débutants, couture, femina, folklore, français, langue seconde à tous les niveaux, garde-enfants, la famille contemporaine et sa santé, la famille et la femme canadiennes-françaises, la vie politique, natation pour enfants, nos écrivains canadiens-français, voyage gastronomique à travers les provinces françaises.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Temps plein (deux semestres) $393
Temps partiel (chaque cours) $50

Logement
Les Services aux étudiants fournissent des listes d'appartements et de chambres disponibles dans les environs du collège.

Services aux étudiants
Le collège offre les services d'un responsable de prêts, bourses, placement, sports, ainsi que de conseillers pouvant guider les étudiants, sur le plan professionnel, les aider à s'orienter et à résoudre leurs problèmes personnels.

Adresse et numéro de téléphone
De plus amples resnseignements au sujet de conditions d'admission, programmes et aide financière peuvent être obtenus du:
Collège St-Clair
Bureau des admissions
200 ouest, rue Talbot
Windsor, Ontario N9A 6S4
Téléphone (519) 966-1656 #222, 223

Collège Saint-Laurent

Cornwall

Président: W.W. Cruden

Le Collège Saint-Laurent s'est engagé à augmenter les services éducatifs postsecondaires en français, à son campus de Cornwall, lequel a été officiellement déclaré bilingue en 1974, et reçoit, à ce titre, des subventions provinciales.

Grâce à ces fonds supplémentaires, il est maintenant possible de procéder à l'accélération des services en français, et de prévoir une bibliothèque, du matériel audio-visuel, des services de traduction ainsi que d'enseignement du français au personnel.

À mesure qu'augmentent ses capacités bilingues, le collège a l'intention d'offrir à son campus, un nombre de plus en plus grand de cours en français, ainsi que des programmes complets d'options. Des mesures spéciales ont été prises pour améliorer les possibilités d'emploi des étudiants qui connaissent les deux langues officielles du Canada, par exemple, la création d'un cours de secrétariat bilingue.

Les franco-ontariens trouveront le campus de Cornwall favorable à la poursuite de leurs études, avec excellente possibilité de se perfectionner dans les deux langues officielles. Tous les principaux services aux étudiants, tels que ceux d'orientation personnelle, financière et scolaire, sont en français.

Environ la moitié de la population local parle français, et l'atmosphère de la ville est révélée lors du très populaire carnaval annuel appelé "La semaine française".

Le Collège Saint-Laurent jouit d'une excellente réputation pour le placement de ses diplômés. Vu l'importance grandissante de la connaissance des langues officielles sur le marché canadien du travail, les diplômés francophones continuent d'être largement responsables de cette réputation.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 710
Programmes partiellement en français 45

Programmes dont certains cours sont donnés en français

Arts
Programmes de trois ans conduisant à un diplôme
•Concentration design graphique:
un programme de 6 semestres dont 15% des cours sont donnés en français.
•Concentration beaux-arts:
un programme de 6 semestres dont 15% des cours sont donnés en français.

Commerce
Conditions d'admission pour tous les programmes conduisant à un certificat ou un diplôme: le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), l'équivalent acceptable de scolarité, ou le statut d'étudiant adulte.

Programmes de trois ans conduisant à un diplôme
•Administration des affaires:
un programme de 6 semestres, dont 60% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs. Concentrations: informatique et ordinatique, finance bilingue, finance, gestion industrielle, marketing, administration immobilière. Le programme est conçu pour équilibrer la spécialisation et la formation générale. L'étudiant peut, en choisissant une concentration, spécifier un domaine de la spécialisation et axer le programme d'études sur ses besoins particuliers pour cette concentration, en suivant des cours à option.

Programmes de deux ans conduisant à un diplôme
•Programme général de commerce:
un programme de 4 semestres dont 60% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.
•Gestion de commerce de détail:
un programme de 4 semestres dont 30% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.
•Administration de l'évaluation:
un programme de 4 semestres dont 25% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

Programmes de secrétariat
•Diplôme en secrétariat médical:
un programme de 4 semestres dont 15% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.
•Diplôme en secrétariat de direction:
un programme de 4 semestres dont 16% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.
•Diplôme en secrétariat juridique:
un programme de 4 semestres dont 16% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.
•Diplôme en secrétariat bilingue:
un programme de 4 semestres dont 39% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

Programmes d'un an conduisant à un certificat
•Certificat de sténographie:
un programme de 2 semestres dont 22% des cours sont données en français. Tous sont facultatifs.
•Certificat de dactylo-dictaphoniste:
un programme de 2 semestres dont 37% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.
•Certificat de dactylographie médicale:
un programme de 2 semestres dont 22% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.
•Commerce de détail (en collaboration):
un programme de 2 semestres dont 20% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

Sciences de la santé et sciences humaines
Conditions d'admission
Instruction: au moins un diplôme d'études secondaires de l'Ontario comportant 27 crédits (12e année), l'attestation obtenue par les étudiants, après terminaison des cours de rattrapage (3e niveau) des collèges d'arts appliqués et de technologie, ou l'équivalent fixé par le Collège Saint-Laurent, y compris deux différents crédits en science (chimie, biologie ou physique) de 11e, 12e ou 13e année; deux crédits en anglais de 11e, 12e ou 13e année, et un crédit de 12e ou 13e année. Ces crédits doivent être du cinquième niveau ou l'équivalent. Des crédits peuvent être accordés aux étudiants qui détiennent des diplômes d'études secondaires spécialisées.
Santé: posséder la santé physique et mentale permettant de suivre, avec succès, le programme de cours ainsi que les stages cliniques.

Programmes de deux ans conduisant à un diplôme
•Diplôme en soins infirmiers:
un programme de 6 semestres dont 19% des cours (2 en sociologie et 2 en psychologie) sont donnés en français. Tous sont facultatifs. Semestres 1, 2, 4 et 5–15 semaines chacun; 3 et 6–10 semaines chacun.
Organisme de régie: le Collège des infirmières et infirmiers de l'Ontario (College of Nurses of Ontario).

Le programme prépare les étudiants à des carrières dans le domaine des soins infirmiers, après avoir subi les examens détaillés d'inscription au Collège des infirmières et infirmiers de l'Ontario.
•Technique des sciences du comportement:
un programme de 4 semestres dont 25% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.
•Éducation prématernelle:
un programme de 4 semestres dont 70% des cours sont donnés en français. Tous sont facultatifs.

Technologie et métiers
Dans cette division, un étudiant peut prendre de 10 à 25% de ses cours en français selon le programme. Il est possible que d'autres cours soient donnés en français, si le besoin s'en fait sentir.
Conditions d'admission:
le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), l'équivalent de scolarité, ou le statut d'étudiant adulte. Les crédits suivants sont exigés: anglais et mathématiques (12e années); 2 en sciences, soit chimie (12e année) et physique (11e année) ou biologie (11e année).

Programmes de trois ans conduisant à un diplôme
•Technologie du génie civil: 6 semestres
•Technologie de l'électronique: 6 semestres. Il est possible de s'inscrire à un programme d'électronique technique de deux ans, après avoir consulté le directeur du programme. Le programme comprend essentiellement les quatre premiers semestres de la technologie de l'électronique.
•Technologie du génie d'instrumentation (contrôle des procédés): 6 semestres
La deuxième année du cours comprend surtout le contrôle des circuits analogiques; et la troisième, le contrôle numérique par ordinateur.
•Technologie du génie mécanique: 6 semestres
•Technologie du génie naval: 6 semestres
Deux stages pratiques d'été font partie intégrante du programme.
•Technologie du génie chimique: 6 semestres
•Technologie du laboratoire médical: 8 semestres
Conditions d'admission:
diplôme d'études secondaires de l'Ontario (12e année), avec crédits en anglais, mathématiques, physique, chimie et biologie, au niveau d'admission en 13e année, l'équivalent de scolarité, ou le statut d'étudiant adulte. La première année se fait au campus de Cornwall, la deuxième, à Kingston, et la troisième, en internat clinique, dans un hôpital local. Les deuxième et troisième années ont une durée de 11 mois chacune.

Recyclage des adultes
Programmes offerts:
•Rattrapage scolaire: niveaux 2, 3 et 4
•Cours de perfectionnement: formation pratique de pré-emploi, introduction aux emplois non-traditionnels, sténographie (option bilingue), commis-comptable, cours commercial de révision.
•Métiers: service de salle à manger, préparation de nourriture (base), menuiserie générale, réparateur de carrosserie d'automobile, *aide en construction, *dessin industriel, *peinture et décoration, électronique–contrôle industriel, électronique (service de radio, hi-fi et télévision), mécanique d'entretien industriel, pratique d'atelier d'usinage, *mécanicien d'automobile, *ajusteur–soudure, *lambrisseur d'extérieur (immeubles) et *technogénie des machines fixes.

Apprentissage
Apprenti: reparation de véhicules automobiles. Ce cours peut être donné en français, si la demande le justifie.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:
Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie
Division de technologie et métiers
Campus de Cornwall
Windmill Point
Cornwall, Ontario K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080

Éducation permanente
On n'a jamais fini d'apprendre . . . et l'aptitude pour apprendre, la possibilité d'apprendre et la qualité de l'enseignement reçu sont les principaux facteurs contribuant à l'épanouissement et la satisfaction socio-économique de l'être humain.

Le collège se reconnaît une responsabilité sur le plan pédagogique, et au moyen de sa division d'enseignement permanent, compte aider les adultes à développer leurs compétences professionnelles, ou à se recycler (en vue d'une deuxième ou troisième carrière), à développer et enrichir leur culture, ou tout simplement à satisfaire un intérêt personnel ou à occuper leurs loisirs.

Genres de cours donnés
Diplômes: Un étudiant à temps partiel qui réussit toutes les matières d'un des programmes offerts par le collège, reçoit le même diplôme que l'étudiant à temps plein.

Certificats: surtout destinés aux adultes faisant partie de la main-d'oeuvre active. Ces programmes permettent à l'étudiant à temps partiel de concentrer sesétudes dans un domaine précis. Les crédits obtenus en vertu d'un programme conduisant à un diplôme sont valables dans un programme conduisant à un certificat et inversement. Le collège invite les groupements et les associations à discuter

*Donnée en anglais, mais sera donnée en français, si la demande le justifie.

la possibilité de créer des cours conduisant à des certificats répondant à leurs propres besoins.

Formation en milieu de travail: Le collège offre aussi des cours pour répondre aux besoins particuliers d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises.

Cours d'intérêt général: Nous offrons sous cette rubrique, un vaste éventail de cours pouvant se donner presque n'importe quand, et dont les principales séries commencent en septembre, janvier et mai. Leur durée peut varier selon les désirs des élèves, et les dates limites d'inscription sont deux semaines après le début des cours.

Le Collège Saint-Laurent donne des cours au public lorsque des groupes de citoyens en expriment le besoin et que les moyens matériels le permettent. L'enthousiasme manifesté jusqu'à maintenant l'encourage à continuer. Les groupements et les associations sont invités à communiquer avec le collège pour savoir comment celui-ci peut leur être utile, et être utile à la collectivité tout entière.

La clintèle francophone desservie par la division de l'éducation permanente se trouve surtout dans les comtés de Stormont et de Dundas. Pour desservir cette population, le collège offre des cours au campus principal, ainsi que dans les extrémités des trois comtés de Stormont, Dundas et Glengarry.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants à temps plein. Les frais de scolarité sont nominaux et varient dépendant de la nature du cours.

Les étudiants à temps partiel s'inscrivent en même temps que ceux à temps plein. Le collège se réserve le droit d'annuler les cours, lorsque le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Les frais de scolarité pour un programme complet sont de $345 par année. Les étudiants doivent aussi payer les frais d'activités parascolaires, à raison des $36 par année, plus les frais de $30 pour matériaux et laboratoires, ce qui donne un total de $411 par année.

Logement
Le campus de Cornwall du Collège Saint-Laurent possède, pour les étudiants, une résidence de 141 chambres dont le coût est de $375 par semestre ou $730 pour deux semestres. Il y a aussi un liste de logements pour les étudiants de l'extérieur préférant demeurer ailleurs.

Services aux étudiants
En plus du personnel s'occupant des besoins pédagogiques et des admissions, le collège possède un responsable de prêts, bourses, placement, sports intra-muros, etc.

Les étudiants peuvent aussi compter sur les conseillers à temps plein pour les guider sur le plan professionnel, les aider, au besoin, à s'orienter, et à résoudre leurs problèmes personnels.

Activités parascolaires
Les activités parascolaires des étudiants francophones comprennent des séries de films québécois ou français, des représentations théâtrales (en collaboration avec des troupes québécoises professionnelles) en plus de spectacles de chansons et de folklore. Le collège s'occupe aussi des besoins culturels de ses étudiants francophones.

Adresses et numéros de téléphone
Des renseignements peuvent être obtenus du:
Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie
Campus de Cornwall
Windmill Point
Cornwall, Ontario K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'aide financière, communiquer avec le:
Conseiller d'aide financière
Collège Saint-Laurent d'arts appliqués et de technologie
Campus de Cornwall
Windmill Point
Cornwall, Ontario K6H 4Z1
Téléphone (613) 933-6080

Collège Sheridan

Oakville

Président: John M. Porter

En 1967, le Collège Sheridan ouvrit ses portes au campus de Brampton, avec six divisions et 380 élèves. Il a maintenant cinq campus pour les cours à temps plein, et trois pour la Division de l'éducation permanente.

Grâce aux industries et aux deux écoles primaires françaises de la région, le collège dessert une population qui devient de plus en plus francophone. Différents organismes français de la région ont aussi réussi à faire valoir la culture canadienne-française. Ce milieu, si anglophone il y a quelques années, a maintenant une troupe de théâtre très active.

Les clubs sociaux ont réussi à établir des écoles primaires et secondaires françaises dans la région, et c'est maintenant la tâche du Collège Sheridan de continuer au postsecondaire.

Dans ce but, le collège commença en 1976, à offrir des cours en français, au moyen de l'éducation permanente. Le collège compte offrir aussitôt que possible, des programmes postsecondaires à temps complet, dont certains cours seront donnés en français.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 4 901
Programmes partiellement en français 11
Temps partiel 14 963

Conditions générales d'admission
Les étudiants doivent posséder le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, l'équivalent acceptable ou le statut d'étudiant adulte.

Programmes dont certains cours sont donnés en français
Tous les programmes d'études comportent des cours donnés en anglais, avec possibilité de cours d'études indépendantes en français.

Cours en français
Le cours de littérature canadienne-française est offert en étude indépendante.

La région ne comprenant qu'un faible pourcentage de francophones, nous ne pouvons offrir des programmes entièrement en français. Nous comptons donc offrir à notre population collégiale, durant l'année 1979-1980, quelques cours en français, par le truchement de notre département d'éducation générale, espérant qu'il y aura bientôt un programme dont la moitié ou le tiers des cours seront donnés en français.

Le premier programme sera "Les sciences des affaires" comprenant gestion des affaires, relations publiques, relations interpersonnelles, ainsi que secrétariat excécutif bilingue.

Pour de plus amples détails à ce sujet, communiquer avec nous.

Éducation permanente
Ce département compte offrir surtout des cours en leadership, communication, français et psychologie, pour répondre aux besoins de la population francophone. Des cours de tissage, couture, etc., sont aussi organisés lorsqu'il y a suffisamment de demande.

Autres renseignements
Durant l'année 1979-1980, le collège aura comme tâche, l'animation socio-culturelle de sa région, pour faire connaître à tout ontarien, les possibilités de recyclage et d'éducation permanente. Il s'occupera aussi de recherches pour découvrir quels programmes devraient être à temps plein.

Frais de scolarité
Chaque semestre $180
Les frais de scolarité comprennent les frais pour les activités parascolaires.

Logement
Il y a à Mississauga, une résidence pour étudiants; et ceux-ci peuvent aussi compter sur les Services aux étudiants, pour trouver des logis de leur choix.

Adresse et numéro de téléphone
De plus amples renseignements peuvent être obtenus du:
Collège Sheridan d'arts appliqués et de technologie
Oakville Campus
Rue Trafalgar
Oakville, Ontario L6H 2L1
Téléphone (416) 845-9430

L'Apprentissage

Qu'est-ce que l'apprentissage?
L'apprentissage est la plus vieille méthode de formation du monde. Des artisans habiles aidés de leurs apprentis ont conçu, construit et décoré la célèbre chapelle Sixtine du Vatican... des artisans et des apprentis ont construit des voitures qui avançaient sans chevaux; en fait; les hommes de métier expérimentés ont contribué, par le mécanisme de l'apprentissage, à faire progresser la civilisation dès une époque antérieure à celle de l'Europe médiévale, et même celles de la Grèce et de la Rome antiques.

Des hommes célèbres ont été formés par l'aprentissage: Léonard de Vinci, Henry Ford et Sir Sandford Flemming pour n'en nommer que trois. Et que l'on ne croie pas que l'apprentissage soit réservé aux hommes! Un nombre croissant de femmes s'inscrivent à des programmes d'apprentissage, pas seulement comme apprenties coiffeuses ou cuisinières, mais aussi comme apprenties mécaniciens-monteurs, mécaniciennes d'automobiles et comme apprenties dans presque tous les autres métiers concevables. L'apprentissage de métiers spécialisés peut fort bien être la solution pour tous ceux, hommes et femmes, qui veulent des métiers d'avenir qui posent un défi, sont intéressants et satisfaisants.

Les employeurs, eux aussi, découvrent que l'apprentissage est un investissement judicieux pour l'avenir. Pour répondre à la demande toujours plus forte des employeurs ontariens, on met sur pied de nouveaux programmes d'apprentissage et on améliore constamment les programmes qui existent déjà. Il ne fait pas de doute que le progrès rapide de la technologie et la forte concurrence qui se livre dans l'industrie font croître la demande d'apprentis compétents et bien formés.

La Direction de la formation industrielle (DFI) du ministère des Collèges et Universités administre les programmes de formation par apprentissage de l'Ontario. Si, après avoir lu cette section de la brochure, vous découvrez que l'apprentissage vous intéresse, vous pourrez obtenir de plus amples renseignements en vous adressant à un conseiller en apprentissage du bureau de la DFI le plus proche. Vous trouverez la liste des bureaux de la DFI à la fin de cette section.

Apprenez en pratiquant, et tout en gagnant votre vie!
C'est en forgeant que l'on devient forgeron! C'est le principe de base de l'apprentissage. La durée de votre apprentissage variera de deux à cinq ans en fonction du métier que vous avez choisi d'apprendre. Pendant cette période, vous gagnerez votre vie tout en apprenant votre métier; votre employeur vous versera un pourcentage du salaire normal d'un compagnon. Au fur et à mesure que votre compétence et votre productivité augmenteront, votre salaire qui, bien entendu ne sera jamais inférieur au salaire minimum en vigueur en Ontario, augmentera également. Pendant la dernière période de votre apprentissage, vous pourrez gagner jusqu'à 90 pour cent du salaire d'un compagnon.

Tout votre programme d'apprentissage, à l'exception de dix pour cent du temps, sera consacré à la formation sur le tas. Vous passerez le reste du temps dans un collège où l'on dispense les connaissances théoriques et les instructions supplémentaires dont vous avez besoin pour terminer votre formation.

Dans les pages suivantes, vous trouverez, pour chaque métier, le nombre d'heures que vous passerez sur les lieux du travail et le nombre d'heures que vous passerez en classe. Vous y trouverez également, pour les métiers les plus répandus, la liste des compétences que vous acquerrez au cours de votre période d'apprentissage.

La Commission de l'emploi et de l'immigration paie en général vos frais de scolarité, vous verse une allocation pour vos dépenses de base et, le cas échéant, vous rembourse les frais de voyage si vous êtes obligé de suivre des cours dans un collège ou une institution similaire éloigné de votre lieu de travail.

Choisissez le métier qui vous plaît
Il y a plus de 200 métiers spécialisés reconnus officiellement en Ontario, et chacun d'entre eux possède son propre programme de formation par apprentissage.

Les métiers *réglementés* sont régis, comme le mot l'indique, par les règlements de l'Ontario aux termes de la loi intitulée "The Apprenticeship and Tradesmen's Qualification Act". Ces règlements précisent les normes et les conditions de formation pour des métiers bien définis.

Les métiers *non réglementés,* comme le mot l'indique également, ne sont pas régis par des règlements spéciaux. Les programmes de formation préparant à ces métiers sont souvent conçus en fonction des besoins précis de métiers particuliers.

On divise les métiers réglementés et non réglementés en quatre catégories: la construction, l'industrie, la force motrice et les services. Vous trouverez également dans les pages qui suivent une liste de divers métiers non réglementés.

Conditions de scolarité
Bien que certains employeurs et certains syndicats imposent des normes plus élevées en matière de scolarité, vous pouvez être admissible à un programme d'apprentissage si vous êtes âgé de 16 ans ou plus et avez terminé la 10e année du secondaire ou l'équivalent. Il est important de vous renseigner sur le niveau d'éducation exigé pour le métier que vous choisissez. Ainsi, l'Association des entrepreneurs électriciens et la Fraternité internationale des ouvriers en électricité exigent que les apprentis possèdent un diplôme de 12e année comprenant des crédits précis.

Dans certains cas, les candidats à l'apprentissage qui ne peuvent fournir la preuve qu'ils remplissent les conditions minimales de scolarité peuvent se soumettre à un test d'aptitudes appelé "Progressive Achievement Test" que fait passer la Direction de la formation industrielle du ministère des Collèges et Universités. Les candidats qui réussissent ce test, peuvent s'inscrire à un programme d'apprentissage.

Crédits accordés pour la scolarité et les compétences
Souvent dans le cas où le candidat a un niveau de scolarité ou de compétences pertinentes supérieur au niveau exigé pour un métier particulier, la durée de l'apprentissage peut être raccourcie.

Votre conseiller en apprentissage peut recommander à votre employeur de diminuer de 50 heures chaque période d'apprentissage pour chaque crédit obtenu à l'école secondaire ou à l'université, si ce crédit est en rapport avec le métier choisi. Votre conseiller peut également recommander que l'on vous accorde un crédit semblable pour chaque année scolaire que vous avez terminée au-delà du niveau d'entrée obligatoire pour le métier que vous avez choisi. En règle générale, une année scolaire correspond à sept crédits et chaque crédit représente de 110 à 120 heures de classe. Le conseiller de la Direction de la formation industrielle de votre région vous aidera à déterminer les matières donnant droit à des crédits.

Trouvez un employeur
Devenez apprenti

Pour devenir apprenti, vous devez d'abord trouver un employeur qui acceptera de vous former dans le métier que vous avez choisi pendant votre programme d'apprentissage. Adressez-vous au Centre de Main-d'oeuvre du Canada pour obtenir des renseignements sur les possibilités d'emploi pour les apprentis dans des métiers particuliers ou des régions données de la province. Votre conseiller en apprentissage sera peut-être aussi en mesure de vous indiquer un employeur qui désire engager un apprenti. A ce moment-là, c'est à vous de jouer!

Lorsqu'un employeur vous engage comme apprenti, vous devez signer avec lui un contrat qui précise les conditions de travail, les heures de travail, le salaire et la formation que vous recevrez. Si vous n'avez pas encore 18 ans, un parent ou votre tuteur doivent également signer le contrat qui est un accord légal entre votre employeur et vous. Une copie de ce contrat est envoyée à la Direction de la formation industrielle du ministère des Collèges et Universités qui la garde dans ses dossiers.

Tout au long de votre formation, votre conseiller en apprentissage restera en contact avec vous et avec votre employeur, et s'assurera que votre formation, votre salaire et vos conditions de travail sont satisfaisantes.

Certificat d'apprentissage et Certificat de qualification

Après avoir terminé avec succès vos périodes d'apprentissage en Ontario, vous êtes admissible au Certificat d'apprentissage et au Certificat de qualification. Dans certains métiers, vous devez réussir un examen final pour que l'on vous délivre ces certificats. Certains métiers sont régis par des normes interprovinciales et une note de 70 sur cent, ou plus à votre examen final vous donne droit à un sceau rouge interprovincial qui vous permet d'exercer votre métier dans n'importe quelle province du Canada sans devoir passer d'autres examens.

Certificat obligatoire et certificat facultatif

Pour certains métiers, il est *obligatoire* de détenir un certificat: seuls les détenteurs du Certificat de qualification ou les apprentis enregistrés peuvent exercer ces métiers. Les métiers dont l'exercice ne peut se faire sans certificat sont des métiers comme ceux d'électricien, de plombier, de mécanicien d'automobile, ou de coiffeur par exemple.

Les personnes exerçant un métier pour lequel le certificat est *facultatif,* comme les métiers de cuisinier, d'outilleur-ajusteur, de mécanicien de machines agricoles, de mécanicien-monteur, ne sont pas tenues de posséder un Certificat de qualification. Le certificat indique cependant que son détenteur a atteint un certain niveau de spécialisation et de compétence dans son métier.

Il n'existe de certificats obligatoires ou facultatifs que dans le cas des métiers réglementés.

Pour de plus amples renseignements.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur l'apprentissage, des métiers en particulier et les programmes de formation, adressez-vous à l'un des bureaux de la Direction de la formation industrielle dont vous trouverez la liste à la fin de cette section. Mais avant d'entreprendre une telle démarche, lisez ce qui suit...

La Construction

- **Métiers Réglementés**

Briqueteur et maçon
Scolarité exigée:
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1 400 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
40, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Construit et monte des murs, des voûtes, des âtres, des cheminées ordinaires et d'usine, et d'autres ouvrages de briquetage ou de maçonnerie; pose des briques et tout autre matériau réfractaire dans les parois et voûtes des fours de fonderie, des revêtements intérieurs de fours de fonderie et de cornues, ou des revêtements extérieurs de chaudières, réservoirs et fours pour le traitement thermique.

Autres renseignements:
Depuis décembre 1970, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 19/76.

Charpentier-menuisier (en général)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 844 heures au minimum; 7 200 heures au maximum, incluant 2 sessions en classe de 10 semaines chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 80 pour cent après avoir terminé avec succès respectivement 5, 10, 15 et 20 périodes de formation (avec l'expérience de travail appropriée).

Fonctions et compétences:
Monte, modifie et répare les structures en bois; construit et monte des coffrages pour le béton; monte des échafaudages, des rampes et des tours de levage; monte les cloisons, pose les cadres de portes et de fenêtres, les solives, les tasseaux de clouage et les lambourdes; installe les planchers; prépare les murs et les plafonds à recevoir le plâtre; fait et installe les montants de portes; ajuste et fixe les moulures; nettoie et ponce afin d'obtenir le fini intérieur; vérifie tous les travaux au fil à plomb et à l'équerre pour assurer un bon alignement; installe les accessoires intérieurs, les armoires de cuisine, prépare et monte les panneaux; pose et monte les escaliers et les rampes d'escalier, pose et ajuste la ferronnerie; ajuste les portes, les fenêtres et les accessoires; imperméabilise les murs extérieurs, mais *n'exécute pas* le travail d'un poseur de lattes ou d'un ébéniste.

Autres renseignements:
Depuis le 28 septembre 1971, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 570/76.

Chaudronnier en construction
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1 650 heures, incluant 3 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Salaire minimum:
60, 70, 80 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Dessine, assemble et construit des chaudières, des récipients sous pression, des échangeurs de chaleur et en répare les éléments; lit et comprend les schémas, les devis, la documentation technique, les modes d'emploi des fabricants et les règlements de sécurité; ajuste les plaques, raccorde des longerons en acier, fore, alise, boulonne, rivette, soude, monte; réduit la pression et vérifie les récipients sous pression et les contenants fermés à l'aide de l'air, l'eau, la fumée ou d'autres méthodes.

Autres renseignements:
Depuis le 12 avril 1978, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 266/78.

Électricien (construction et entretien)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1 800 heures, incluant 3 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Pose, assemble, installe, répare, entretient, raccorde ou vérifie les divers appareils, l'équipement de commande et le câblage électrique utilisés dans les systèmes d'alarme, d'éclairage, de chauffage ou d'alimentation dans les immeubles ou autres constructions; exécute les installations proposées à partir de plans, dessins et spécifications; installe des panneaux de distribution, des boîtes d'interrupteurs, des boîtes de dérivation et autres dispositifs électriques connexes; mesure, coupe, filète, courbe, assemble et installe les canalisations et autres types de câbles conducteurs d'électricité qui relient les panneaux de distribution, boîtes, prises et autres dispositifs électriques connexes; installe les supports, les dispositifs de suspension ou tout autre dispositif destiné à soutenir le matériel électrique; installe les câbles électriques dans les boîtes de jonction; prépare les câbles pour les connexions électriques, fixe les raccords des câbles par soudage au plomb ou autre moyen mécanique, ou isole à nouveau et protège les connexions électriques et s'assure par vérification que l'équipement électrique fonctionne bien.

Autres renseignements:
Depuis le 1er octobre 1964, il existe un certificat pour ce métier, et il est obligatoire depuis le 1er mai 1967.

Règlement de l'Ontario 20/76.

Électricien (habitations et bâtiments d'exploitations agricoles)

Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1 800 heures, incluant 3 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Effectue le travail d'un électricien dans la construction, les réparations, les transformations ou modifications de maisons, immeubles à plusieurs logements (six logements ou moins), ou immeubles ou constructions utilisés pour l'exploitation agricole; entretient le matériel électrique dans les maisons, les immeubles à plusieurs logements (six logements ou moins), ou les exploitations agricoles.

Autres renseignements:
Depuis le 1er octobre 1964, il existe un certificat pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 20/76.

Finisseur de béton
Scolarité exigée:
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
60, 75 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Finit les planchers de béton à la main ou avec des machines, notamment en y appliquant des traitements de durcissement du béton et de surface; effectue toutes les phases d'imperméabilisation et de restauration du béton; polit et répare les surfaces de béton durci; pose et finit les matériaux d'époxyde, de plastique et d'autres compositions; finit et expose l'agrégat du béton préfabriqué et du béton de structure.

Autres renseignements:
Depuis le 1er juillet 1967, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 165/72.

Installateur de systèmes de protection contre les incendies
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1 800 heures, incluant 2 sessions en classe de 7 semaines et une de 8 semaines.

Salaire minimum:
50, 60, 65, 70 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Dispose, assemble, installe, vérifie et entretient les systèmes de tuyauterie à haute et à basse pression pour l'approvisionnement en eau, air, mousse, en gaz carbonique ou autres produits pour les systèmes de protection contre les incendies, mesure, coupe, fraise, taraude, soude, boulonne, visse, fond, joint tous les types de tuyaux, de raccords, d'équipements de protection contre les incendies. N'effectue pas la fabrication d'équipement ni le montage d'un ensemble avant sa livraison à un édifice, à une construction ou à un chantier.

Autres renseignements:
Depuis le 24 janvier 1976, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 18/76.

Mécanicien en réfrigération et climatisation
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Installe ou monte tout élément d'un système de réfrigération ou de climatisation; assemble ou raccorde tout tuyau ou conduit utilisé pour canaliser le réfrigérant ou l'air climatisé; vérifie ou répare tout appareil utilisé dans les systèmes de réfrigération ou de climatisation; examine, ajuste ou dirige la mise en place des systèmes de réfrigération ou de climatisation; *n'effectue pas* la réparation ni l'installation des appareils autonomes à joints hermétiques à usage domestique de plus de 9 000 unités thermiques anglaises (B.T.U.).

Autres renseignements:
Depuis le 1er novembre 1964, il existe un certificat pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 612/73 (modifié par R.O. 17/76).

Mécanicien-monteur (construction)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
60, 70, 80 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Installe, répare et entretient les machines mécaniques, leurs éléments, ainsi que les appareils et les mécanismes connexes utilisés dans les établissements industriels et commerciaux ou autres, ou sur les chantiers de construction. A de vastes connaissances en métallurgie, soudure, lecture de plans et utilisation d'instruments de mesure précis.

Autres renseignements:
Depuis le 2 décembre 1972, il existe un certificat factultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 543/72.

Monteur de tuyaux à vapeur
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Dessine, assemble, installe, entretient ou répare tout système de chauffage, de refroidissement, de traitement ou système industriel; installe ou raccorde les canalisations dans tout bâtiment ou toute construction; pose les canalisations destinées à toutes fins notamment au transport du gaz; pose les canalisations d'air, pneumatiques ou autres; lit et interprète les plans, la documentation fournie par les fabricants et les diagrammes d'installation destinés à tout système mentionné ci-dessus. *N'effectue pas* la fabrication de matériel ni le montage d'un appareil avant sa livraison à un bâtiment, une construction ou un chantier.

Autres renseignements:
Depuis le 1er octobre 1965, il existe un certificat pour ce métier, et il est obligatoire depuis le 1er octobre 1967.

Règlement de l'Ontario 124/73.

Ouvrier en charpentes métalliques
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent et être âgé de 17 ans.

Durée du programme:
3 périodes de 2 000 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
60, 70, 75, 80, 85 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon pour chaque *demi*-période.

Fonctions et compétences:
Fabrique, assemble, installe, manipule, élève, monte, démonte, remet en état, ajuste, modifie, répare ou entretient sur place, toutes les structures en métal, le béton préfabriqué, le béton précontraint, les matériaux d'armature de béton, les matériaux ferreux et non ferreux contenus dans les murs-rideaux, les ouvrages métalliques décoratifs et autres, et tous les autres matériaux utilisés à la place des matériaux mentionnés précédemment; applique des agents de scellement lorsque cela est nécessaire; déplace et replace les machines et le matériel lourd; lit et interprète les dessins établis dans les ateliers et sur les lieux et utilisés pour la fabrication et la construction, notamment ceux qui proviennent de dessins originaux d'architecture et d'ingénierie. *N'effectue pas* la fabrication et le montage de matériaux dans une usine de fabrication.

Autres renseignements:
Depuis le 1er mai 1973, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 171/73.

Peintre
(1) commercial/résidentiel
(2) industriel
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
(1) 4 périodes de 1 800 heures chacune, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.
(2) 3 périodes de 1 800 heures chacune.

Salaire minimum:
(1) 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période; (2) 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
(1) Prépare et exécute les travaux d'intérieur et d'extérieur sur le plâtre, les panneaux de revêtement, le bois, le métal, la maçonnerie, le stuc et d'autres matériaux; monte les échafaudages et les plates-formes suspendues; prépare le travail de tapisserie, utilise un appareil à vapeur pour décoller le papier peint et fait la pose de divers revêtements muraux, de papiers peints, de placages de bois, de tissus vinyle et autres matériaux.
(2) Prépare et exécute les travaux d'intérieur et d'extérieur sur le plâtre, les panneaux de revêtement, le bois, le métal, la maçonnerie, le stuc et d'autres matériaux; monte les échafaudages et les plates-formes suspendues; prépare et exécute le travail avec des outils mécaniques, utilise les torches à décaper, les pistolets vaporisateurs et les sableuses.

Autres renseignements:
Depuis le 25 décembre 1976, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 960/76.

Plâtrier
Scolarité exigée:
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1 600 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Applique le plâtre et le stuc sur les murs et les plafonds tant à l'intérieur qu'à l'extérieur d'une construction; applique le plâtre et le stuc sur les lattes, la maçonnerie et les isolants rigides; pose le ruban adhésif sur les joints des panneaux de plâtre et des panneaux de revêtement.

Autres renseignements:
Depuis décembre 1970, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 43/70.

Plombier
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Dispose, monte, installe, entretient ou répare, dans toute construction, immeuble ou chantier, la tuyauterie et les accessoires en vue de l'approvisionnement en eau à des fins domestiques ou industrielles, ou en vue de l'évacuation des eaux après qu'elles ont été utilisées à des fins domestiques ou industrielles; raccorde à la tuyauterie tout appareil qui utilise l'eau fournie ou qui évacue les déchets; installe la tuyauterie destinée à n'importe quelle fin, y compris le transport de gaz, ou toute canalisation d'air, pneumatique ou autre; abouche les canalisations; lit et interprète les plans, la documentation et les diagrammes d'installation fournis par les fabricants pour la tuyauterie et les appareils qui y sont reliés. *N'effectue pas* la fabrication d'équipement ou l'assemblage d'un appareil avant sa livraison à un bâtiment, une construction ou un chantier; la pose de tuyaux métalliques ou non dans des tranchées destinées à la construction d'un système de drainage sanitaire ou d'un système de drainage pluvial, d'égouts ou de conduites d'eau principales, ou la réparation et l'entretien des installations d'une usine en fonctionnement.

Autres renseignements:
Depuis 1965, il existe un certificat pour ce métier.

Règlement 44 de l'Ontario (modifié par les R.O. 77/71, 269/71, 410/73).

Poseur de lattes
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1 800 heures, incluant 2 sessions en classe de 10 semaines chacune.

Salaire minimum:
40, 60 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Dans la construction ou la réparation de murs, cloisons, plafonds et voûtes de charpente, il pose, en attachant, clouant, agrafant ou soudant, les lattes métalliques ou en bois, le placoplâtre ou tous autres matériaux et accessoires qui servent de base au plâtre, ciment ou matériaux acoustiques; pose les montants, cadres et accessoires de plastique et de métal léger qui recevront le placoplâtre ou les lattes métalliques; *n'effectue pas* la fabrication d'équipement ni le montage d'un ouvrage avant sa livraison à un bâtiment, une construction ou un chantier, ni la réparation et l'entretien des installations d'une usine en fonctionnement.

Autres renseignements:
Depuis le 1er juin 1967, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 16/76.

Tôlier
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
40, 50, 60, 70 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Fabrique, produit assemble, manipule, construit, monte, démonte, remet en état, ajuste, modifie, répare ou entretient tout article en tôle ferreuse ou non ferreuse de calibre nº 10 (E.-U.) ou de tout calibre équivalent ou inférieur, ou en tout autre matériau; lit et interprète les plans effectués en atelier ou sur les lieux et utilisés pour la fabrication et la construction, notamment ceux qui proviennent de dessins ou plans originaux d'architecture et d'ingénierie; *n'effectue pas* le travail de production communément appelé production en série.

Autres renseignements:
Depuis le 1er octobre 1965, il existe un certificat pour ce métier, et il est obligatoire depuis le 1er octobre 1967.

Règlement de l'Ontario 298/73.

Vitrier et mécanicien des métaux
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures, incluant 2 sessions en classe de 7 semaines et une de 8 semaines.

Salaire minimum:
60, 65, 70, 75, 80, 85, 90 et 95 pour cent du salaire d'un compagnon par *demi*-période.

Fonctions et compétences:
Est chargé de disposer, fabriquer, monter et installer des cadres refoulés, de la ferronnerie, des devantures de magasin, des panneaux de parement muraux, des portes coulissantes manuelles, des châssis de fenêtre, des ferme-portes manuels, des mécanismes automatiques de portes et des murs-rideaux; se charge de disposer, fabriquer, monter et installer les devantures de verres suspendues, les devantures de verres fixes, les vitres d'automobile, le verre utilisé pour les professions artistiques, les aquariums et autres produits spéciaux semblables; coupe, ajuste et pose le verre dans des cadres en bois ou en métal pour des fenêtres, lanterneaux, devantures de magasins, comptoirs-vitrines, des devantures d'immeubles, murs intérieurs, plafonds, tables et autres surfaces, en utilisant du mastic, des vis ou des moulures décoratives, lit et interprète les plans, la documentation et les diagrammes d'installation fournis par les fabricants.

Autres renseignements:
Depuis le 1er août 1970, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 34 (modifié par le R.O. 408/73).

• **Métiers non réglementés**

Dessinateur d'architecture
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50 et 60 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Prépare des plans représentant l'intérieur, l'extérieur ou d'autres détails architecturaux des immeubles de bureaux, d'immeubles d'habitations, de bâtiments industriels, commerciaux et autres; prépare des esquisses préliminaires représentant l'intérieur, l'extérieur et d'autres particularités importantes à la demande de l'architecte; fait les calculs pour déterminer le genre et la qualité des matériaux à employer; prépare, à l'aide de toute une gamme d'instruments de dessin, les dessins d'exécution représentant les plans, les élévations, les coupes et les détails particuliers et devant être utilisés sur le chantier; peut faire l'estimation des quantités de matériel nécessaires à la réalisation d'un travail et calculer les coûts.

Monteur de lignes électriques
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Édifie, modifie et entretient les lignes électriques soutenues par des poteaux, des pylônes et l'équipement connexe utilisé pour la transmission et la distribution de l'électricité, y compris les réseaux de câbles souterrains; connaît toutes les mesures de sécurité relatives au métier; il sait, par example, prévoir et éliminer tous les dangers, monter sur les poteaux en utilisant une ceinture de sécurité et un cordeau à main, travailler sur des lignes électriques transportant du courant; il connaît les méthodes de sauvetage de personnes prises en haut d'un poteau; il sait dispenser les premiers soins et appliquer les méthodes de ranimation et connaît les mesures de sécurité dans le montage de l'équipement.

Autres renseignements:
La réglementation de ce métier est en cours; il existera sous peu un certificat facultatif.

Poseur de panneaux muraux secs et de panneaux acoustiques
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1 500 heures chacune.

Salaire minimum:
50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Pose des panneaux de revêtement au plafond et sur les murs intérieurs des bâtiments; mesure la surface à couvrir avec une règle ou un ruban. Coupe les panneaux à la grandeur voulue et découpe les ouvertures; remplit les joints entre les panneaux de revêtement pour préparer la surface à recevoir la peinture ou le papier peint; ponce les bords et les autres endroits rugueux des panneaux muraux secs à l'aide d'une ponceuse ou d'un bloc de ponçage à main; pose les isolants thermo-acoustiques et les matériaux insonorisants.

Poseur de terrazzo, carreaux et marbre
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Applique des revêtements décoratifs faits de ciment, de sable, de pigments ou de composés chimiques, de marbre ou d'autres agrégats sur les planchers, les escaliers et d'autres surfaces; pose les renforts et les assises nécessaires; forme la première couche, coupe et installe les baguettes métalliques de séparation, étale et étend à la truelle la dernière couche; fait pénétrer le marbre et les autres agrégats dans la surface à l'aide d'un rouleau; peut jointoyer, meuler, polir et étanchéifier les surfaces de terrazzo durcies; pose les carreaux sur les murs et les planchers en respectant le motif; applique des lattes métalliques, le crépi et les assises; coupe, ébarbe, ajuste et pose les carreaux et les accessoires connexes; coupe et pose les plaques de marbre pour faire des surfaces décoratives et protectrices; monte des boulons d'ancrage, des fils métalliques et des supports; applique un enduit; ébarbe et pose les plaques de marbre selon les plans.

L'Industrie

- **Métiers réglementés**

Mouleur
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures, incluant 3 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Salaire minimum:
Commence à 50 pour cent du salaire d'un compagnon et augmente de 5 pour cent toutes les 1 000 heures d'apprentissage.

Fonctions et compétences:
Fabrique, répare et transforme des moules, des modèles, des gabarits, etc.; travaille à de faibles tolérances et respecte des critères sévères dans tout ce qu'il fait; a de vastes connaissances de l'interprétation des bleus et des dessins, des plastiques, des méthodes et de l'équipement de traitement; devrait posséder de vastes connaissances de la métallurgie et du traitement thermique, et des connaissances pratiques de l'utilisation, de l'entretien et du fonctionnement des machines-outils et de l'équipement.

Autres renseignements:
Depuis le 17 juin 1978, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 422/78.

Outilleur-ajusteur
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune incluant une session en classe de 8 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
Commence à 50 pour cent du salaire d'un compagnon et augmente de 5 pour cent toutes les 1 000 heures d'apprentissage.

Fonctions et compétences:
Monte, répare et transforme des matrices, des formes, des outils tranchants, des calibres, des gabarits et des montages; travaille à de faibles tolérances dans toutes les phases de son travail; a de vastes connaissances de la lecture et de l'interprétation des bleus; devrait posséder de bonnes notions de métallurgie et des connaissances pratiques de l'utilisation, de l'entretien et du fonctionnement des machines-outils et de l'équipement connexe.

Autres renseignements:
Depuis le 17 juillet 1978, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 420/78.

Régleur-conducteur de machines-outils
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1 500 heures chacune, incluant une session en classe de 8 semaines et deux autres de 7 semaines.

Salaire minimum:
Commence à 50 pour cent du salaire d'un compagnon et augmente de 5 pour cent toutes les 1 000 heures d'apprentissage.

Formation et compétences:
Règle et conduit divers types de machines à couper et limer les métaux à des tolérances très faibles; a de vastes connaissances de la métallurgie; connaît bien l'utilisation et l'entretien des instruments de mesure de précision; sait bien lire les bleus.

Autres renseignements:
Depuis le 17 juin 1978, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 421/78.

- **Métiers non réglementés**

Charpentier en acier et tôle de construction
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1 800 heures chacune, incluant trois sessions en classe de 8 semaines chacune.

Salaire mininum:
40, 50 et 60 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Choisit les matériaux et les outils; prévoit la disposition, la fabrication et le montage de constructions en tôle forte et en acier à des tolérances précisées, à l'aide de dessins, de bleus et de tableaux des devis; connaît le montage et le fonctionnement des cisailles mécaniques, des scies électriques, des presses à découper, des presses cintreuses et des laminoirs, des perceuses, des rectifieuses, des riveteuses et du matériel de découpage et de soudure à l'arc et au chalumeau oxyacétylénique.

Charpentier-menuisier d'usine
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1 800 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Dans un établissement industriel ou une aire de traitement industriel; découpe, façonne, assemble, monte et entretient différents types de constructions et d'accessoires en bois, à l'aide d'outils manuels et électriques; fabrique, transforme et répare des constructions et des objets en bois, à l'établi ou sur place, en effectuant des opérations générales de menuiserie: scie,

rabote, ajuste, cloue et colle; construit, monte, pose et démonte les coffrages à béton; coupe, ajuste et installe les portes, les cadres de portes, les cadres de fenêtres, les escaliers, les garnitures intérieures et extérieures; pose les planchers en bois franc, les carreaux sur les planchers et les plafonds; monte des échafaudages, des murs, des planchers, des cloisons, des toits, des quais, des fermes, des socles de machines et d'équipements.

Conducteur d'appareils de traitement chimique
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50 et 60 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Fait fonctionner les panneaux de commande des appareils de distillation, des réacteurs chimiques, des pompes, des compresseurs et des échangeurs de chaleur; vérifie que les réactions se déroulent selon la norme; conduit et commande les filtres, les mélangeurs, les dispositifs de chauffage à la vapeur, à l'électricité et au gaz, les récipients de décantage, les malaxeurs, les séchoirs, les pompes, les compresseurs, les gicleurs et les pompes à vide, les courroies transporteuses, les ventilateurs et les souffleries; remplit les containers, les camions-citernes, les wagons-citernes et les réservoirs de stockage; calcule les rendements, les mélanges; inspecte l'état de fonctionnement mécanique de tous les équipements utilisés et en fait rapport; s'assure que les normes et les mesures de sécurité sont maintenues et suivies.

Dessinateur (mécanique)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50 et 60 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Prépare des dessins d'exécution et d'autres dessins techniques à partir d'esquisses ou de notes, pour la construction de machines, de moteurs, de gabarits et de montages, d'équipement mécanique et de divers genres de produits à des fins d'ingénierie, de fabrication, d'illustrations et autres; vérifie les dimensions des pièces, les matériaux à utiliser, le rapport d'une pièce avec une autre et le rapport de chacune des diverses pièces avec l'ensemble; prépare les dessins finis en faisant les calculs nécessaires et en utilisant ses connaissances de diverses machines et de divers procédés de fabrication.

Électricien (entretien d'usine)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Dans un établissement industriel: installe des conduites, des boîtes de dérivation, des interrupteurs; tire les câbles, les isole et les rend étanches; installe, aligne, branche et essaie les machines; installe les systèmes d'éclairage, de commande, de communications et de chauffage; entretient, nettoie et répare les démarreurs, les interrupteurs, les indicateurs, les disjoncteurs, etc.; révise et répare les moteurs et les générateurs à courant alternatif et à courant continu; rembobine les induits et les stators, décrasse et évide les commutateurs; effectue des équilibrages statiques et dynamiques; retire et remplace les paliers, les accouplements, les commandes d'entraînement et des courroies en V, etc.; aligne les paliers, les accouplements et les commandes d'entraînement; vérifie la continuité du courant et l'isolation; vérifie et règle les commandes électroniques de l'usine.

Mécanicien de brûleurs à l'huile
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
2 périodes de 1 800 heures chacune.

Salaire minimum:
40 et 50 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Installe, nettoie, répare, révise, règle et démonte les installations de brûleur à l'huile, et détient un permis aux termes des règlements du ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario, Direction de la sécurité en matière d'énergie, Division des normes techniques.

Mécanicien en électronique (usine)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Installe, essaie, étalonne et répare les commandes électroniques et l'équipement de contrôle et de communications dans une usine.

Mécanicien-monteur (établissements industriels)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
60, 70, 80 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Installe, répare et entretient les appareils mécaniques, leurs composantes et les systèmes pneumatiques et hydrauliques connexes dans les établissements industriels ou des aires de traitement précises; possède de vastes connaissances de métallurgie, de soudure, de lecture de bleus et d'utilisation des instruments de mesure de précision.

Autres renseignements:
Ce métier est en voie de devenir un métier réglementé.

Modeleur
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Construit, façonne et répare des modèles en bois ou en métal selon les dessins et les devis, à l'aide des outils manuels et électriques appropriés au métier, des machines à travailler le bois et des machines-outils; fabrique et répare des modèles, y compris des modèles de dispositifs de blocage, suivant des blocs pour machines à fraiser les matrices, en utilisant des plâtres ou des ciments, de la résine coulée ou des mélanges de fibre de verre et de résine; usine et finit conformément aux dessins et aux devis.

Régleur-conducteur de machines à bois (ébénisterie et ameublement)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Règle et conduit toute une gamme de machines à travailler le bois pour dégauchir, couper et façonner le bois de construction en vue de fabriquer des articles en bois, tels que des armoires et des meubles, conformément aux devis; vérifie les dimensions des pièces à l'aide de gabarits et de modèles; monte les pièces fabriquées pour faire des armoires et des meubles, applique des bois de placage et des lamelles de plastique à l'aide d'outils manuels et électriques; peut appliquer des matériaux de finition et des garnitures en ferronnerie; peut préparer des plans ou des esquisses d'exécution du travail à effectuer.

Régleur-conducteur de machines à bois (usine)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Règle et conduit toute une gamme de machines à travailler le bois pour dégauchir, couper et façonner le bois de construction et pour fabriquer des composantes d'ouvrages en bois tels que des portes, des cadres de portes et de fenêtres et des châssis, conformément aux devis; vérifie les dimensions des pièces à l'aide de gabarits et de modèles; monte les pièces fabriquées pour faire des articles fabriqués en usine tels que des portes, des châssis, des cadres de portes et de fenêtres et d'autres éléments de construction, à l'aide d'outils manuels et électriques; peut préparer des plans et des esquisses d'exécution du travail à effectuer.

Soudeur (au gaz et à l'arc)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Soude ensemble des pièces de métal, conformément à des tracés, des bleus ou des fiches de travail, en utilisant à la fois la soudure au chalumeau et toute combinaison de procédés de soudure à l'arc tels que la soudure manuelle, automatique et semi-automatique, au gaz inerte et la soudure automatique sous flux; peut effectuer du découpage au chalumeau et du meulage.

Autres renseignements:
Pour souder sur des chaudières, des récipients sous pression et des conduites sous pression, il est obligatoire de réussir le test d'aptitude exigé par le ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario, Direction des chaudières et des récipients sous pression, Division des normes techniques.

Tôlier (en usine)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Dans un établissement industriel: fabrique, installe ou répare les articles en tôle utilisés pour l'entretien de l'usine, le ramassage de la poussière, les systèmes de ventilation et les opérations de l'usine, à l'aide d'outils manuels et électriques et de l'équipement appropriés au métier; choisit le calibre des matériaux spécifiés dans les bleus et les dessins; effectue le traçage, prend les mesures et fait les plans pour assurer une fabrication efficace en atelier; règle, fait fonctionner, utilise et entretient des cisailles électriques, des scies électriques, des presses à découper, des presses mécaniques, des laminoirs, des pinces à sertir, des perceuses, des meules à rectifier, des appareils à découper et du matériel de soudure au chalumeau oxyacétylénique, à l'arc et de soudure par points.

La Force motrice

- **Métiers réglementés**

Commis de station-service
Scolarité exigée:
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
2 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines.

Crédits scolaires:
200 heures dans chaque période pour une 12e année; 600 heures dans chaque période pour une 12e année avec spécialisation en mécanique automobile.

Salaire minimum:
60 et 80 pour cent d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Lubrifie les véhicules, entretient les systèmes de refroidissement, les batteries, les phares, les avertisseurs, les circuits divers, les bougies, les courroies et le niveau des liquides; remplace les systèmes d'échappement en entier ou en partie; répare les pneus et les chambres à air et équilibre les roues.

Autres renseignements:
Depuis le 1er avril 1969, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 103/69.

Mécanicien d'automobiles
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1 800 heures, incluant 3 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits scolaires:
200 heures dans chaque période pour une 12e année; 600 heures dans chaque période pour une 12e année avec spécialisation en mécanique automobile.

Salaire minimum:
50, 60, 70, 80 et 90 pour cent du salaire d'une compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Démonte, règle, répare et remonte les moteurs, les boîtes de vitesses, les embrayages, les ponts arrière, les différentiels, les freins, les arbres de propulsion, les essieux et autres mécanismes; vérifie et rectifie toute géométrie défectueuse des roues et des mécanismes de direction ordinaire ou de servodirection; répare ou remplace les systèmes de suspension, y compris les amortisseurs et les ressorts; installe, répare et démonte les systèmes d'allumage, les génératrices, les alternateurs, les démarreurs, les bobines d'allumage, les instruments du tableau de bord, le câblage électrique et autres mécanismes et équipements électriques; répare et règle les systèmes d'alimentation; effectue la mise au point complète des moteurs; installe, inspecte, entretient et démonte les systèmes de climatisation et de réfrigération des véhicules à moteur.

Autres renseignements:
Ce métier existe en Ontario depuis 1928; il est couvert par un certificat depuis 1937 en vertu de la Loi sur l'apprentissage et depuis le 21 octobre 1946 il est obligatoire de détenir un certificat pour l'exercer.

Règlement de l'Ontario 40.

Mécanicien de boîtes de vitesses
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1 800 heures, incluant 2 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits scolaires:
200 heures dans chaque période pour une 12e année; 600 heures dans chaque période pour une 12e année avec spécialisation en mécanique automobile.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Répare les embrayages, les boîtes de vitesses manuelles et automatiques, et les arbres de transmission; connaît le bon fonctionnement du moteur dans la mesure où il est lié au bon fonctionnement de ces éléments.

Autres renseignements:
Depuis le 1er avril 1969, il est obligatoire de détenir un certificat pour exercer ce métier.

Règlement de l'Ontario 49.

Mécanicien de machinerie lourde
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 12 semaines et 2 autres de 7 semaines.

Crédits scolaires:
200 heures dans chaque période pour une 12e année ou pour une 10e année avec un cours pré-apprentissage; 600 heures dans chaque période pour une 12e année avec un cours de pré-apprentissage.

Salaire minimum:
50, 60, 70, 80 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Démonte, règle, répare et remonte tous les mécanismes et éléments d'équipement lourd, notamment les suspensions pour véhicules à chenilles, les attaches et accessoires utilisés dans la construction, dans les exploitations forestières, minières et agricoles, et en vérifie le fonctionnement.

Autres renseignements:
Depuis le 1er avril 1969, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 96/69.

Mécanicien de machines agricoles
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
5 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 14 semaines et 2 autres de 8 semaines.

Crédits scolaires:
500 heures dans chaque période pour une 12e année et un cours de pré-apprentissage reconnu; 400 heures dans chaque période pour une 12e année; 100 heures dans chaque période pour un cours de pré-apprentissage reconnu.

Salaire minimum:
50, 60, 70, 80 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Règle, inspecte, démonte, répare, révise, monte ou remonte et essaie les tracteurs, les machines et tout autre matériel utilisé pour l'exploitation agricole à l'exception des véhicules à moteur et remorques immatriculés pour conduite sur les routes en vertu du Code de la route.

Autres renseignements:
Depuis le 5 octobre 1971, il existe un certificat facultatif pour ce métier. Le Programme d'apprentissage succède au Programme d'entretien de l'équipement agricole que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario offrait auparavant au Collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph, aux stagiaires choisis et parrainés par des concessionnaires de matériel agricole.

Règlement de l'Ontario 395/71.

Mécanicien de motocyclettes
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1 800 heures, incluant 2 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits scolaires:
200 heures dans chaque période pour une 12e année; 600 heures dans chaque période pour une 12e année avec spécialisation en mécanique automobile.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Démonte, règle, répare et remonte les moteurs, groupes motopropulseurs, systèmes de suspension et autres des motocyclettes et vérifie leur fonctionnement.

Autres renseignements:
Depuis le 1er avril 1969, il est obligatoire de détenir un certificat pour exercer ce métier.

Règlement de l'Ontario 101/69.

Mécanicien de systèmes d'allumage et d'alimentation
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1 800 heures, incluant deux sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits scolaires:
200 heures dans chaque période pour une 12e année; 600 heures dans chaque période pour une 12e année avec spécialisation en mécanique automobile.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Répare et règle les systèmes d'alimentation; installe, répare et démonte les systèmes d'allumage, les génératrices, les alternateurs, les démarreurs, les bobines d'allumage, les instruments du tableau de bord, le câblage électrique et autres systèmes et mécanismes électriques; effectue la mise au point complète des moteurs; installe, inspecte, entretient en enlève les systèmes de climatisation des véhicules à moteur.

Autres renseignements:
Depuis octobre 1944, il existe un certificat pour ce métier et il est obligatoire depuis le 21 octobre 1946.

Règlement de l'Ontario 32.

Mécanicien, parallélisme des roues et freins
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1 800 heures, incluant 2 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits scolaires:
200 heures dans chaque période pour la 12e année; 600 heures dans chaque période pour la 12e année avec spécialisation en mécanique automobile.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Règle, entretient et répare les systèmes de suspension et de freins, les roues, les jantes, les pneus et les chambres à air, équilibre les roues; vérifie le parallélisme du châssis et le rectifie au besoin.

Autres renseignements:
Depuis le 1e avril 1969, il est oligatoire de détenir un certificat pour exercer ce métier.

Règlement de l'Ontario 100/69.

Peintre d'automobiles
Scolarité exigée:
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
2 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines.

Salaire minimum:
60 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Finit les surfaces peintes des carrosseries d'automobiles et de camions et les moulures d'aluminium anodisé; mélange les peintures et harmonise les couleurs.

Autres renseignements:
Depuis le 1er avril 1969, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 102/69.

Réparateur de carrosseries d'automobiles
Scolarité exigée:
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et une autre de 7 semaines.

Crédits scolaires:
400 heures dans chaque période pour une 12e année avec spécialisation en carrosserie automobile.

Salaire minimum:
50, 60, 80 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Débosselle les panneaux de carrosserie, les ailes et les cache-roues à l'aide d'une masse; lime, meule, ponce, remplit et rend étanche, prépare à recevoir l'apprêt toute partie creuse, soudée ou rajoutée; contracte ou étire les panneaux en métal par traitement thermique; soude les cassures dans la carrosserie; vérifie le parallélisme du cadre et le corrige au besoin; peint; démonte et monte les pièces de la carrosserie.

Autres renseignements:
Depuis octobre 1944, il existe un certificat facultatif pour ce métier; il est obligatoire depuis le 21 octobre 1946.

Règlement de l'Ontario 99/69.

Réparateur de remorques de camions
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 1 800 heures, incluant 2 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Crédits scolaires:
200 heures dans chaque période pour une 12e année.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Répare les systèmes de suspension, les châssis, les freins et les systèmes électriques des remorques; effectue les réparations de base sur les carrosseries de remorques et entretient l'équipement de réfrigération.

Autres renseignements:
Depuis le 1er avril 1969, il est obligatoire de détenir un certificat pour exercer ce métier.

Règlement de l'Ontario 50.

Usineur de pièces de moteur d'automobile
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1 800 heures, incluant une session en classe de 8 semaines et 2 de 7 semaines.

Salaire minimum:
60, 70, 80 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Crédits scolaires:
300 heures dans chaque période pour une 12e année avec spécialisation en mécanique automobile ou un stage en atelier d'usinage.

Fonctions et compétences:
Remet à neuf et reconstruit les moteurs à combustion interne et les éléments des systèmes de freins et de suspension; démonte, nettoie, vérifie, remet en état et ajuste les vilebrequins, les arbres à cames, les arbres de propulsion, les culasses, les blocs-cylindres, les collecteurs et les volants de moteur; équilibre les pièces rotatives, ajuste les axes, rectifie les tambours et les disques de freins et garnit les sabots des freins; alèse les cylindres et les garnit de chemises, réalèse et finit les cylindres de moteur, remet les bielles en état, répare les soupapes et les dispositifs de commande, ajuste les pistons et rectifie les alésages; soude les vilebrequins et les cames; métallise les pièces du moteur; vérifie les blocs-cylindres, les collecteurs, les culasses et les moteurs; reconstruit les mécanismes et les pièces du moteur.

Autres renseignements:
Depuis le 1er avril 1969, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 21.

- **Métiers non réglementés**

Mécanicien de petits moteurs
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
2 périodes de 2 000 heures chacune, incluant 2 sessions en classe de 10 semaines chacune.

Salaire minimum:
50 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
À l'aide d'outils manuels, répare les petits moteurs à essence refroidis par air utilisés dans les tondeuses à gazon, les souffleuses à neige, les scies articulées, les tracteurs de pelouse, les motoneiges, les pompes portatives et les groupes électrogènes de même que les moteurs hors-bord refroidis par air ou par eau; localise les causes de la panne, utilisant pour cela des outils et des instruments manuels; démonte les moteurs et cherche les défectuosités; remplace, répare ou remet en état les pièces, à l'aide d'outils manuels et électriques; nettoie, révise, répare et règle les carburateurs et les systèmes d'alimentation en carburant, les systèmes d'allumage par bobine ou par magnéto, les systèmes électriques, les groupes motopropulseurs et les éléments connexes; essaie les moteurs ou les éléments et les pièces qui les composent et qui ont été réparés ou révisés, pour évaluer leur rendement.

Les Services

- **Métiers réglementés**

Aide-boulanger
Scolarité exigée:
8e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
Une période de 2000 heures, incluant une session en classe de 15 semaines.

Salaire minimum:
65 pour cent du salaire d'un compagnon pour la période.

Fonctions et compétences:
Prépare les ingrédients, la pâte simple, différents types de produits à pâte levée, des tartes, des produits à pâte sucrée et à pâte feuilletée, des biscuits, des crèmes, des gâteaux, des glaçages et des garnitures, des muffins, des biscuits pour le thé et des beignets; aide à la préparation de la pâte à pain et aux procédés de fermentation; a des connaissances de l'équipement de nettoyage et de sécurité.

Autres renseignements:
Depuis le 12 avril 1978, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 265/78.

Aide-cuisinier
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
Une période de 2000 heures incluant une session en classe de 15 semaines.

Salaire minimum:
65 pour cent du salaire d'un compagnon (aide-cuisinier).

Fonctions et compétences:
Prépare des petits déjeuners complets, des repas rapides cuits sur le gril, des sandwichs, des salades et des desserts simples, des légumes, et des boissons non alcoolisées; découpe les viandes, la volaille et le gibier cuits; a des connaissances de base des principes du service à table; sait préparer les soupes et les sauces; est compétent en matière de poids et de mesure, d'hygiène, de fonctionnement de l'équipement et des mesures de propreté et de sécurité.

Autres renseignements:
Depuis le 17 novembre 1976, il existe un certificat facultatif pour ce nouveau métier. Les apprentis qui ont réussi l'apprentissage du métier d'aide-cuisinier peuvent déduire le temps consacré à l'apprentissage de ce métier de leur apprentissage du métier de cuisinier s'ils désirent poursuivre leurs études.

Règlement de l'Ontario 915/76.

Boulanger
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 2000 heures, y compris 2 sessions en classe de 15 semaines chacune.

Salaire minimum:
65, 75 et 85 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Prépare les ingrédients, la pâte simple, différentes sortes de produits à pâte levée, des produits à pâte sucrée et à pâte feuilletée, des biscuits pour le thé et des beignets, la farine et le sucre, le cacao et le chocolat, des poudings et des desserts, de la pâtisserie et de la pâte à choux, du pain, des petits pains, des tartes, des biscuits, des muffins, des glaçages et des garnitures, des gâteaux et des crèmes; surveille la fabrication de la pâte à pain, la fermentation, la gestion des stocks, la réception et l'expédition des produits, la détermination du coût des produits, l'achat des ingrédients et du matériel, le travail de décoration et de production d'articles spéciaux; a des connaissances de l'équipement de nettoyage et de sécurité.

Autres renseignements:
Depuis le 12 avril 1978, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 265/78.

Coiffeur
Le métier de coiffeur comprend trois groupes:
1er groupe: coiffeur pour hommes
2e groupe: coiffeur pour femmes
3e groupe: coiffeur

Scolarité exigée:
9e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
Coiffeur pour hommes et coiffeur pour femmes
– 3 périodes de 1500 heures chacune, incluant 2 sessions en classe de 8 semaines chacune.
Coiffeur
– 3 périodes de 1580 heures chacune, incluant 3 sessions en classe de 8 semaines chacune.

Salaire minimum:
50, 70 et 90 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Teinte, décolore ou teint les cheveux; lave les cheveux et le cuir chevelu avec un shampooing; traite les cheveux et le cuir chevelu; nettoie et met en forme les postiches; coupe ou taille les cheveux; épile, teint ou traite les cils et les sourcils; frise ou ondule les cheveux; peigne ou brosse les cheveux; exécute tout autre travail concernant la mise en pli des cheveux en vue d'obtenir l'effet voulu ou selon un style particulier. De plus, le coiffeur pour hommes (1er groupe), rase ou taille la barbe ou la moustache; le coiffeur pour femmes (2e groupe), applique les masques faciaux, le maquillage, et fait les manucures; le coiffeur (3e groupe), exécute tout ce qui est mentionné ci-dessus.

Autres renseignements:
Il est également possible de devenir coiffeur pour hommes, coiffeur pour femmes et/ou coiffeur, en s'inscrivant dans une école privée autorisée, et en payant les frais de scolarité.
Pour obtenir une liste des écoles, adressez-vous à la Direction de la formation industrielle.

Depuis le 31 décembre 1978, il existe un certificat pour le métier de coiffeur.

Règlement de l'Ontario 949/78

Cuisinier
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 2000 heures chacune incluant 2 sessions en classe de 15 semaines chacune.

Salaire minimum:
65, 75 et 85 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Prépare des repas complets, des repas rapides cuits sur le gril, des buffets chauds et froids, des salades et des vinaigrettes, des desserts et des boissons non alcoolisées; découpe les viandes, la volaille, le poisson et le gibier cuits; connaît suffisamment les principes du service à table; sait préparer les soupes et les sauces; est compétent en matière de poids et mesures, a des notions d'hygiène, du fonctionnement de l'équipement, des règles de propreté et de sécurité; connaît à fond la gestion des stocks, la réception et l'expédition des marchandises, la composition des menus, la détermination du coût des aliments et l'achat de ces derniers.

Autres renseignements:
Depuis le 1er novembre 1964, il existe un certificat facultatif pour ce métier. Une révision importante effectuée en 1976 a conduit à la mise sur pied de deux programmes d'apprentissage pour ce métier, celui de cuisinier et celui d'aide-cuisinier.

Règlement de l'Ontario 915/76.

Dépanneur radio-télévision
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 2000 heures incluant 2 sessions en classe de 18 semaines chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 80 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Installe, règle et répare les récepteurs de radio et de télévision et autre équipement électronique à usage domestique; fait des réglages de façon à obtenir la densité, la linéarité, la mise au point, la couleur et la taille désirées pour les images de télévision; isole et décèle les défectuosités en utilisant des diagrammes, des voltmètres, des génératrices, des oscilloscopes et autres appareils électroniques d'essai; vérifie et change les lampes et autres éléments transistorisés; répare les raccords défectueux, et répare ou remplace les pièces défectueuses en utilisant des outils manuels et des fers à souder; comprend les théories de l'électronique et les techniques d'atelier; *n'effectue pas* la fabrication ni la réparation, ni l'entretien dans un établissement industriel, ni la connexion à une source extérieure de radio, de télévision, d'amplificateurs ou autre équipement électronique connexe.

Autres renseignements:
Depuis le 1er décembre 1966, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 221/74.

Nettoyeur à sec
Scolarité exigée.
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 900 heures chacune, incluant un cours par correspondance connexe au programme de formation en classe.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Fait fonctionner une ou plusieurs machines de nettoyage à sec, en utilisant des solutions chimiques pour nettoyer des vêtements et autres articles domestiques en tissu; peut avoir pour tâche de trier les articles selon leur couleur, leur état ou le genre de tissu et d'enlever les taches en les frottant avec un solvant; peut être chargé de filtrer la solution chimique après usage afin qu'elle puisse être réutilisée; lorsqu'il n'est pas possible ou qu'il ne convient pas de nettoyer à la machine, il nettoie à la main avec une solution chimique, examine les articles afin de s'assurer de leur état et du genre de tissu, décide du traitement qu'ils doivent subir; peut nettoyer les meubles rembourrés; détache à l'aide d'une solution ou d'un produit chimique, des vêtements, articles en tissu d'ameublement, objets en cuir ou articles analogues; peut être chargé de laver l'article avant de le détacher; repasse et met en plis, au moyen d'une presse, des vêtements, articles en tissu d'ameublement et articles analogues.

Autres renseignements:
Depuis le 1er février 1967, il existe un certificat facultatif pour ce métier.

Règlement de l'Ontario 30.

- **Métiers non réglementés**

Boucher
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
4 périodes de 1 800 heures chacune.

Salaire minimum:
40, 50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Abat, dépouille, nettoie les animaux et suspend les carcasses, conformément aux lois et aux règlements gouvernementaux; désosse et taille plusieurs sortes de carcasses, par exemple de boeuf, de veau, d'agneau et de porc et les débite en coupes vendables au détail; peut fabriquer différents genres de saucisses et préparer des viandes spéciales et des produits de fantaisie à base de viande.

Commis-boucher dans le commerce de détail
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
2 périodes de 2 000 heures chacune, incluant une session en classe de 18 semaines.

Salaire minimum:
50 et 60 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Désosse et taille divers types de carcasses d'animaux, par exemple de veau, de boeuf, d'agneau et de porc en morceaux vendables au détail; peut faire différents types de saucisses et préparer des viandes spéciales et des produits de fantaisie à base de viande; peut également être chargé de la préparation de volaille et de poisson.

Horticulteur (paysagiste et pépiniériste)
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 2 000 heures chacune, incluant une session en classe de 8 semaines et une de 12 semaines.

Salaire minimum:
50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
S'occupe de pépinières et de plantations d'arbres; entretient le gazon, les arbres et les terrains; fait des plans et exécute des opérations d'aménagement paysager; prépare, draine et nivelle le terrain; identifie et reproduit les plantes, y compris la production en serres; détruit les mauvaises herbes et les insectes; connaît les types de sols, les systèmes de drainage et d'irrigation, les pesticides, l'arpentage et la lecture des bleus; peut concevoir et construire des serres et des constructions pour des aménagements paysagers, en utilisant du béton, de la maçonnerie et des matériaux, et des techniques de construction de bois; aide à la vente de matériel ayant trait aux plantes; entretient et conduit des petites et des grosses machines.

Maître-fourreur
Scolarité exigée:
10e année ou l'équivalent.

Durée du programme:
3 périodes de 2 000 heures chacune.

Salaire minimum:
50, 60 et 70 pour cent du salaire d'un compagnon par période.

Fonctions et compétences:
Fait, retouche, transforme et répare les vêtements en fourrure; évalue le coût des vêtements neufs, des retouches, des transformations et des réparations; choisit et modifie des patrons pour vêtements en fourrure pour qu'ils soient à la taille et au goût du client; classe, trie et assortit les fourrures à employer; coupe, réunit, pose, étire et pare les pièces cousues pour qu'elles soient conformes au patron et au modèle; assemble et coud les pièces de fourrure et la doublure pour donner un article fini; répare des vêtements en coupant les peaux endommagées ou usées, en coupant des peaux assorties à la grandeur voulue et en les cousant.

- **Métiers divers non réglementés**

Il existe en Ontario des programmes d'apprentissage pour plus de 200 métiers non réglementés. Vous pouvez voir sur cette page une liste des métiers les plus en vogue et le nombre d'heures d'apprentissage qu'ils requièrent. Les apprentis ayant réussi leur formation reçoivent un Certificat d'apprentissage qui prouve qu'ils ont atteint le niveau de connaissances et de compétences d'un compagnon.

On peut mettre au point sur demande de nouveaux programmes de formation par apprentissage. Ces programmes sont en général conçus selon le besoin pour satisfaire aux exigences précises de métiers particuliers et d'employeurs individuels.

Charpentier de navires en fer (blindeur de carènes), charpentier en fer, imprimeur sur presse lithographique (atelier), imprimeur sur presse offset (atelier), menuisier de navires (assembleur), ouvrier d'usine de sidérurgie (haut fourneau), ouvrier d'usine de sidérurgie (laminage), ouvrier de fonderie (mouleur), plombier (en usine), technicien en optique (fabrication de lentilles et de prismes)
4 périodes de 2 000 heures chacune.

Électroplaste
4 périodes de 1 800 heures chacune.

Ferrailleur (en usine), tapissier-garnisseur (meubles), technicien en plastiques, tuyauteur (industriel)
3 périodes de 2 000 heures chacune.

Jockey, tapissier-garnisseur (automobiles)
3 périodes de 1 800 heures chacune.

Ouvrier de fonderie (noyauteur)
2 périodes de 2 000 heures chacune.

Bureaux de la Direction de la formation industrielle

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au conseiller du bureau de la Direction de la formation industrielle le plus près de chez vous.

Barrie	(705) 728-1431
Belleville	(613) 968-8671
Bracebridge	(705) 645-8643
Brantford	(519) 756-5197
Brockville	(613) 345-0660
Chatham	(519) 354-9100
Cornwall	(613) 933-5400
Hamilton	(416) 527-9105
Kenora	(807) 468-3128
Kingston	(613) 544-2541
London	(519) 453-7190
Mississauga	(416) 279-3731
North Bay	(705) 474-5509
Oshawa	(416) 576-0171
Ottawa	(613) 731-7100
Owen Sound	(519) 376-5790
Pembroke	(613) 735-1041
Peterborough	(705) 743-4172
St. Catharines	(416) 684-8543
Sarnia	(519) 542-7751
Sault St. Marie	(705) 942-4420
Stratford	(519) 273-1520
Sudbury	(705) 560-3440
Thunder Bay	(807) 475-1605
Timmins	(705) 235-3644
Toronto	(416) 965-4211
	(416) 965-6462
Waterloo	(519) 884-5460
Windsor	(519) 254-8654

Renseignements généraux sur les universités de l'Ontario

Les universités

L'Ontario compte aujourd'hui 16 universités dont les suivantes offrent des programmes d'études ou des cours enseignés entièrement ou partiellement en français:

Collège Glendon qui fait partie de l'Université York,
Université Laurentienne,
Université de Sudbury qui est fédérée à l'Université Laurentienne,
Collège Universitaire de Hearst qui est affilié à l'Université Laurentienne,
Université d'Ottawa,
Université Saint-Paul qui est fédérée à l'Université d'Ottawa,
Royal Military College of Canada,
Collège dominicain de philosophie et de théologie.

Voir le tableau des programmes et des cours universitaires qui sont offerts en français en Ontario.

Admission à un programme universitaire de premier cycle

Les universités de l'Ontario exigent généralement une moyenne de 60% ou plus dans les matières requises pour le diplôme supérieur d'études secondaires (13e année). Quelques universités acceptent des étudiants dont la moyenne est inférieure à 60%. Les étudiants doivent toutefois se rendre compte que même s'ils remplissent les conditions minimales d'admission, leur entrée à l'université n'est pas garantie. En effet, on donne la préférence aux étudiants ayant un meilleur rendement scolaire. Dans certains programmes même, où le nombre des inscriptions est limité, on exige une moyenne de 70% à 80%.

Cours prérequis

Les cours prérequis dans la 13e année varient suivant l'université et le programme universitaire choisi. Les cours prérequis pour chaque programme sont notés dans la section individuelle de toute université bilingue de l'Ontario. Les conditions d'admission indiquées sont pour l'année scolaire 1979-1980. Les étudiants doivent se renseigner auprès de leur conseiller en orientation à propos des changements possibles dans les cours requis pour l'année scolaire 1980-1981.

Admission anticipée

Certains étudiants peuvent être admis à l'université avant la fin de l'année scolaire si leur rendement en 13e, en 12e et en 11e année d'études secondaires est suffisant et s'ils sont recommandés par le directeur de leur école, à condition que leur niveau de rendement se maintienne et qui'ils terminent avec succès leurs études secondaires.

Demande d'admission à une université de l'Ontario

Tout étudiant qui désire s'inscrire dans une université ontarienne en 1980 doit faire parvenir une demande d'admission au:

Centre des admissions des universités de l'Ontario
C.P. 1328
Guelph, Ontario N1H 6N8
Téléphone (519) 823-1940

Dans ce centre, les demandes d'admission et les réponses des

étudiants à toutes offres d'admission des universités sont enregistrées.

Les demandes d'admission sont traitées selon deux catégories:
a) *candidats des écoles secondaires*—les étudiants inscrits actuellement à temps plein à la 13e année des écoles secondaires publiques ou privées de l'Ontario;
b) *autres candidats*—les candidats qui ne sont pas inscrits actuellement dans une école secondaire de l'Ontario, y compris les candidats adultes, les candidats qui ont terminé antérieurement leur 13e année d'études secondaires, les candidatsqui étudient par correspondance, et ceux d'autres provinces et d'autres pays.

Procédure pour faire une demande d'admission
Candidats inscrits actuellement à la 13e année de l'Ontario comme étudiants à temps plein de jour:

Le Centre des admissions envoie un formulaire de demande d'admission préimprimé (OUAC 101) aux étudiants qui sont actuellement inscrits à la 13e année de l'Ontario et qui ont indiqué, lorsqu'ils se sont inscrits en septembre, qu'ils désiraient faire une demande d'admission dans une université. Les formulaires seront préparés selon les renseignements obtenus du ministère de l'Éducation.

Les écoles secondaires recevront également des formulaires de demande d'admission à l'intention des étudiants qui n'auraient pas reçu le formulaire individuel ou de ceux qui sont inscrits à la 12e année.

Le candidat remplit le formulaire et indique son choix de trois universités. Le candidat soumet alors sa demande d'admission au directeur de l'école secondaire qui y inclut les renseignements relatifs aux cours de la 13e année, la 12e année et la 11e année. Le candidat doit envoyer les frais d'inscription de $7 directement au Centre des admissions universitaires de l'Ontario. Le directeur transmet ensuite le formulaire dûment rempli au centre. Le centre accusera réception de chaque demande. De là, les formulaires seront traités et envoyés aux universités indiquées. Le centre obtiendra aussi le rendement intérim de la 13e année directement des écoles secondaires.

Autre candidats:
Ces candidats doivent obtenir le formulaire de demande d'admission OUAC 105 à l'université de leur choix. Le candidat peut soumettre au Centre des admissions le choix de trois universités. Le candidat remplit le formulaire et l'envoie, accompangné du montant des frais d'inscription de $7, au Centre des admissions. Ce dernier transmettra la demande d'admission aux universités choisies. Le candidat doit cependant envoyer son dossier scolaire directement aux universités et indiquer le numéro de sa demande d'admission.

Décision de l'université
Lorsque l'université choisit d'accepter un candidat, elle lui envoie une lettre-réponse que le candidat doit remplir et renvoyer au Centre des admissions. *Le candidat ne peut accepter qu'une*

seule offre d'admission. C'est au centre de notifier les universités de votre décision.

Refus d'admission
Au cas où candidat reçoit des refus d'admission aux universités qu'il a choisies, il peut choisir d'autres universités et faire envoyer sa demande par le centre à d'autres universités de son choix.

Liste des dates importantes 1979-1980
1er octobre 1979
Début du processus d'admission pour l'année 1980.
Les formulaires ordinaires de demande d'admission (OUAC 105) sont distribués dans les universités.

12 novembre 1979
Première date à laquelle les formulaires de demande préimprimés (OUAC 101) pour les candidats de la 13e année sont envoyés aux écoles secondaires à l'intention des étudiants qui ont indiqué, lorsqu'ils se sont inscrits en septembre, leur intention de faire une demande d'admission dans une université de l'Ontario.

décembre 1979
Les formulaires de demande d'admission (OUAC 101) avec les choix d'université et de programme doivent être soumis par l'étudiant à l'école secondaire, afin d'inclure les renseignements sur les cours de la 13e année, la 12e année et la 11e année.

28 décembre 1979
Le Centre des admissions reçoit les formulaires de demande d'admission (OUAC 101).

11 février 1980
Première date à laquelle les formulaires d'accusé de réception/modification (OUAC 107) sont envoyés du Centre des admission-saux écoles secondaires, pour les candidats qui ont soumis une demande d'admission et payé les frais d'inscription.

10 mars 1980
Première date à laquelle le Centre des admissions envoie aux écoles secondaires les formulaires de demande d'admission anticipée (OUAC 102) pour les candidats qui ont soumis une demande d'admission et payé les frais d'inscription.

19 avril 1980
Le Centre des admissions reçoit les formulaires de demande d'admission anticipée (OUAC 102).

13 juin 1980
Première date à laquelle les universités peuvent envoyer des offres d'admission, de bourses ou de résidence aux candidats des écoles secondaires.

27 juin 1980
Première date à laquelle les universités peuvent demander une

réponse aux offres d'admission anticipée, aux offres de bourses ou de résidence.

Année préparatoire et admission après la 12e année
(La procédure est la même que celle pour les étudiants à temps plein en 13e année de l'Ontario.)
Quatre universités offrent un cours préparatoire qui remplace la 13e année aux étudiants exceptionnels de la 12e année. Il s'agit des universités de Carleton, d'Ottawa, de Windsor et du collège Brescia (affilié à l'Université Western Ontario). À l'Université d'Ottawa, l'année préparatoire est donnée en français, mais ce cours ne s'offre que dans les facultés de sciences et de génie. Les étudiants de la 12e année qui obtiennent une moyenne générale de 80% dans leurs notes finales, peuvent faire une demande d'admission en première année à la Faculté des arts d'Ottawa.

L'Université Brock accepte en première année les étudiants exceptionnels qui sont recommandés par leur école et qui ont terminé leur 12e année ainsi que le cours spécial d'été de l'Université Brock. Le programme de bourses de l'Université Wilfrid Laurier permet à un nombre limité d'étudiants secondaires de l'Ontario d'entrer en première année dans un cours de Baccalauréat ès arts, s'ils ont terminé avec succès les cours d'été à cette université.

Étudiants adultes ou non diplômés
Les conditions d'admission pour les étudiants adultes ou les étudiants non diplômés varient énormément. La plupart des universités imposent un âge minimum de 21 ou 23 ans. Certaines universités exigent que les étudiants aient quitté leurs études depuis un certain nombre d'années, tandis que d'autres exigent un cours pré-universitaire ou des examens d'entrée. On attend en général des étudiants adultes qu'ils aient obtenu un rendement scolaire suffisant dans leurs études antérieures et qu'ils démontrent en outre une certaine aptitude au travail de niveau universitaire. Étant donné que dans de nombreuses universités les places sont prises dans les programmes à temps plein dès le début de juillet, les étudiants qui sont sérieusement intéressés à poursuivre des études à temps plein, et qui ont l'intention de faire une demande à titre d'étudiant adulte ou non diplômé, devraient faire les démarches nécessaires assez tôt.

Programme universitaire d'été et de deuxième cycle
Tour d'horizon ne donne pas d'information sur les différents programmes de deuxième cycle ou d'été qui sont offerts au niveau universitaire.

Les programmes de deuxième cycle exigent normalement comme pré-requis, un diplôme de premier cycle à l'université.

En général, les conditions d'admission pour les programmes à temps partiel de l'éducation permanente et d'été menant à l'obtention de crédit sont les mêmes que pour les programmes à temps plein. Des cours non-crédités sont aussi disponibles. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le registraire, la Division de l'éducation permanente ou des études du deuxième cycle.

Liaisons scolaires et programmes de renseignements universitaires

Pendant l'année scolaire, des représentants de toutes les universités de l'Ontario, du Ryerson Polytechnical Institute et du Royal Military College of Canada, rendent visite à plus de 100 écoles secondaires à travers la province pour assister aux réunions d'information organisées pour les étudiants, les parents et les conseillers en orientation. Le but de ces programmes est de fournir des renseignements sur les conditions d'admission aux universités, les programmes d'études, la vie universitaire, les bourses d'études, etc.

Programmes et cours universitaires de premier cycle en Ontario

● programme dispensé entièrement en français

■ programme dispensé partiellement en français et partiellement en anglais

★ cours dispensé en français dans une discipline mais non un programme

Collège dominicain	Glendon	Hearst	Laurentienne	Ottawa	Royal Military College	Saint-Paul	Sudbury	Humanités et Sciences sociales
				●				Administration publique
			■	●				Allemand
	■			■	●			Anglais
		★	●					Anthropologie
				●				Art et archéologie classiques
	★			●				Art dramatique
				●				Beaux-arts/arts
				●				Cinématographie/études photo-cinéma
		●	■	●	■			Commerce
				●		●		Communications sociales
				●		●		Counselling pastoral
				■				Diététique humaine appliquée
				●				Droit civil
				●		●		Droit ecclésiastique
	■		■	●				Espagnol
			■	●				Études anciennes (latin et grec)
	■	●	■	●				Études canadiennes
			■			●	■	Études des populations amérindiennes
						●		Études familiales
	■			●	■			Études internationales
				■				Études slaves
			★				●	Folklore
	●	●	●	●	●			Français
		★	●	●	■			Géographie
		●		●	★			Gestion
	■	●	●	●	■			Histoire
	●	★	●	●				Linguistique
				●				Musique
				●		●		Pastorale
	■		●	●				Pédagogie
●	■	★	●	●	★		●	Philosophie
	■	●	●	●	★			Psychologie
		★	●	●		●	●	Religion/étude des religions
	■	★	■	●	■			Science économique
	■	★	●	●	■			Science politique
		★	■					Service social
	■	●	●	●	★			Sociologie
●				●		●		Théologie
	★		●	●				Traducteur et interprète

Collège dominicain	Glendon	Hearst	Laurentienne	Ottawa	Royal Military College	Saint-Paul	Sudbury	Sciences physiques
				●				Aménagement régional
				■				Biochimie
	★			■				Biologie
			■	■	★			Chimie
			■	●	★			Éducation physique et kinésiologie
					●			Électrotechnique
			■	■	●			Génie
				■	●			Génie chimique
					●			Génie chimique (option nucléaire)
				■	●			Génie civil
				■	●			Génie et gestion
				■	●			Génie mécanique
					●			Génie physique
				■				Géologie
			★	■	●			Informatique
			★	■	●			Mathématiques
			■	■	●			Physique
				■	●			Sciences (appliquées)
			■	■				Sciences infirmières

Collège dominicain de philosophie et de théologie

Ottawa

Président et Régent des études: G. D. Mailhiot, O.P.

Le Collège dominicain de philosophie et de théologie fondé à Ottawa en 1900, à l'origine un centre d'études supérieures pour les étudiants dominicains canadiens, demeure la propriété des Dominicains canadiens. Sa charte civile de 1967 lui permet de conférer des grades pour études en philosophie et en théologie.

Des cours du soir en philosophie et en théologie furent instaurés, il y a plus de cinquante ans, pour le public désireux de parfaire ses connaissances dans ces domaines.

Bien que francophone, le collège donne, en anglais, quelques cours de théologie, le soir ainsi qu'en été.

Les cours de philosophie conduisent au B.A. (Ph.), au B.A.Sp.Ph., au B. Ph. et à la maîtrise ès arts en philosophie.

Les programmes de la faculté de théologie conduisent au B. Th., M. Th., M.A. (Th.) et au doctorat en théologie. Des grades canoniques en théologie peuvent, depuis 1975, être conférés à tous les étudiants.

Un étudiant en philosophie peut obtenir des crédits pour un certain nombre de cours en théologie, après entente avec les responsables des deux départements; et un étudiant en théologie peut prendre en philosophie, certaines de ses options.

L'étudiant inscrit au collège peut bénéficier du cadre dominicain conventuel, avec possibilité de contacts étroits avec les professeurs.

Les cours de philosophie s'adressent à l'étudiant qui, dans la formation de sa réflexion personnelle, veut profiter de l'apport antérieur de la philosophie.

Quiconque envisage un service pastoral dans l'Église, peut trouver la formation théologique dont il aura besoin: une formation lui permettant de poursuivre sa réflexion en l'adaptant aux situations dans lesquelles il sera.

Les cours du samedi et du soir comportent une réflexion sur des problèmes actuels de l'Église.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat du collège.

Inscription actuelle 1978-1979
Pour le département de philosophie et la faculté de théologie:
Temps plein 58
Temps partiel 171

Conditions d'admission
Qualifications scolaires pour inscription en première année, à une université canadienne.

Programmes entièrement en français
Philosophie
B.A. avec concentration en philosophie, 2 ans; B.A. avec spécialisation conjointe en philosophie et en théologie, 3 ans; B. Ph., 3 ans.

On peut, après entente avec la direction du Département, s'inscrire à un programme conduisant au M.A. en philosophie.
Conditions d'admission:
La 1ère année de la Faculté des arts, ou le D.E.C., ou études équivalentes.

Théologie
Premier cycle:
Programme d'une année de théologie, conduisant à un certificat d'études en théologie.
Programme de trois ans (6 semestres) conduisant au B.Th.
Conditions d'admission:
une année des arts, le D.E.C. ou études équivalentes.

Deuxième cycle:
Programme de 3 semestres (2 semestres de scolarité, et 1 semestre en rédaction de mémoire) conduisant au M.Th.
Programme de deux ans (4 semestres), conduisant au M.A.(Th.).
Conditions d'admission:
B.Th.

Troisième cycle:
Conditions d'admission:
M.Th. Deux années (dont au moins une de résidence), présentation d'une thèse, conduisant au Ph.D. (Th.).

Éducation permanente
Le Service d'éducation permanente du collège offre des cours du soir, des journées théologiques du samedi, ainsi qu'une session d'été offrant des cours crédités aux mêmes conditions que les autres cours. Quelques cours sont donnés en anglais et conduisent au certificat d'études en théologie.

Ces cours sont donnés au même endroit que les cours réguliers, soit: au 96, avenue Empress, Ottawa.

Autres renseignements

Bibliothèque
Le collège met à la disposition des étudiants, une bibliothèque spécialisée en philosophie et en théologie, comprenant les principaux ouvrages et périodiques nécessaires à des études spécifiques, ainsi qu'un bon choix de livres dans les autres secteurs de la culture.

Frais de scolarité
Temps plein: $660 pour l'année (septembre-avril)
Temps partiel: $23 par crédit.

Services aux étudiants
L'Association des étudiants du collège organise des activités parascolaires.

Le collège possède un service de librairie pour procurer facilement aux étudiants, les ouvrages dont ils ont besoin.

Un service d'information aide les étudiants à se loger.

Les repas du midi et du soir peuvent être pris au collège.

Adresse et numéro de téléphone
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:
Sécrétariat,
Collège dominicain de philosophie et de théologie
96, avenue Empress
Ottawa, Ontario K1R 7G2
Téléphone (613) 233-5696, 233-5697

Le Collège universitaire Glendon

Toronto

Principal: David L. McQueen

Le Collège universitaire Glendon de l'Université York, à Toronto, offre, dans une atmosphère bilingue et biculturelle, un programme canadien d'études en sciences humaines. Cet établissement a pour objectif d'accroître le nombre de cours offerts en français et de renforcer son caractère bilingue et biculturel.

Le rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire en Ontario a recommandé que Glendon oriente ses programmes en fonction des intérêts des franco-ontariens du sud de l'Ontario.

Le programme d'études françaises, combiné avec celui en science de l'éducation, offre déjà une excellente formation aux franco-ontariens se préparant à une carrière d'enseignement du français comme première langue ou comme langue seconde.

Bien que le collège n'ait pas encore de programme officiel en traduction, l'étudiant intéressé par cette discipline au niveau supérieur peut déjà y acquérir une base solide.

Glendon offre des cours d'anglais comme langue seconde ainsi que la possibilité de suivre des cours dans les deux langues. Des cours d'introduction sont donnés en français et en anglais dans toutes les disciplines et il existe également, au niveau plus avancé, des cours donnés en français.

Le collège a reçu du gouvernement de l'Ontario une subvention pour faciliter la mise sur pied de nouveaux cours en français pouvant intéresser surtout les franco-ontariens. Ces cours comprennent un stage de formation théâtrale de six semaines, sous la direction de John Van Burek, organisé durant l'été à Penétanguishene, sous réserve de la permission et du financement nécessaires; un cours de théâtre pratique; des cours en littérature et civilisation des minorités canadiennes-françaises en dehors du Québec, et un cours de politique de bilinguisme et du biculturalisme au Canada.

Outre les cours donnés en français, des activités parascolaires en français (telles que poésie, chanson, cinéma, conférences et discussions) contribuent à créer une vie culturelle française dans le collège. En participant à ces activités, les étudiants francophones gardent le contact avec leur héritage culturel.

Le franco-ontarien diplômé de Glendon peut se faire une carrière dans un milieu anglophone ou francophone et a accès à un nombre grandissant de postes bilingues.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 1 023
Programmes partiellement en français 588

Temps partiel 227
Programmes partiellement en français 98

Conditions d'admission
Un programme de 13ème année de l'Ontario, jugé adéquat par l'école secondaire, est suffisant pour entrer à l'université.

Selon leur compétence en anglais les étudiants de langue française sont tenus de suivre pendant deux ans des cours d'anglais

comme langue seconde. Les étudiants bilingues en sont dispensés, mais il leur est conseillé de suivre des cours de perfectionnement dans les deux langues.

Conditions d'admission au programme d'études pluridisciplinaires
Tout étudiant du collège doit, pour obtenir son diplôme, réussir trois cours de formation générale, choisis parmi les quatre divisions du programme d'études pluridisciplinaires: humanités, logique, sciences naturelles et sciences sociales. Au moins un de ces cours doit être au niveau de la troisième ou quatrième année.

Programmes d'études

Baccalauréat ès arts

Baccalauréat ès arts spécialisé
Trois genres de programmes conduisent au baccalauréat ès arts spécialisé: le programme spécialisé à option unique, à option simple et à options multiples. Pour le programme spécialisé, il faut réussir 20 cours, ordinairement en quatre ans d'études, et maintenir une moyenne satisfaisante.

• Programme spécialisé à option unique
L'étudiant peut suivre des cours dans une des matières suivantes: anglais, français, histoire, philosophie, psychologie, sciences économiques, sciences politiques, sociologie, études canadiennes et études pluridisciplinaires.

• Programme spécialisé à option double
Avec le consentement des départements intéressés, les études peuvent être réparties entre deux des dix matières offertes par le collège. Pour sa deuxième option, l'étudiant peut choisir d'autres matières que les dix mentionnées ci-dessus. Il peut par exemple opter pour l'espagnol, les études internationales ou la linguistique.

• Programme spécialisé à options multiples
Ce programme offre à l'étudiant la possibilité de suivre une combinaison de cours interdisciplinaires, au niveau de la troisième et de la quatrième année du curriculum de premier cycle. Il permet aussi aux étudiants, avec l'accord des professeurs, de choisir certaines matières, ordinairement non accessibles à ceux préparant un baccalauréat spécialisé.

Baccalauréat ès arts non spécialisé
Pour le baccalauréat ès arts non spécialisé, il faut réussir 15 cours, ordinairement en 3 ans d'études, et maintenir une moyenne satisfaisante. L'étudiant peut choisir son programme parmi les disciplines suivantes: anglais, français, histoire, philosophie, psychologie, sciences économiques, sciences politiques, sociologie, études canadiennes et études pluridisciplinaires. Les détails du programme pour chaque discipline figurent en tête de la liste des cours offerts par le département concerné.

Études canadiennes
Un étudiant inscrit pour le baccalauréat ès arts, spécialisé ou non, peut se spécialiser en études canadiennes, en choisissant librement ses cours, pourvu que le programme d'études forme un tout cohérent. L'étudiant doit avoir l'approbation du sous-comité des études canadiennes qui relève du comité des programmes d'études.

Les étudiants désirant se livrer à une étude approfondie de la société canadienne en suivant des cours dans deux disciplines ou plus, doivent communiquer avec le coordinateur du programme des études canadiennes.

Études pluridisciplinaires
Les programmes d'études pluridisciplinaires, institués pour répondre aux intérêts particuliers des étudiants, sont élaborés, sous l'autorité du directeur des études pluridisciplinaires, par de petits comités appropriés. Pour des modèles possibles de programme (par exemple: études de la femme, études du Moyen Age et de la Renaissance, études francophones) consulter le département.

Études individuelles
Les études individuelles du College universitaire Glendon permettent à certains étudiants de préparer leur propre programme d'études, avec l'aide, et sous la direction, de professeurs choisis par l'étudiant.

La caractéristique de ce programme d'études individuelles est la possibilité offerte à l'étudiant, après qu'il a obtenu l'accord de professeurs, d'entreprendre des projets individuels de recherche qui peuvent durer un été, une année ou davantage, et être crédités comme l'équivalent d'un ou plusieurs cours lors de l'achèvement du projet.

Le programme d'études individuelles doit constituer un tout équivalent au travail d'au moins une année universitaire.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau des programmes scolaires.

Faculté des sciences de l'éducation
Tout étudiant se destinant à une carrière dans l'enseignement peut, à l'issue de sa première année à l'université et après une entrevue avec les responsables du programme, faire une demande d'admission à la Faculté des sciences de l'éducation.

L'étudiant doit, après son admission, partager son temps entre la Faculté des sciences de l'éducation et son programme en sciences humaines. A la fin de ses études, le baccalauréat ès arts (B.A.) ainsi que le baccalauréat en sciences de l'éducation (B.Ed.) lui seront décernés.

Pendant les trois ou quatre années du programme, les étudiants, en plus des cours suivis à Glendon, enseignent dans des écoles élémentaires et intermédiaires. Trois options sont à leur disposition:

1. Programme de base
Programme préparant à l'enseignement, au niveau primaire ou intermédiaire.
2. Français langue seconde
Programme préparant des professeurs de français langue seconde pour les écoles élémentaires et intermédiaires.
3. Anglais langue seconde
Programme préparant des professeurs d'anglais langue seconde pour les écoles élémentaires et intermédiaires.

Durant la période de co-inscription, l'étudiant doit, à titre d'auxiliaire, passer une journée par semaine dans une école et prolonger son année d'études au delà de l'année universitaire régulière, afin de travailler dans une école pendant plusieurs semaines à temps plein.

Programmes entièrement en français
L'étudiant peut suivre, dans le département de français, son programme complet en langue française. De plus, un programme complet en langue française est théoriquement possible pour les programmes spécialisés à options double et multiples, dans presque toutes les disciplines, à condition que l'option principale soit le français et que l'étudiant choisisse, dans les autres départements, des cours disponibles en français.

Une première année entièrement en français est presque toujours possible si l'étudiant choisit les cours disponibles en français dans les divers départements.

Programmes partiellement en français

Études canadiennes
• Un baccalauréat spécialisé à options simple, double ou multiples en études canadiennes est offert par les départements d'anglais, français, histoire, sciences économiques, sciences politiques et sociologie.

Les étudiants intéressés par ce programme doivent établir leur programme en consultation avec le coordonateur des études canadiennes et, au besoin, avec le département de leur option principale ou secondaire.

• Un baccalauréat non spécialisé avec concentration en études canadiennes est également offert. Pour ce programme, il faut suivre au moins cinq cours en études canadiennes formant un tout cohérent. Le programme peut être en langue française.

Études internationales
• Un baccalauréat spécialisé en études internationales est offert par les départements de sciences économiques, histoire et sciences politiques. Dans ce programme à options multiples, il faut suivre six cours dans un département, ainsi qu'un minimum de quatre cours connexes en études internationales. Même si le programme n'est pas complètement disponible en français, quelques cours peuvent être suivis en français, selon le département concerné et les cours disponibles en langue française.

Linguistique et étude de langues
• Un programme spécialisé à options multiples en linguistique et étude de langues est offert par les départements de français et d'anglais. Dans ce progamme il faut suivre six cours dans un des deux départements et quatre cours connexes en linguistique et en étude de langues. Cours préalable: linguistique descriptive en français ou en anglais.

Tous les cours offerts par le département de français sont donnés en français. Les cours connexes peuvent être en langue française selon les cours choisis.

Théorie sociale, politique et économique
• Un baccalauréat spécialisé à options multiples est offert par les départements de sciences économiques, histoire, philosophie, sciences politiques et sociologie. Dans ce programme, il faut suivre six cours dans un département ainsi qu'un minimum de quatre cours connexes en théorie sociale, politique et économique.

Il est possible de suivre certains cours en français selon les départements et les cours choisis.

Cours donnés en français
Les départements de français, histoire, humanités, logique, philosophie, psychologie, sciences économiques, sciences politiques, sciences naturelles, sciences sociales et sociologie donnent en français des cours de première année, ainsi que certains cours des années supérieures.

Autres renseignements

Frais de scolarité
$153 par cours*
*Les prix peuvent changer pour l'année universitaire 1979-1980.

Logement
En 1979-1980
Chambre et pension – chambre simple $1 805
– chambre double $1 639

Adresse numéro de téléphone
Pour tout renseignement au sujet de la vie académique, des admissions, etc., s'adresser au:
Bureau de l'adjointe au principal
(Affaires francophones)
Collège universitaire Glendon
2275, avenue Bayview
Toronto, Ontario M4N 3M6
Téléphone (416) 487-6211

Université Laurentienne

Sudbury

Recteur: Henry B.M. Best

La Laurentienne fut fondée en 1960, comme université bilingue et non confessionnelle. Son caractère bilingue est surtout en fonction de ses responsabilités régionales. La plupart des jeunes franco-ontariens du nord-est de l'Ontario peuvent, depuis quelques années, faire en français, toutes leurs études primaires et secondaires. Afin de donner à ceux qui optent pour faire leurs études universitaires en français les moyens de poursuivre leurs études dans cette langue, la Laurentienne s'efforce d'augmenter le nombre de ses programmes et de ses cours en français.

Les étudiants francophones peuvent actuellement faire, en français, toutes leurs études dans plusieurs matières, particulièrement en sciences sociales et en humanités.

L'École des sciences de l'éducation offre un programme en langue française conduisant à un brevet d'enseignement de l'Ontario, un baccalauréat ès arts avec concentration en éducation, ainsi qu'un baccalauréat en éducation.

L'École des traducteurs et interprètes a un programme complet pour les francophones.

Même si certains programmes ne sont pas entièrement en français, plusieurs de leurs cours peuvent, au choix des étudiants, être suivis en français.

Selon les dispositions du rapport du comité de planification en matière de bilinguisme et de promotion du fait français, les possibilités déjà considérables de vie et d'études en français, à l'Université Laurentienne, sont destinées à un important essor, au cours des prochaines années.

La vie francophone à la Laurentienne est animée par de nombreux organismes dont un ciné-club, un service d'animation, des ateliers de création, etc. L'université compte sur une population grandissante et des étudiants convaincus de leur solidarité à une culture et une civilisation francophone.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 2 726
Français, langue maternelle 382
Temps partiel 3 492

Conditions d'admission
Accessibles aux étudiants de 13e année de l'Ontario:
École de génie
École des infirmières
École des sciences de l'éducation
École de service social
École d'éducation physique et d'hygiène
École des traducteurs et interprètes
École de commerce et d'administration
Faculté des humanités
Faculté des sciences sociales
Faculté des sciences
Programmes: administration des sports
droit et justice
études canadiennes
certificat d'interprète auprès du tribunal

Conditions générales
Trois matières – six credits, moyenne de 60% à la 13e année de l'Ontario ou son équivalent.

Les cas particuliers peuvent être soumis au bureau des admissions.

Admission anticipée
Celle-ci est accordée aux étudiants qui, de l'avis du Comité des admissions, ont une formation satisfaisante. Ce genre d'admission exige l'achèvement de la 13e année de l'Ontario, à la satisfaction du directeur.

Programmes d'études

Baccalauréat ès arts
•Diplôme général: trois ans comprenant 15 cours complets à raison de cinq par année.

La concentration comprend cinq cours complets répartis sur trois ans dans une seule matière, dans les disciplines suivantes: allemand, anthropologie, économie, éducation, English, espagnol, études amérindiennes, études canadiennes, français, French, géographie, histoire, italien, linguistique, droit et justice, mathématiques, musique, philosophie, psychologie, russe, science politique, sciences religieuses ainsi que sociologie. Les programmes de droit et justice ainsi que les études canadiennes sont interdisciplinaires.
•Diplôme avec spécialisation: quatre ans comprenant 20 cours complets dont au moins huit doivent être de spécialisation.
Conditions d'admission:
la 13e année de l'Ontario avec des crédits en English et en français.

Baccalauréat spécialisé en commerce
Quatre ans d'études comprenant 20 cours complets. Le baccalauréat en commerce (administration des sports) est interdisciplinaire. Le programme est offert conjointement par l'École de commerce et d'administration, ainsi que par l'École d'éducation physique et d'hygiène.
Conditions d'admission:
la 13e année de l'Ontario avec English niveau V ou français niveau V (1 ou 2 crédits), mathématiques niveau V (2 crédits).

Baccalauréat ès sciences générales
Programme conduisant au baccalauréat ès sciences générales (B.G.Sc.) offert à temps plein ou temps partiel.

La souplesse considérable du programme permet la création de divers thèmes ou centres d'intérêt pour répondre aux besoins variés des étudiants.
Conditions d'admission:
la 13e année de l'Ontario avec des crédits en English ou en français.

Baccalauréat ès sciences
•Diplôme général: trois ans comprenant 15 cours complets à raison de cinq par année, avec possibilité de concentration en biologie, chimie, géologie, mathématiques et physique.
•Diplôme avec spécialisation: quatre ans comprenant 20 cours complets dont huit au moins doivent être de spécialisation.
Conditions d'admission:
calcul, chimie, ainsi que deux des matières suivantes: biologie, géologie, physique, mathématiques autres que calcul.

Baccalauréat en sciences infirmières
Programme de quatre ans conduisant au diplôme pour la profession d'infirmière dans hôpitaux, cliniques et institutions communautaires d'hygiène physique. Le diplôme prépare aux études supérieures pour enseignement,

administration, recherche et spécialisation clinique.
Conditions d'admission:
la 13e année avec des crédits en chimie, biologie, ainsi qu'en English ou en français.

Baccalauréat en éducation physique et hygiène
Programme de quatre ans inculquant à l'étudiant de solides connaissances en éducation physique et en hygiène.
Conditions d'admission:
la 13e année de l'Ontario avec des crédits en English ou en français.

Baccalauréat en service social
Programme de quatre ans en études de service social dès la première année.
Conditions d'admission:
la 13e année de l'Ontario, et avoir suivi un cours d'English ou de français.

Baccalauréat en science des langues
Programme de quatre ans préparant des traducteurs pour des postes dans la fonction publique au Canada et à l'étranger, dans l'industrie canadienne et divers organismes internationaux en Amérique et en Europe.
Conditions d'admission:
la 13e année de l'Ontario, avec moyenne minimum de 60% ainsi que minimum de 66% en English et en French ou français. Une troisième langue est fortement recommandée.

Éducation – Formation d'enseignants de langue française
L'École des sciences de l'éducation offre un programme d'un an conduisant à un brevet d'enseignement pour les écoles de langue française de l'Ontario.
Conditions d'admission:
cinq cours universitaires ou l'équivalent (un cours de français et un cours d'anglais ou English sont recommandés). Cette condition d'admission sera maintenue jusqu'en 1980. En septembre 1981, le B.A. ou son équivalent deviendra la condition d'admission.

L'École des sciences de l'éducation instaure un programme de formation intégré à l'enseignement pour les écoles de langue française de l'Ontario, dirigeant le candidat vers le B.A. avec concentration en éducation, après les trois années d'études universitaires, et vers le B.Ed. ainsi que le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'Ontario après la quatrième année.

L'École offre aussi actuellement un programme d'un an conduisant au baccalauréat en éducation, aux candidats possédant un baccalauréat autre que celui ès arts avec concentration en éducation.

Génie
L'École de génie offre des programmes conduisant à un baccalauréat en génie minier et en techniques de traitement du minerai, et les deux premières années en génie chimique, civil et mécanique.
Conditions d'admission:
la 13e année de l'Ontario ainsi que cours de mathématiques (calcul), mathématiques (algèbre), mathématiques (fonctions et relations), physique et chimie.

Programmes entièrement en français
Humanités et sciences sociales.
Programmes de spécialisation (au moins 12 cours) en littérature française, littérature canadienne-française, histoire, science politique, psychologie, philosophie, sciences religieuses et sociologie.

Programmes de concentration (au moins cinq cours) en anthropologie, géographie et linguistique.

Il y a continuation en folklore, offerte par le centre franco-ontarien; et en langue à l'intention des francophones, offerte par le département de français.

L'École des sciences de l'éducation offre un programme conduisant à un brevet d'enseignement pour les écoles françaises de l'Ontario, un baccalauréat ès arts avec concentration en éducation, ainsi que des programmes de baccalauréat en éducation.

Certains cours sont donnés en français par divers départements et écoles professionnelles, soit: les départements de chimie, d'économie, de mathématiques, de physique et d'astronomie; ainsi que les écoles de service social et d'éducation physique.

L'École des traducteurs et interprètes offre un programme complet pour les francophones. Il est à remarquer que les cours facultatifs aux écoles professionnelles sont surtout ceux en humanités et sciences sociales, et que les étudiants faisant leurs études aux écoles professionnelles peuvent suivre plusieurs cours en français.

Les programmes interdisciplinaires d'études canadiennes du certificat d'interprète auprès du tribunal, et du droit et de la justice sont aussi présentés en français.

Même si certains programmes ne sont pas en français, les étudiants ont le choix de plusieurs cours en français.

La Laurentienne décerne un certificat de bilinguisme à tout finissant qui réussit des examens écrits et oraux, indiquant sa connaissance du français et de l'anglais relativement à son programme d'études.

Programmes dont certains cours sont donnés en français
- Éducation physique: 20-1/2 cours, dont jusqu'à huit et demi peuvent être suivis en français.
- Commerce et administration: 20 cours, dont jusqu'à huit peuvent être suivis en français.
- Génie: jusqu'à quatre cours peuvent être suivis en français.
- Service social: 20 cours, dont entre la moitié et les trois quarts peuvent être suivis en français, au choix de l'étudiant.
- Sciences infirmières: 20 cours, dont jusqu'à huit peuvent être suivis en français.
- Administration des sports: 20 cours, dont jusqu'à six peuvent être suivis en français.

Éducation permanente
Le Centre d'éducation permanente de l'université offre des cours comportant des crédits pour obtenir des B.A. dans les matières ci-dessus mentionnées. Les cours offerts durant la session d'hiver sur le campus sont intégrés aux cours du programme régulier. Le Centre d'éducation permanente sera heureux de discuter la possibilité d'études à temps partiel en rapport avec n'importe quel programme offert à la Laurentienne. Des cours sans crédit ont été instaurés spécialement à l'intention des plus de 50 ans.

Les cours sont donnés durant la session régulière de septembre/avril, l'intersession de mi-avril/fin de juin; ou durant la session d'été, début de juillet/mi-août.

L'inscription à la session d'hiver a lieu au campus, au cours de la deuxième semaine de septembre; et en dehors du campus, durant la semaine de la "Fête du travail".

Nous offrons, en plus des cours au campus, des cours à plusieurs centres (en dehors du campus) où la population francophone est suffisante, tels que Elliot Lake, Timmins, Kirkland Lake, New Liskeard, North Bay, Sturgeon Falls, St-Charles et Chapleau.

La plupart des étudiants sont des enseignants au primaire. Nous avons aussi un nombre limité de mères de familles désirant profiter des cours à l'université ou dans les centres extérieurs.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants réguliers, soit la 13e année de l'Ontario ou l'équivalent. Nous aimerions donner aussi les détails suivants au sujet des étudiants adultes. Tout candidat qui a 21 ans ou plus en octobre de l'année courante, est admissible à l'université, sur une base d'essai, à titre d'étudiant adulte, quels que soient ses antécédents scolaires officiels. S'il réussit quatre des cinq premiers cours, il devient alors étudiant régulier à temps partiel.

La procédure d'admission est la même pour les étudiants à temps partiel que pour les étudiants réguliers. Ils peuvent être admis en septembre, au campus ou aux centres extérieurs. La date limite d'admission est le 1er avril, pour la session avril/juin, et le 1er juin, pour la session d'été.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Étudiants à temps plein $725
Frais généraux $89

Résidence
Chambre à un lit $850-$925
Chambre à deux lits $700-$750
Appartement pour étudiant marié $168 par mois. L'étudiant peut payer ses repas au moyen de billets ou de monnaie.

Logement
Les résidences de l'Université Laurentienne comprennent celle du Collège universitaire, les appartements meublés pour étudiants célibataires ainsi que des appartements pour étudiants mariés. Les universités fédérées ont aussi des résidences: le Collège Huntington (Église Unie), le Collège Thorneloe (Église Anglicane), le Collège de l'Université de Sudbury (catholique).

L'étudiant peut obtenir des renseignements du secrétaire général du collège où il veut loger.

Services aux étudiants
Service d'animation, bibliothèque comprenant rubans magnétiques (cassette), ainsi que service de santé de l'université. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, en collaboration avec l'université, met un bureau permanent de placement à la disposition des étudiants.

Activités parascolaires
Il y a au campus, d'excellentes installations pour l'éducation physique. Le Service des affaires culturelles organise des expositions et des séries de concerts à l'université.

Adresses et numéros de téléphone
Pour de plus amples renseignements au sujet des programmes et de l'aide financière, s'adresser au:
Bureau des admissions
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario P3E 2C6
Téléphone (705) 675-1151

Bureau de l'aide financière et des affaires des étudiants
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario P3E 2C6
Téléphone (705) 675-1151

LeCollège de l'Université de Sudbury

Sudbury

Recteur: L. Michaud, s.j.

Le Collège de l'Université de Sudbury, collège catholique au campus de l'Université Laurentienne à Sudbury, est au service de la population francophone depuis 1913. Fondé par les Pères Jésuites, sous le nom de Collège du Sacré-Coeur, il a offert en français, le programme du baccalauréat général ès arts durant près de cinquante ans.

Les cours et la résidence du Collège de l'Université de Sudbury desservent également anglophones et francophones, mais les francophones y constituent un groupe homogène important, au sein duquel tous ceux qui le désirent ont l'occasion de s'intégrer d'une manière intime et soutenue.

Programmes d'études
Depuis sa fédération avec l'Université Laurentienne, en 1960, le Collège continue de participer à la formation postsecondaire en français, au moyen de programmes complets jusqu'à la spécialisation en philosophie et en sciences religieuses en vue du diplôme de l'Université Laurentienne. Il offre aussi certains cours du programme d'études amérindiennes en français, ainsi que des cours en folklore, nouvellement introduits, grâce à une riche et abondante documentation écrite et sonore concernant surtout le folklore franco-ontarien.

Éducation permanente
Les cours nommés ci-dessus sont aussi périodiquement offerts dans le cadre de l'éducation permanente à Sudbury, ainsi que dans les centres extérieurs desservis par la Laurentienne. Plusieurs cours sont aussi disponibles "par correspondance".

Autres renseignements

Logement
La résidence comprenant 82 chambres simples et 82 chambres doubles, est divisée en sections permettant un regroupement d'étudiantes et d'étudiants francophones.

Adresse et numéro de téléphone
L'admission au collège se fait par l'inscription de l'étudiant à l'Université Laurentienne.

Pour de plus amples renseignements au sujet des cours, des programmes et des activités parascolaires, veuillez vous adresser au:
Secrétaire général
Université de Sudbury
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury, Ontario P3E 2C6
Téléphone (705) 673-5661

Le Collège Universitaire de Hearst

Hearst

Directeur: Roger Bernard

Le Collège Universitaire de Hearst, fondé en 1953 pour rendre les études secondaires et universitaires accessibles à la jeunesse francophone du nord-est de l'Ontario, s'affilia à l'Université de Sudbury en 1957 et à l'Université Laurentienne en 1963. Le Collège offre en français le programme complet du baccalauréat ès arts. Presque tous les diplômés oeuvrent actuellement dans le nord-est de l'Ontario.

Le seul collège universitaire vraiment français en Ontario (deux tiers des cours y sont donnés en français), a comme objectifs le développement intellectuel, spirituel, moral, physique et social de ses étudiants et de son personnel, ainsi que le développement de la société, la diffusion de la science, la promotion de la cause du biculturalisme, du bilinguisme et de la culture française dans le nord-est de l'Ontario.

L'influence du Collège Universitaire de Hearst s'est grandement révélée dans la promotion de la culture française en Ontario. Sa qualité de collège universitaire en fait un point d'attraction pour les artistes de toutes les disciplines. C'est donc grâce à lui que nous pouvons accueillir, tous les ans, des troupes de théâtre, des chanteurs et des chorales qui n'hésitent pas à franchir les distances pour venir partager leur art et la richesse de notre culture.

Les étudiants connaissent à leur tour des moments de gloire dans ce domaine, ayant toujours eu à coeur de communiquer le même souffle à la population. Parmi ces réalisations artistiques, nous pouvons signaler entre autres la présentation du "Schisme du Grand Rang" de Christian Bédard par la Troupe de théâtre, ainsi qu'une grande fête pour chansonniers et artistes, "La Grande Débâcle".

Le collège désirant couvrir un terrain encore plus vaste, et être plus accessible à toute la population, a organisé des cours au niveau universitaire, dans les localités de Cochrane, Dubreuilville, Geraldton, Hearst, Hornepayne, Iroquois Falls, Kapuskasing, Moose Factory, Moosonee et Smooth Rock Falls, en plus des cours d'été.

Plus de la moitié des nouveaux bacheliers sont, depuis quelques années, des étudiants à temps partiel qui ont fait leurs études à Kapuskasing, Smooth Rock Falls, Cochrane, ainsi qu'à Hearst.

Tels sont une partie des avantages académiques et culturels que le Collège Universitaire de Hearst procure à ses étudiants et à la population.

Nous tenons aussi à souligner les avantages économiques de pouvoir faire une bonne partie de ses études universitaires dans son propre milieu. Que dire aussi de la situation avantageuse pour l'étudiant qui, évoluant dans un milieu où il est bien connu tant de tous les étudiants que de ses professeurs, a de multiples façons de se faire valoir et de développer sa personnalité dans diverses initiatives.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein
Programmes entièrement en français 38
Temps partiel
Programmes entièrement en français 225
Programme de français langue seconde 60

Conditions d'admission
Pour être admissible, l'étudiant doit:
- avoir terminé la 13e année de l'Ontario (6 cours – 60%) ou l'équivalent, ou
- posséder le certificat d'enseignement, ou
- posséder le diplôme d'infirmière, ou
- être un candidat adulte (21 ans et plus).

Les cas particuliers peuvent être soumis au Bureau des admissions du collège.

Programmes d'études
Tous les programmes sont entièrement en français, ou partiellement en français et partiellement en anglais.

Baccalauréat ès arts
Le Collège Universitaire de Hearst offre le baccalauréat ès arts avec concentration en études canadiennes, études commerciales, français, histoire, psychologie et sociologie. Il donne aussi des cours en économie, English, études amérindiennes, études interdisciplinaires, French, géographie, humanités, informatique, mathématiques, philosophie, science politique et sciences religieuses.

Durée du cours
Le baccalauréat ès arts requiert en moyenne trois années d'études à temps plein, mais, grâce au système de semestres, il est possible de commencer les études en janvier plutôt qu'en septembre, de s'absenter pendant un semestre, ou de suivre plusieurs semestres consécutifs.

Études commerciales
Le Collège Universitaire de Hearst possède un programme unique d'études commerciales en Ontario conduisant au baccalauréat ès arts, avec concentration en études commerciales donnant à l'étudiant la possibilité d'acquérir une bonne formation académique, tout en développant pleinement ses capacités en affaires.

Éducation permanente
Le Collège Universitaire de Hearst offre aussi des cours d'été et du soir dans les localités suivantes: Cochrane, Hearst, Iroquois Falls, Kapuskasing et Timmins.

Pour la description des cours et la procédure d'admission, demander l'annuaire du collège ou consulter les journaux locaux, au début de chaque session.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les étudiants à temps plein, sauf pour les adultes (21 ans et plus) qui n'ont pas à subir de test de maturité et de connaissances générales, s'ils ne désirent s'inscrire qu'à temps partiel.

L'inscription se fait pendant la semaine précédant le début des cours.

Institut nord-ontarien de recherche et de développement
Cet institut, fondé en février 1977 par le Collège, a pour objectif premier de doter la région du nord de l'Ontario et ses habitants des moyens nécessaires pour effectuer ou faire effectuer des recherches, des analyses, des critiques ou des études dans les divers domaines qui ont trait à sa situation et à son dé-

veloppement. Il entend également permettre à la population d'accroître sa participation au processus de prise de décision.

Autres renseignements

Aide financière

Bourses
Le collège a mis sur pied un système de bourses afin de venir en aide aux étudiants.
Fonds annuel des anciens du collège
Le comité du Fonds annuel des anciens accorde six bourses d'une valeur de $300 chacune à des étudiants qui, ayant terminé leur 13e année avec une moyenne supérieure, s'inscrivent pour la première fois à temps plein au collège. Il y a aussi des bourses d'un montant variable qui sont accordées à des étudiants à temps plein et à temps partiel après justification d'un besoin financier.
Autres bourses
Grâce à des dons des entreprises et des commerces de la région, des bourses variant entre $100 et $400 sont disponibles pour les étudiants à temps plein de tous les niveaux.

Pour obtenir des formulaires de demande de bourse, veuillez vous adresser au Bureau de l'aide financière du collège.

Frais de scolarité*
Système de semestres
Étudiants à temps plein: $75 par cours de 3 crédits, soit $375 pour un semestre, ou $750 pour une année universitaire complète.
Étudiants à temps partiel: $80 par cours de 3 crédits.
Un cours de 6 crédits (deux semestres: septembre-avril), $150 pour un étudiant à temps plein, et $160 pour un étudiant à temps partiel.

Il y a aussi des frais de $5 pour l'inscription et de $7 pour l'admission.
Frais de retard: $15

Logement*
Chambre à un lit $850
Chambre à deux lits $700 par personne

*Pouvant changer sans avis préalable.

Adresses et numéros de téléphone
Pour de plus amples renseignements au sujet des programmes et de l'aide financière, s'adresser au:
Bureau des admissions
Le Collège Universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst, Ontario P0L 1N0
Téléphone (705) 362-4841

Bureau d'aide financière
Le Collège Universitaire de Hearst
C.P. 580
Hearst, Ontario P0L 1N0
Téléphone (705) 362-4841

Université d'Ottawa

Ottawa

Recteur: Roger Guindon, o.m.i.

Depuis plus d'un siècle, un grand nombre de franco-ontariens ont fréquenté l'Université d'Ottawa. Ils y ont trouvé un milieu qui leur a permis d'accroître leur fierté linguistique et culturelle tout en s'initiant aux disciplines qui les préparaient aux carrières de leur choix. Dans une province où l'anglais prédomine, l'Université d'Ottawa constitue un milieu privilégié pour les francophones.

Afin de mieux remplir sa mission de présence et de promouvoir la langue et la culture françaises en Ontario, l'université s'est constamment préoccupée du recrutement d'un nombre imposant de professeurs francophones qui, par la qualité de leur recherche et de leur enseignement, contribuent à sa renommée d'être le château fort de la culture française en Ontario et dans certains disciplines au Canada.

C'est un endroit où les franco-ontariens se sentent chez eux, non seulement parce qu'on y parle français – l'Université d'Ottawa est bilingue – mais à cause de l'ambiance chaleureuse et dynamique qu'y trouvent francophones et anglophones. Les deux langues officielles du Canada sont couramment utilisées à l'Université, à tous les niveaux, y compris celui de l'enseignement.

L'Université d'Ottawa offre un large éventail de programmes dont au moins tous les cours obligatoires sont offerts en français: 131 au niveau du baccalauréat ou du premier grade professionnel et aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. Le bilinguisme fait bonne figure chez le personnel enseignant: aux 340 de nos professeurs qui sont de langue maternelle française, il faut ajouter les 225 qui ont une connaissance active et près de 300, une connaissance passive de la langue française.

Nos diplômés peuvent aspirer à des postes administratifs ou de recherche dans la fonction publique du Canada ou des provinces, ainsi que dans l'industrie et le commerce. Plusieurs ajoutent à leur premier diplôme un deuxième, en éducation, afin d'entreprendre une carrière d'enseignant aux niveaux élémentaire et secondaire. D'autres préfèrent les études supérieures conduisant à l'enseignement universitaire ou à la recherche avancée.

Les diplômés des écoles professionnelles de l'Université d'Ottawa (avocats, économistes, infirmières, ingénieurs, médecins, musiciens, psychologues, etc.) peuvent oeuvrer en français, grâce à l'expérience qu'ils y ont acquise.

Même dans les programmes qui ne sont pas encore offerts en français, l'étudiant francophone peut soumettre ses travaux et passer ses examens en français, sauf s'il s'agit de cours de langues.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 9 885
Programmes entièrement en français
(francophones 3 878)
Programmes partiellement en français
3 070
(francophones 824)
Temps partiel 5 297

Conditions d'admission de la 12e année de l'Ontario et programmes d'études 1980
Les étudiants des écoles secondaires de l'Ontario désirant être admis à l'Université d'Ottawa doivent:
1. remplir les conditions générales de six crédits de la 12e année de l'Ontario, reconnus par le ministère de l'Éducation pour les programmes d'études dans les écoles secondaires;
2. remplir les conditions spécifiques d'admission à la faculté ou l'école où ils désirent être admis.

Faculté des arts*
Conditions d'admission:
six crédits, dont un en français, une moyenne de 50% par cours, ainsi qu'une moyenne générale de 80% sur les notes finales.

Remarque: Le candidat qui soumet une demande d'admission au programme de baccalauréat en musique (avec option en composition, en éducation, en interprétation ou en musicologie) doit réussir une audition et un examen écrit.

Faculté des sciences et de génie

Année présciences
Conditions d'admission:
six crédits de la 12e année, dont un en français, un en mathématiques, un en science (physique 300), un en science (chimie 400), une moyenne de 50% par cours, une moyenne de 65% en mathématiques et en sciences, ainsi qu'une moyenne générale de 65%.

Faculté des sciences sociales*
Conditions d'admission:
six crédits, dont un en français, une moyenne de 50% par cours et une moyenne générale de 80% sur les notes finales.

Conditions d'admission de la 13e année de l'Ontario et programmes d'études 1980
Les étudiants des écoles secondaires de l'Ontario désirant être admis à l'Université d'Ottawa doivent:
1. remplir les conditions générales de six crédits de la 13e année de l'Ontario, reconnus par le ministère de l'Éducation pour les programmes d'études dans les écoles secondaires;
2. remplir les conditions spécifiques d'admission de la faculté ou l'école où ils désirent être admis.

Programmes prédiplômés – première année

Faculté d'administration
Administration, administration publique, sciences commerciales, science de la gestion.
Conditions d'admission:
six crédits, dont un en français, un en mathématiques (fonctions et relations), un en mathématiques (calcul OU algèbre), une moyenne de 50% par cours, ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

*Admission contingentée.

Faculté des arts
Conditions d'admission:
six crédits, dont un en français, une moyenne de 50% par cours ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

Remarque: Le candidat qui soumet une demande d'admission au programme de baccalauréat en musique (avec option en composition, en éducation, en interprétation ou en musicologie) doit réussir une audition et un examen écrit.

Faculté des sciences et de génie

Sciences et génie
Conditions d'admission:
six crédits, dont un en mathématiques (fonctions et relations), un en mathématiques (calcul OU algèbre), un en chimie OU en physique, une moyenne de 50% par cours, une moyenne de 60% en mathématiques et en sciences, ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

Remarque: On recommande fortement les trois crédits en mathématiques, un en chimie et un en physique. Lorsqu'un candidat n'a qu'un crédit en chimie ou en physique, il doit, durant l'année d'accueil, suivre un cours d'appoint dans la matière qui lui manque.

Faculté des sciences de la santé

Éducation physique
Conditions d'admission:
six crédits, dont un en français, une moyenne de 50% par cours ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

Kinanthropologie
Conditions d'admission:
six crédits, dont un en français, un en mathématiques (fonctions et relations OU calcul OU algèbre), un en science (physique OU chimie OU biologie), une moyenne de 50% par cours ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

Sciences infirmières
Conditions d'admission:
six crédits de la 13e année, dont un en français, un en biologie et un en chimie, un en mathématiques de la 12e année du programme de 5 ans, une moyenne de 50% par cours, une moyenne de 65% en biologie et en chimie, ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

Faculté des sciences sociales

Psychologie, récréologie, science économique, science politique, sociologie.
Conditions d'admission:
six crédits, une moyenne de 50% par cours, ainsi qu'une moyenne générale de 60%.

Remarques: 1. Le candidat désirant s'orienter en science économique doit avoir un crédit en mathématiques (fonctions et relations), et un crédit en mathématiques (calcul OU algèbre).
2. Le candidat désirant s'orienter en psychologie doit avoir un crédit en français.

Programmes professionnels
Les étudiants désirant s'inscrire à des programmes professionnels doivent être titulaires d'un premier grade universitaire ou avoir terminé un certain nombre d'années d'études universitaires. L'étudiant qui ne détient que le diplôme du secondaire ne peut être admis à un programme professionnel.

Common Law
Bachelor of Laws
Conditions d'admission:
un grade universitaire reconnu, ou deux années d'un programme universitaire.

Remarque: Le programme de common law est maintenant partiellement offert en français.

Droit civil
Licence en droit
Conditions d'admission:
Baccalauréat ès arts d'une université reconnue, ou l'équivalent.

Éducation
Programme d'un an conduisant à la formation d'enseignant professionnel à l'élémentaire ou au secondaire.
Conditions d'admission:
un premier grade universitaire.

Médecine
Docteur en médecine
Conditions d'admission:
Baccalauréat ès sciences d'une université reconnue
OU
deux années complètes d'un baccalauréat ès sciences, pourvu que les études comprennent au moins une année de physique, de chimie générale et inorganique, de biologie générale ou de zoologie et de chimie organique.

Sciences infirmières
Baccalauréat ès sciences infirmières: programme de trois ans pour infirmières et infirmiers diplômés.
Conditions d'admission:
le certificat d'enregistrement de l'Ontario à titre d'infirmier(ère), ainsi que la biologie et la chimie de 13e année.

Études supérieures
Les étudiants désirant s'inscrire au niveau des études supérieures doivent être titulaires d'un premier grade universitaire, et remplir les conditions d'admission du programme auquel ils désirent s'inscrire.

Sciences humaines
Administration, criminologie, droit, droit canonique, éducation, éducation physique, English, études anciennes, études slaves, géographie, gestion des services de santé, histoire, lettres françaises, linguistique, philosophie, planification régionale, psychologie (counselling, psychologie clinique, psychologie clinique de l'enfant, psychologie scolaire, psychopédagogie), science économique, science politique, sciences religieuses, sociologie, théologie, traduction.

Sciences mathématiques, biologiques et physiques
Anatonie, biochimie, biologie, chimie, génie chimique, génie civil, génie électrique, génie mécanique, géologie, histologie et embryologie, kinanthropologie, mathématiques, microbiologie et immunologie, pathologie (immunologie), pharmacologie, physiologie, physique, psychologie générale-expérimentale.

Programmes entièrement en français

Faculté d'administration
- Baccalauréat en administration
- Baccalauréat avec spécialisation en administration publique
- Baccalauréat avec spécialisation en sciences commerciales
- Baccalauréat avec spécialisation en science de la gestion

Faculté des arts
- Baccalauréat ès arts, avec concentration

Programmes d'études offerts
Allemand, art et archéologie classiques, arts visuels, communications sociales, espagnol, études anciennes, études médiévales, études slaves, géographie, histoire, histoire des religions, lettres françaises, linguistique, mathématiques, musique, philosophie, science économique, science politique, sciences religieuses, sociologie, théâtre.

- Baccalauréat ès arts avec spécialisation

Programmes d'études offerts
Arts plastiques, communications sociales, espagnol, études anciennes, études slaves, géographie, histoire, langue et littérature françaises, linguistique, mathématiques, musique, philosophie, photographie, sciences religieuses, théâtre, théorie et histoire de l'art, traduction.

- Baccalauréat en musique

Options:
Composition, éducation, interprétation, musicologie.

Faculté des sciences de la santé
- Baccalauréat avec spécialisation en éducation physique
- Baccalauréat ès sciences avec spécialisation en kinanthropologie

Faculté des sciences sociales
- Baccalauréat ès sciences sociales, avec concentration unique ou double

Programmes d'études offerts
Science économique, science politique, sociologie.

- Baccalauréat ès arts avec concentration en psychologie
- Baccalauréat ès sciences sociales avec spécialisation

Programmes d'études offerts
Science économique, science politique, récréologie, sociologie.

- Baccalauréat ès arts avec spécialisation en psychologie
- Baccalauréat ès sciences sociales, avec spécialisation et concentration

Spécialisation
Récréologie, science économique, science politique, sociologie.
Concentration
Administration publique, géographie, histoire, mathématiques, pensée politique, philosophie, politique canadienne, politique internationale, psychologie, science économique, science politique, sociologie.

Programmes professionnels
Baccalauréat en éducation
Licence en droit civil

Programmes dont une partie des cours sont donnés en français

Faculté des sciences et de génie
•Baccalauréat ès sciences, général
Programmes d'études offerts
Sciences de la terre, sciences de la vie, sciences physiques.
•Baccalauréat ès sciences, avec concentration
Programmes d'études offerts
Biochimie, biochimie (nutrition et diététique), biologie, chimie, géologie, informatique, mathématiques, mathématiques-sciences, physique, physique-mathématiques.
•Baccalauréat ès sciences, avec spécialisation
Programmes d'études offerts
Biochimie, biochimie (nutrition et diététique), biologie, chimie, géologie, informatique, mathématiques, mathématiques-sciences, physique, physique-mathématiques.
•Baccalauréat ès sciences appliquées (grade professionnel)
Programmes d'études offerts
Génie chimique, genie civil, génie électrique, génie mécanique, programme de gestion pour ingénieurs

École des sciences infirmières
Baccalauréat ès sciences infirmières (programme de quatre ans)

Programmes professionnels
•Baccalauréat ès sciences infirmières (programme de quatre ans)
•Bachelor of Laws (programme de trois ans)
Le programme d'études conduisant au grade de docteur en médecine est offert entièrement en anglais.

Il est à remarquer que l'étudiant de l'Université d'Ottawa peut passer ses examens et présenter ses travaux dans la langue de son choix, même si les cours ne sont pas donnés dans la langue maternelle.

Études à temps partiel
L'Université d'Ottawa a lancé sa première session de cours à temps partiel, principalement pour fournir des programmes universitaires aux enseignants désireux d'augmenter leurs connaissances ou de se perfectionner dans l'exercice de leur profession. L'université ayant depuis considérablement étendu ses objectifs, ses cours sont à la disposition d'un beaucoup plus grand nombre d'étudiants.

A ses cours d'été qui sont devenus un prolongement de l'année universitaire traditionnelle, soit de mai à août, non seulement les étudiants à temps partiel, mais aussi ceux à temps plein (de septembre à mai) sont acceptés, quand les circonstances le permettent.

Ainsi, un étudiant à temps plein peut, sous réserve des règlements de sa faculté, s'inscrire aux cours d'été, pour accélérer son propre programme, préparer un examen de reprise, reprendre un cours, assurer sa promotion à une année supérieure, ou tout simplement profiter d'un cours d'été pour étudier une matière intéressante, mais impossible à inclure dans son horaire régulier.

Les adultes qui sont, ou se jugent, admissibles à cause d'études régulières antérieures, ou d'études régulières combinées avec une éducation personnelle, sont naturellement bienvenus à nos cours, dont un grand nombre ont une valeur culturelle intrinsèque qui ne doit pas être ignorée; tandis que d'autres ont des buts plus pratiques, étroitement liés à la formation professionnelle ou au recyclage.

Dans la conjoncture actuelle, le choix par les étudiants est limité aux cours mentionnés aux annuaires respectifs. L'université espère donc corriger cette situation anormale en établissant un horaire de cours et de programmes mieux approprié aux besoins de sa clientèle, lesquels devront être identifiés au moyen de contacts permanents entre l'université et les étudiants à temps partiel, les adultes de la communauté, les groupes, associations et institutions qui la composent, afin d'établir un processus pour identification de programmes appropriés.

Nous avons, de plus, au cours des récentes années, assisté à la remise des diplômes d'un grand nombre de nos jeunes adultes sortant de collèges d'arts appliqués et de technologie, ainsi que de collèges d'enseignement général et professionnel. Ces diplômés sont maintenant assez bien établis dans leurs professions respectives, pour entrevoir dès maintenant la continuation de leurs études au niveau universitaire, au moyen des ressources de l'université pour formation professionnelle et recyclage, ou réorientation vers une autre profession.

Ainsi, en plus des programmes spéciaux offerts chaque année, à l'extérieur du Canada, (tels qu'à l'été 1978, les cours comportant des crédits universitaires en Espagne, Italie, Allemagne, France, Turquie et Grèce), l'Université d'Ottawa possède actuellement dans l'Ontario, des cours en six endroits en dehors du campus, tels que Barry's Bay, Brockville, Cornwall, Hawkesbury, Pembroke et Petawawa.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour les programmes réguliers d'études à plein, et les dates limites sont clairement indiquées aux annuaires des cours d'été, cours du soir, cours hors-campus, cours par correspondance, cours par T.V., Campus de Cornwall.

Les candidats désirant faire des études dans le cadre d'enseignement régulier, doivent s'adresser au Service du registraire, section de l'admission.

L'enseignement régulier est celui préparant à des grades ou des diplômes universitaires.

Autres renseignements

Frais de scolarité*
Année préscience $748
Éducation $816
Médecine $979
Musique $827
Sciences et génie $879
Tout autre programme $800

*Sujets à modification sans avis préalable.

Résidences universitaires
Résidence LeBlanc (109 étudiants et étudiantes)
Résidence Marchand (343 étudiants et étudiantes)
Résidence Stanton (357 étudiants et étudiantes)
Résidence Thompson (459 étudiants et étudiantes)

Frais de logement sur le campus*
Session régulière
Chambre simple $940
Chambre double $800

*Sujets à modification sans avis préalable.

Logement hors-campus
Le Bureau de logement hors-campus a une liste à jour de chambres avec ou sans pension, d'appartements ou de maisons à louer pour les étudiants ne pouvant se loger dans des résidences universitaires, ou préférant demeurer en ville. Les prix sont abordables et dans plusieurs cas, les logements sont à proximité du campus.

Services aux étudiants
Rôle
Les Services aux étudiants comprennent tout le secteur parascolaire de la vie universitaire, l'université visant à créer, tant pour les individus que pour la collectivité, une atmosphère permettant à chaque étudiant de profiter au maximum de son stage universitaire.

Afin d'assurer à tous le meilleur climat pour l'épanouissement individuel des membres de la communauté universitaire, les Services aux étudiants, avec la participation essentielle de ces derniers, collaborent étroitement avec les associations étudiantes et professionnelles du campus, les facultés, écoles et services administratifs de l'université, ainsi qu'avec divers organismes régionaux.

Organisation
Les Services aux étudiants comprennent les suivants: aide financière aux étudiants, animation culturelle, aumônerie, counselling, logement et cantine, placement, santé, sports et récréation, ainsi que le centre universitaire Jock Turcot.

Activités parascolaires
Service des sports et de récréation
Le Service des sports et de récréation offre aux étudiants de l'université un programme varié d'activités sportives dans les secteurs suivants: éducation sportive, récréation physique libre, clubs sportifs, sports intra-muros et sports interuniversitaires.

Fédération des étudiants de l'Université d'Ottawa
La Fédération des étudiants créée par ces derniers, a pour but d'améliorer leur formation sur les plans scolaire, social et récréatif durant leur séjour à l'université.

La Fédération est subventionnée par les cotisations des étudiants, dont une partie sert aux activités de chacune des facultés et des écoles.

Bibliothèques
L'université compte plusieurs bibliothèques, dont la plupart sont spécialisées, comprenant une collection totale d'environ 750 000 volumes (incluant ceux de la bibliothèque de l'Université fédérée Saint-Paul).

Les sciences humaines et sociales sont, depuis 1972, desservies par la nouvelle bibliothèque générale qui occupe la plus grande partie du Pavillon Morisset, et qui peut contenir 1 100 lecteurs à la fois. Elle possède un répertoire de toutes les collections du campus.

La bibliothèque Vanier dessert la Faculté des sciences de la santé ainsi que la Faculté des sciences et de génie. Les facultés ou les écoles suivantes ont leurs propres bibliothèques: psychologie, éducation, droit (sections de droit civil et de common law), École des sciences infirmières.

Adresses et numéros de téléphone
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:

Service du registraire (section de l'admission)
Université d'Ottawa
Pavillon Tabaret
550, rue Cumberland
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3930

Service de l'aide financière aux étudiants
Université d'Ottawa
Centre universitaire Jock Turcot
85, rue Hastey
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-2484

Services aux étudiants
Université d'Ottawa
Centre universitaire Jock Turcot
85, rue Hastey
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone: (613) 231-5053

Service des sports et de récréation
Université d'Ottawa
Pavillon Montpetit
35, rue McDougall
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3990

Fédération des étudiants
Université d'Ottawa
Centre universitaire Jock Turcot
85, rue Hastey
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-4980

Université Saint-Paul

Ottawa

Recteur: Henri Goudreault, O.M.I.

L'Université Saint-Paul est une institution bilingue catholique ouverte à tout étudiant qui s'intéresse aux objectifs qu'elle poursuit dans le cadre d'une société multiculturelle et pluraliste.

Fondée en 1848 pour répondre aux besoins de la région de l'Outaouais, l'université a toujours porté une attention spéciale au bilinguisme dans son enseignement et ses services. C'est pourquoi la plupart des cours du premier cycle sont actuellement donnés en anglais et en français. Il en est ainsi pour les études supérieures, lorsque le justifie la clientèle étudiante.

L'Université Saint-Paul, depuis 1965, est fédérée avec l'Université d'Ottawa. Grâce à une entente mutuelle déterminant les modalités de la fédération, les deux institutions deviennent complémentaires et sont en mesure de répondre, chacune pour sa part, aux besoins toujours grandissants d'une société chrétienne et pluraliste. L'Université Saint-Paul est particulièrement responsable des facultés à caractère religieux alors que l'Université d'Ottawa l'est des facultés à caractère profane.

Les objectifs généraux de l'Université Saint-Paul sont les suivants:
a) assurer par la recherche et l'enseignement le développement et la transmission du savoir; apporter une attention spéciale au domaine des sciences et disciplines qui contribuent à l'élucidation et à la communication de la foi ainsi qu'à l'éclairage chrétien des réalités terrestres;
b) favoriser à la lumière de la foi catholique l'épanouissement intégral de tous les membres de la communauté universitaire;
c) contribuer au progrès d'une culture ouverte aux valeurs authentiquement chrétiennes.

Pour réaliser ces objectifs, l'Université Saint-Paul possède actuellement:
a) *trois facultés* – 1. théologie, 2. droit canonique, 3. philosophie sociales;
b) *trois institutions* – 1. pastorale, 2. sciences missionnaires, 3. communications sociales;
c) *deux centres de recherche* – 1. centre de recherche en histoire religieuse du Canada, 2. centre canadien de recherche en anthropologie;
d) *quatre revues scientifiques* – 1. Église et Théologie (revue de la Faculté de Théologie), 2. Studia Canonica (revue de la Faculté de Droit canonique), 3. Kerygma (revue de l'Institut des sciences missionnaires), 4. Anthropologica (revue du Centre canadien de recherches en anthropologie);
e) *une collection* – "Histoire religeuse du Canada" dirigée par le Centre de recherche et publié aux Éditions Fides (Montréal);
f) *Novalis* – Un service de création-édition de publications et de productions audio-visuelles destinées à la postorale, l'enseignement scolaire et l'éducation populaire.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 399
(francophones 183)
Temps partiel 353
(francophones 164)

Ces chiffres sont ceux du 1er février 1979 et n'incluent pas les nombreux étudiants qui viennent aux cours et aux sessions intensives de l'été.

Programmes d'études
Voici la liste des degrés, les prérequis (P.) aux programmes et la durée (D.) de ceux-ci :

Diplômes
Diplômes en théologie, en droit canonique, en sciences missionnaires et en communications sociales (P. année pré-universitaire; D. 1 an).

Baccalauréat
Baccalauréat en théologie (P. diplôme d'études collégiales ou 1 an des arts; D. 3 ans); en droit canonique (P. baccalauréat ès arts ou l'équivalent; D. 1 an); en philosophie (P. première année des arts; D. 3 ans; ou P. baccalauréat ès arts; D. 1 an); avec concentration en communications sociales (P. année pré-universitaire; D. 3 ans); baccalauréat avec spécialisation en communications sociales (P. année pré-universitaire; D. 4 ans).

Maîtrise
Maîtrise ès arts en théologie (P. baccalauréat en théologie; D. 2 trimestres); en droit canonique (P. baccalauréat en droit canonique; D. 1 an, sans thèse); ès arts en droit canonique (P. baccalauréat en droit canonique; D. 1 an, plus la thèse); en pastorale – sciences familiales (P. baccalauréat ès arts avec propédeutique; D. 3 trimestres); en pastorale – counseling (P. baccalauréat ès arts avec propédeutique; D. 3 trimestres); ès arts en counseling matrimonial (P. maîtrise en pastorale – sciences familiales; D. 3 trimestres); en théologie pastorale (P. baccalauréat en théologie; D. 2 trimestres); en pastorale (P. baccalauréat ès arts avec propédeutique; D. 2 trimestres); ès arts en sciences missionnaires (P. baccalauréat ès arts avec propédeutique; D. 1 an, sans thèse; 1 an, plus la thèse).

Licence
Licence en théologie (P. baccalauréat en théologie; D. 4 trimestres); en droit canonique (P. baccalauréat en droit canonique; D. 1 an); en philosophie
(P. baccalauréat en philosophie; D. 1 an).

Doctorat
Doctorat en philosophie – théologie (P. maîtrise ès arts en théologie; D. 4 trimestres); en théologie (P. licence en théologie; D. 4 trimestres); en philosophie – droit canonique (P. maîtrise en droit canonique; D. 4 trimestres); en droit canonique (P. licence en droit canonique; D. 4 trimestres); en philosophie (P. licence en philosophie; D. 4 trimestres).

Éducation permanente
Si cette expression est comprise dans un sens large et se réfère à ce que l'on appelle l'éducation ou le recyclage des adultes, nous pouvons dire que les programmes et sessions indiqués ci-après contribuent d'une façon particulière à l'éducation permanente.
Programme "Au service de l'Évangile" exclusivement offert en cours du soir et du samedi.
Programme du certificat d'études en animation offert en cours du soir.

Sessions intensives de l'été en sciences missionnaires, pastorale, communications, droit canonique et théologie. Certaines de ces sessions comportent des crédits universitaires, d'autres non.
Cours du trimestre d'été offerts par la Faculté de théologie au niveau du baccalauréat.

Autres renseignements

Frais de scolarité
Prédiplômés, à temps plein: $660 pour l'année (septembre-avril); à temps partiel: crédit de $25.
Études supérieures, à temps plein $370; à temps partiel: crédit de $40.
Auditeurs: 60% des frais réguliers.
Étudiants étrangers: $750 par trimestre.

Logement
L'université dispose de résidences pouvant loger environ 225 étudiants, et le Service de logement et de résidences a des listes d'adresses pour les étudiants ne pouvant ou ne voulant loger aux résidences de l'université.

Services aux étudiants
Bibliothèque
Service d'audio-visuel
Service de logement et de résidences
Service interne d'édition et d'impression
Service d'aide financière aux étudiants
Service d'information
Service de pastorale et d'animation chrétienne

Activités parascolaires
Diverses conférences sont organisées par l'université, ses facultés ou ses instituts, et il y a possibilité de participer à un certain nombre d'activités parascolaires de l'université d'Ottawa. De plus, l'Association des étudiants de l'Université Saint-Paul anime diverses activités sociales, académiques, charitables et sportives pour ses étudiants.

Adresse et numéro de téléphone
Pour tous les départements et les services de l'université, l'adresse est:
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa, Ontario K1S 1C4
Téléphone (613) 235-1421

Royal military College of Canada

Kingston

Commandant: Brigadier-Général A.J. de Chastelain

Le rôle du Royal Military College of Canada est d'instruire et de former des élèves-officiers et des officiers pour des carrières dans les Forces armées canadiennes:
1. en leur donnant, dans les disciplines appropriées, l'enseignement universitaire dont ils ont besoin;
2. en développant leurs qualités de chefs;
3. en leur apprenant à s'exprimer dans les deux langues officielles, et à comprendre les principes de biculturalisme;
4. en leur faisant acquérir l'habitude de se maintenir en excellente condition physique; et
5. en leur enseignant l'éthique de la carrière militaire.

Le but des programmes d'études est un enseignement bien équilibré en arts et en sciences, avec une solide formation militaire. L'organisation interne des collèges et la formation militaire ont, de plus, tendance à développer le sens de responsabilité, la maîtrise personnelle, l'habitude du "fair-play", en plus de la camaraderie. L'éleve-officer apprend à commander et à travailler, dans un esprit de collaboration en classe, durant l'exercice, ainsi qu'au jeu et au cours d'autres activités.

Pour faire disparaître les différences, créer des liens amicaux et inculquer tolérance et compréhension, on groupe les cadets de langue française avec ceux de langue anglaise, ceux de provinces différentes et ceux déjà enrôlés dans les Forces canadiennes.

Au cours des instructions du groupe fonctionnel de leur choix, les élèves-officiers acquièrent des connaissances fondamentales de tous les éléments des Forces canadiennes, ainsi qu'une saine compréhension des questions concernant la défense nationale.

L'année du collège comprend deux semestres dont celui d'automne et celui d'hiver. Durant la période de septembre à mai inclusivement, environ 85% des cours sont réservés aux matières universitaires et 15% aux disciplines militaires, comprenant exercice et éducation physiques.

Durant l'été, excluant un mois de congé, les élèves-officiers reçoivent une instruction militaire pratique.

Les études sont ordinairement de quatre ans, à la fin desquelles l'étudiant reçoit un baccalauréat ès arts, ès science ou en génie, selon les études qu'il a faites.

L'admission au collège peut être dans le cadre de l'un ou l'autre des programmes suivants: le programme de formation d'officiers de la Force régulière, et le programme de formation (intégration à la Réserve).

Programme de formation d'officiers de la Force régulière (PFOR)
Selon les termes du (PFOR), le ministère de la Défense nationale paie les étudiants, lesquels s'engagent à servir pendant au moins quatre ans dans une division des Forces armées régulières, après avoir obtenu leur diplôme.

Programme de formation (intégration à la Réserve) PFIR
Selon les termes du PFIR, l'étudiant paie les frais de scolarité et de pension au tarif indiqué. Après avoir obtenu son diplôme et son brevet, il est affecté à la Réserve, et peut immédiatement retourner à la vie civile.

Les élèves-officiers de la Réserve obtiennent de plus, un emploi d'été avec les Forces canadiennes, alors qu'ils touchent la solde de sous-lieutenant.

Inscription actuelle 1978-1979
Temps plein 479
(francophones 143)
Temps partiel 30

Conditions d'admission
Le Royal Military College est un université exclusivement pour hommes, où résident ceux-ci.

Le 1er février sera la date limite d'inscription pour admission au collège le 1er septembre suivant.

Conditions générales
1. Citoyenneté canadienne.
2. Avoir 16 ans, le 1er janvier de l'année d'entrée au collège, ou avant.
3. Pour entrer au Royal Military College of Canada, Royal Roads Military College, ou à la première année (non en année préparatoire) au Collège militaire royal Saint-Jean – être âgé de moins de 21 ans, le 1er janvier de l'année de l'entrée au collège.
4. Pour entrer en année préparatoire au Collège militaire royal Saint-Jean – être âgé de moins de 20 ans, le 1er janvier de l'année de l'entrée au collège.
5. Cote médicale minimum.
6. Série de tests réussis avant l'inscription.
7. Être célibataire et s'engager à le demeurer jusqu'à obtention du brevet.
8. Succès au cours élémentaire d'officiers pendant l'été précédent l'entrée au collège.
9. Degré d'instruction nécessaire.

Degré d'instruction
Selon les conditions minimums d'admission au Royal Military College of Canada, le candidat doit avoir satisfait aux exigences du collège pour les matières suivantes: avoir terminé avec succès, la 13e année de l'Ontario, en français ou en anglais, ou French ou English (1 crédit est suffisant pour les candidats de l'Ontario), mathématiques (relations et fonctions, et calcul), deux ou trois d'algèbre, de physique ou de chimie, ainsi que toute autre matière approuvée pour remplir les conditions du diplôme dans l'année d'étude en cours.

Les candidats doivent, de plus, prouver qu'ils ont fait des études préliminaires suffisantes pour les matières suivantes: français ou English, French ou anglais, mathématiques, physique, chimie, lesquelles font ordinairement partie du programme régulier des écoles secondaires de l'Ontario jusqu'à la 12e année.

À cause des exigences des cours aux collèges militaires, un critère important de sélection est la moyenne en mathématiques et en sciences obtenue par l'étudiant à l'école secondaire. De plus, à cause des besoins particuliers de techniciens dans les Forces armées canadiennes, *préférence est ordinairement accordée aux candidats remplissant toutes les conditions pour admission à un programme d'études en sciences ou en génie.*

Diplômes et programmes
Le Royal Military College of Canada a reçu en mars 1959, le droit de décerner les diplômes suivants:
•Baccalauréat ès arts (avec spécialisation) en français, anglais, histoire, sciences politiques et économiques, économie politique et commerce, études internationales;
•Baccalauréat ès arts (sans spécialisation) en français, anglais, histoire, commerce politique, économie politique, études internationales;
•Baccalauréat ès sciences (avec ou sans spécialisation) en mathématiques et physique;
•Baccalauréat ès sciences, en sciences (appliquées);
•Baccalauréat en génie: chimique, chimique (option nucléaire), civil, électrique, mécanique, génie et gestion, génie physique.

Première année
La première année est la même pour diplômes en arts, sciences ou génie, offrant ainsi à l'étudiant l'avantage de s'appliquer aux matières de niveau universitaire tant en arts qu'en sciences, avant de prendre une décision finale pour son programme d'études.

Deuxième année
En deuxième année, les élèves-officiers ont le choix de cours généraux en arts, science ou génie, avec spécialisation à partir de la troisième année.

Un élève-officier peut terminer sa deuxième année en génie, puis à condition d'avoir, en première et deuxième années, obtenu la note requise en arts, se faire transférer en arts, avec spécialisation, et obtenir le diplôme après seulement deux ans d'études supplémentaires.

Pourvu qu'un élève-officier ait pris, en deuxième année, au Royal Military College, les matières préalables appropriées, il peut se faire transférer à un programme de baccalauréat au Collège militaire royal de Saint-Jean, en administration, études canadiennes ou en sciences; ou au Royal Roads Military College, dans un programme de baccalauréat ès sciences en physique et en océanographie.
Remarque:
a. Les élèves-officiers terminant, avec succès, la deuxième année en arts, ne peuvent poursuivre qu'en arts, leurs études de troisième année.
b. Les élèves-officiers terminant, avec succès, la deuxième année en sciences (appliquées) peuvent poursuivre leurs études en sciences (appliquées) ou en arts.
c. Les élèves-officiers terminant, avec succès, la deuxième année en mathématiques et physique, ou en génie, peuvent en troisième année, suivre le programme d'études pour lequel ils remplissent les conditions selon les règlements.

N.B. Une partie considérable des études en génie et en sciences a trait aux arts, et une partie importance des études en arts a trait aux mathématiques et aux sciences.

L'anglais est enseigné comme langue seconde pendant les quatre années d'études en arts, en sciences et en génie, afin de permettre aux francophones de devenir bilingues.

Les cours de leadership et gestion militaire, d'éducation physique, et d'exercise étant indispensables à toutes les années du programme, quinze pour cent des cours sont consacrés à ces matières.

Le programme de leadership et gestion militaire comprend les matières suivantes: première année, psychologie; deuxième année, sociologie; troisième année, principes de direction; quatrième année, direction du personnel.

Le programme de sports est divisé en trois secteurs, soit: sports inter-collégiaux, sports intro-muros, et éducation physique.

Tous les élèves-officiers doivent participer au programme d'éducation physique et à un programme de sports.

Programmes entièrement en français
Le Royal Military College of Canada établit en 1975, un programme de plusieurs années offrant, en langue française, tous les cours conduisant à des diplômes.

Certains programmes de génie donnés en français aux élèves-officiers venant du Collège militaire royal de Saint-Jean furent, à partir de 1976, maintenus en quatrième année.

Un programme de cours de première année commença en septembre 1976, continua en deuxième année, à partir de 1977; et le nombre de cours donnés en français augmentera jusqu'à ce que tous les programmes conduisant à des diplômes soient en français.

Autres renseignements

Aide financière

Bourses
Les études pour formation d'officiers des Forces régulières sont entièrement aux frais du ministère de la Défense nationale, et l'élève-officier a aussi droit à une solde, ainsi qu'aux allocations que comporte le programme. D'autres étudiants peuvent obtenir certaines bourses d'études et d'entretien, y compris le régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Bourses du gouvernement fédéral
Quinze bourses de $580 chacune sont à la disposition des cadets à la première année de la Réserve, aux collèges militaires du Canada, et sont réservées comme suit: pour le fils d'un membre (invalide, tué ou décédé) des Forces armées canadiennes ou de la marine marchande, en temps de guerre.

Les demandes doivent être par écrit et envoyées au:
Directeur de recrutement et de sélection
Quartier général
Défense nationale
Ottawa, Ontario K1A 0K2

Royal Military College Club of Canada

Bourses d'études
Un certain nombre de bourses sont à la disposition des candidats voulant devenir élèves-officiers de la Réserve, aux collèges militaires du Canada. Chaque bourse a une valeur de $800 par an jusqu'à l'obtention du diplôme.

Pour avoir droit à une bourse, le candidat, à titre d'élève-officier de la Réserve, doit avoir été accepté au Royal Military College, Royal Roads Military College, ou au Collège militaire royal de Saint-Jean.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:
Secrétaire-trésorier
Royal Military College Club of Canada
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario K7L 2W3

Frais de scolarité
Pour élèves-officiers de la Réserve $800
Les frais suivants sont compris: instruction, vêtements, livres, instruments, articles pour dessin, ainsi que nettoyage à sec.
Repas et logement environ $150 par mois.
Club récréatif $60
Dépôt annuel de $100 pour dépenses supplémentaires, avec remboursement de l'excédent, à la fin de l'année.

Logement
Tous les élèves-officiers des collèges militaires du Canada y habitent et ont ordinairement des chambres individuelles, sauf au début de la première année, alors qu'il est en général préférable que deux élèves-officiers partagent la même chambre.

Les repas sont pris aux collèges, et des locaux bien équipés pour loisirs, y compris piscine intérieure, sont à proximité des résidences.

Les élèves-officiers sont répartis en escadrons sous la direction d'élèves-officiers de dernière année, ainsi que d'un officier expérimenté des Forces armées régulières, comme commandant d'escadron. La direction générale est confiée au directeur des élèves-officiers.

Cette combinaison de vie universitaire et militaire est une occasion unique d'étudier, de façon pratique, les problèmes de commandement et de direction discutés pendant les cours.

Adresse et numéro de téléphone
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:
Bureau des admissions,
Royal Military College of Canada
Kingston, Ontario K7L 2W3
Téléphone (613) 545-7236
Secrétaire général: Dr. R. E. Jones

Formation des enseignants franco-ontariens

Les écoles de langue française de l'Ontario

Pour répondre aux besoins scolaires de ses citoyens francophones, l'Ontario possède un réseau d'écoles élémentaires et secondaires de langue française, sous la direction de conseils scolaires publics ou séparés. Ces écoles jouissent des mêmes subventions et services pédagogiques que les écoles publiques.

Plus 70 500 écoliers sont inscrits au niveau élémentaire dans quelque 300 écoles de langue française, et le français est, pour 24 écoles, la langue exclusive d'enseignement au secondaire.

Certaines sections des 39 écoles mixtes utilisent exclusivement le français comme langue d'enseignement. Les écoles secondaires comptent environ 30 500 francophones.

Formation des enseignants

•Niveau élémentaire

Le ministère de l'Éducation accorde un brevet d'enseignement pour les écoles élémentaires de langue française, sur recommandation du doyen ou du directeur d'un des deux établissements suivants:

L'École des sciences de l'éducation
Université Laurentienne
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury, Ontario P3E 2C9
Téléphone (705) 675-1151
Directeur: R. Lallier

La Faculté d'éducation
Université d'Ottawa
Édifice René-Lamoureux
651, rue Cumberland
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3211
Doyen: Yves Poirier, Ph.D.

L'enseignement à ces deux écoles étant en langue française, il est essentiel que les étudiants désirant s'y inscrire parlent couramment ladite langue.

Tous les candidats, en plus de satisfaire aux conditions d'admission à l'établissement de leur choix, sont soumis à une épreuve de compétence linguistique en français.

Conditions d'admission à l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne:
1. pour le programme de formation d'enseignants,
– la première année d'université ou l'équivalent (un cours de français et un d'anglais sont recommandés);
2. pour le programme de formation intégrée d'enseignants à l'élémentaire,
– le diplôme supérieure d'études secondaires (la 13e année de l'Ontario) avec moyenne générale d'au moins 60%, y compris français et anglais.

Conditions d'admission à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa:
1. le grade universitaire (B.A. ou l'équivalent) pour le programme d'un an de formation d'enseignants;
2. la même chose que pour la première année des Facultés des arts, des sciences sociales, ou de l'École d'éducation physique, pour admission au programme de formation intégrée d'enseignants.

•Niveau secondaire

Enseignement de matières générales
Quinconque désire devenir enseignant qualifié en matières générales offertes dans les modules scolaires de langue française, au niveau secondaire dans l'Ontario, doit, pour obtenir le brevet d'enseignement requis, posséder un grade universitaire, en plus d'avoir terminé avec succès, un cours de formation d'enseignants offert, en français, dans un collège ou une faculté d'éducation à une université de l'Ontario.

Pour être acceptés à la plupart des collèges ou des facultés d'éducation des universités, les candidats doivent avoir obtenu des grades après trois ou quatre ans d'études.

Certains programmes offerts simultanément comportent des études académiques et professionnelles de quatre ou cinq ans, après admission à l'université. Des grades académiques ou professionnels accordés simultanément après trois ans d'études et une année de formation professionnelle conduisent au brevet d'enseignement de l'Ontario.

La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa est la seule de l'Ontario qui possède un programme en français de formation d'enseignants au niveau secondaire.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:
Le Doyen
Faculté d'éducation
Édifice René-Lamoureux
Université d'Ottawa
651, rue Cumberland
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Téléphone (613) 231-3211

Enseignement de matières techniques
Les enseignants de matières techniques ou professionnelles au niveau secondaire, doivent avoir terminé la 12e année ou l'équivalent, et avoir l'expérience pratique reconnue dans le métier se rapportant directement à la matière de leur choix.

Pour de plus amples renseignements au sujet des exigences d'admission, des cours, de l'expérience professionnelle requise, ainsi que des programmes en français dans ce domaine, communiquer avec le doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Enseignement de matières spécialisées
Outre les qualifications requises pour l'enseignement de matières générales et professionnelles au niveau secondaire, certaines qualifications supplémentaires sont requises pour l'enseignement de matières exigeant formation et expérience spécialisées, telles que beaux arts, orientation, sciences domestiques, arts industriels, bibliothéconomie, musique, éducation physique et hygiène.

Pour tout renseignement au sujet des qualifications additionnelles, s'adresser à:
Direction des systèmes et des dossiers informatiques
Ministère de l'Éducation
18e étage, Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1G9

Enseignement de matières commerciales
Pour tout renseignement au sujet des cours préparant à matières commerciales, s'adresser au doyen de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

Autres renseignements

Aide financière
Les étudiants peuvent obtenir de l'aide financière en vertu du régime de l'Ontario (RAFEO) selon évaluation de leurs besoins.

Frais de scolarité
Les frais de scolarité sont de $662 par année scolaire à un collège ou une faculté d'éducation, et les frais pour activités parascolaires varient selon les institutions.

Pour tout renseignement au sujet des frais de scolarité, s'adresser directement à la faculté d'éducation des universités ou collèges choisis.

Adresses et numéros de téléphone
Des formulaires pour demande d'admission peuvent être obtenus des collèges et des facultés d'éducation de l'Ontario. Pour tout renseignement au sujet des facultés d'éducation offrant, en français, le programme de formation d'enseignants, s'adresser à:
École des sciences de l'éducation
Université Laurentienne
Chemin du Lac Ramsey
Sudbury, Ontario P3E 2C9
Téléphone (705) 675-1151
Directeur: R. Lallier

Faculté d'éducation
Université d'Ottawa
Édifice René-Lamoureux
651, rue Cumberland
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Doyen: Yves Poirier, Ph.D.

Pour tout renseignement au sujet des collèges et des facultés d'éducation préparant des enseignants aux niveaux élémentaire ou secondaire en langue anglaise, voir la section "Teacher Education" de *Horizons.*

Publications recommandées

Certaines de ces publications peuvent être obtenues au bureau d'orientation de l'école secondaire, dans les bibliothèques municipales, au bureau d'admission et à la bibliothèque des collèges et des universités. Voici quelques sources particulières d'information. La plupart de ces publications sont offertes en français mais quelques-unes ne sont disponibles qu'en anglais.

•Éducation générale

Accredited Institutions of Higher Education
Anglais seulement
$9.50
Liste annuelle des collèges et universités agréés aux États-Unis.
American Council on Education
One Dupont Circle
Washington, D.C. 20036

American Universities and Colleges
Anglais seulement
$42
Répertoire des 1 441 établissements d'enseignement et écoles professionnelles dans 37 domaines.
American Council on Education
One Dupont Circle
Washington, D.C. 20036

Après la 8e?
Gratuit
Un guide pour les élèves et les parents des élèves de la 8e année. Des renseignements élémentaires sur l'éducation secondaire et postsecondaire de l'Ontario.
Service des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1L2

Directory of Registered Private Vocational Schools
Anglais seulement
Gratuit
Liste partielle des cours dispensés dans les écoles de métiers privées de l'Ontario.
Service des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1L2

Études à l'étranger
$12
Bourses et cours internationaux. Liste des possibilités d'études universitaires partout dans le monde.
Renouf Publishing Co. Ontario Ltd.
221, rue Yonge
Toronto, Ontario M5B 1M4

Horizons
Anglais seulement
Gratuit
Livret d'information sur toutes les possibilités d'éducation post-secondaire en Ontario.
Service des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1L2

International Handbook of Universities
Anglais seulement
$32
American Council on Education
One Dupont Circle
Washington, D.C. 20036

Peterson's Annual Guide to Undergraduate Study
Anglais seulement
$12 (payable d'avance)
Renseignements généraux sur les universités canadiennes. Comprend des tableaux des programmes, l'aide financière et conditions d'admission.
Book Order Department
Peterson's Guides
228 Alexander St.
Princeton, New Jersey 08540

Regional Schools for Nursing Assistants
Anglais seulement
Gratuit
Dépliant décrivant les fonctions de l'aide-infirmier ainsi que les conditions d'admission et la procédure de sélection.
Service des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1L2

Spectrum
Anglais seulement
$3.35
Renseignements élémentaires sur les collèges et universités et autres formes d'éducation.
Centre d'orientation
Faculté d'éducation
Université de Toronto
1000, rue Yonge
Toronto, Ontario M4W 2K8

Training Programs in Private Vocational Schools
Anglais seulement
Gratuit
Dépliant décrivant les écoles de métiers privées en Ontario avec une liste de questions à se poser avant de s'y inscrire.
Service des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1L2

Universités et Collèges du Canada
$6
Renseignements fondamentaux sur les universités canadiennes et les collèges affiliés. Comprend une liste des instituts de recherche et un tableau complet des programmes universitaires.
Association des Universités et Collèges du Canada
151 Slater
Ottawa, Ontario K1P 5N1

•Professions

Career Selector
Anglais seulement
Gratuit
Renseignements sur plus de 100 professions, genre de travail, formation, qualifications, rémunération, etc.
Bureau de la Main-d'oeuvre féminine
Ministère du Travail
400, avenue University
Toronto, Ontario M7A 1T7

Careers in Canada: a bibliography
Anglais seulement
$45 pour la série de 9 livres
Liste de publications canadiennes sur les carrières. Publications individuelles sont disponibles au coût de $7 chacune.
Centre d'orientation
Faculté d'éducation
University of Toronto
1000, rue Yonge
Toronto, Ontario M4W 2K8

Careers Updated
Anglais seulement
$1.50
Renseignements sur les professions dans 17 catégories y compris les affaires et la fonction publique.
Conseil de l'Ontario sur
les recherches en éducation
1260, rue Bay, 6e étage
Toronto, Ontario M5R 2B1

Careers Ontario
Série de brochures donnant des renseignements sur 650 carrières. Voir le conseiller en orientation de votre école secondaire.

Carrières Canada
$1
Série de brochures conçues pour vous aider à trouver une carrière qui vous intéresse.
Direction de l'analyse et du développement–Professions et carrières
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada
Ottawa, Ontario K1A 0J9

Occupational Information Monographs
Anglais seulement
75¢ par bulletin
Demander une liste gratuite des bulletins relatifs à quelque 150 professions. Des bulletins sur les professions d'infirmière et de chiropraxie sont disponibles en français.
Centre d'orientation
Faculté d'éducation
University of Toronto
1000, rue Yonge
Toronto, Ontario M4W 2K8

Perspectives de carrières: universités et collèges
Gratuit
Renseignements généraux sur les programmes collégiaux et universitaires et sur les professions auxquelles ils préparent.
Direction de l'information et de l'analyse
Service de l'élaboration des programmes
Commission de l'emploi et de
l'immigration du Canada
Ottawa, Ontario K1A 0J9

Programme des prévisions relatives aux professions canadiennes, No 7: Ontario
$2.50
Prévisions bilingues de la demande par professions jusqu'en 1982.
Centre d'édition
Approvisionnements et Services Canada
270 rue Albert
Toronto, Ontario K1A 0S9

Service informatique d'orientation scolaire
Des renseignements sur l'éducation postsecondaire sont donnés sur des imprimés d'ordinateur dans toutes les écoles secondaires, ainsi que dans les classes de 9e et 10e des écoles séparées. Voir votre conseiller en orientation.

•Aide financière

Les brochures suivantes sont offertes gratuitement par la Direction de l'aide financière aux étudiants
Ministère des Collèges et Universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 2B4

Aide financière aux étudiants de l'Ontario 1979-1980
Dépliant bilingue décrivant les bourses et prêts disponibles aux étudiants postsecondaires de l'Ontario.

Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO)
Livret décrivant l'aide financière donnée en Ontario aux étudiants postsecondaires. Disponible en anglais ou en français.

Régime canadien de prêts aux étudiants
Brochure bilingue décrivant les prêts garantis par le gouvernement fédéral en faveur des étudiants postsecondaires.

Régime spécial de bourses de l'Ontario
Dépliant bilingue décrivant l'aide accordée par la province aux étudiants à temps partiel qui touchent des prestations d'assistance sociale, sont en chômage, ou dont la famille a un faible revenu.

Régimes de bourses de perfectionnement pour l'étude de la langue seconde
Dépliants et demandes de bourses pour divers programmes d'aide devant encourager l'étude et l'enseignement de la langue seconde.

Capital d'entreprise pour étudiants
Brochure décrivant ce programme en vertu duquel les étudiants peuvent emprunter jusqu'à $1 000 sans intérêt pour créer une entreprise d'été.
Services des Communications
Ministère des Collèges et Universités
Mowat Block, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1L2

Notes



ISSN 0381-3797 (8/79)